

MAYNARD alias MESNARD



MAYNARD :

D'argent fretté d'azur.

Seigneurs de la Barottière, de la Godelinière, des Voureils, de la Mesnardière, de Chasnay, comtes de Mesnard. Seigneurs des Deffends, de Loulerie, de la Claye, etc., en Poitou.

La maison de Maynard, originaire de cette partie du Poitou qui forme le département de la Vendée, y est encore établie de nos jours et est comptée au nombre des plus anciennes familles de chevalerie de cette province. Le nom de Maynard, formé des deux mots germaniques qui signifient fort, hardi, appartient à la classe des surnoms devenus au XI^e siècle noms patronymiques lors de la formation des noms de famille.

Comme tous les noms dont l'orthographe pouvait varier sans que la consonnance fût sensiblement altérée, le nom a été successivement ou simultanément écrit Mainardus, Mainard, Mainart, Menart, Menartz, Mainnart, Mesnart.

Recherches historiques sur une famille poitevine (Maynard-Mesnard)

Auteur : Henry de la Citardière – Tirage : 150 exemplaires

Fontenay-le-Comte, Robuchon, imprimeur-libraire, 1857

Source : Lm3_646 de la BnF chez Gallica, avec version ocrisée intégrale :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5526389d/f4.item>

Étude similaire (non transcrite car plus succincte) :

Maynard-Mesnard en Poitou : Lm3_647 de la BnF chez Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5533365b/f2.item>

Chapitre II (petit extrait en page 14 dans le livre d'Henry de la Citardière)

Le nom de Mainard, porté par la famille qui va faire le sujet de cette notice, commence à apparaître au XI^e siècle dans les chartes du Talmondais. Les cartulaires des abbayes de Sainte-Croix de Talmond et de Boisgrolland, et celui du prieuré des Fontaines en font plusieurs fois mention à partir de cette époque. Il est d'abord purement personnel et non transmissible : puis, aussitôt que la coutume d'avoir des surnoms permanents devient générale en Poitou, comme partout ailleurs, c'est-à-dire de 1080 à 1120, on voit une famille de condition militaire se l'approprier, et s'en servir toujours depuis, suivant en cela l'habitude adoptée par beaucoup de membres de la noblesse de la province de conserver leurs noms patronymiques, sans y ajouter ceux de quelques terres. Les maisons les plus haut placées dans la hiérarchie féodale, comme celles d'un ordre inférieur, ne s'écartèrent pas de cette règle.

Chapitre III (pp 16-624 dans le livre d'Henry de la Citardière)

Les premiers Mainard, que nous trouvons mentionnés dans les chartiers du Talmondais, sont Mainard, fils de Durand Grimou, et Pierre fils de Mainard, entre lesquels nous ne chercherons pas à établir les liens de parenté. L'un, peu de temps après la fondation de Sainte-Croix, qui eut lieu en 1046, donna à cette abbaye, avec le consentement de ses frères, de Ramnulf de Bouille, son seigneur, du fils et de la femme de celui-ci, la moitié de l'église de Saint-Julien (des Landes?) **1**; l'autre fut présent, vers 1050, en qualité de témoin, à la fondation du prieuré des Fontaines par Guillaume-le-Jeune, prince de Talmond **2**. Six ans après, il assistait à la rédaction de l'acte passé à l'occasion de diverses libéralités faites par le même seigneur à l'abbaye de Sainte-Croix **3**. Un autre Mainard, qualifié famulus de Pépin II, neveu de Guillaume-le-Jeune, est cité dans trois chartes du prieuré des Fontaines, rédigées de 1090 à 1095 **4**. Au moment de la mort de sa fille, il donna à Sainte-Croix, pour sa sépulture, une sextree de terre près la Martinière **5**.

Vers le même temps, nous rencontrons pareillement Gausbert Mainard servant de témoin à Pierre II de Bouille, petit-fils de Ramnulf, dans la concession d'une pêcherie aux Fontaines **6**. Un peu plus tard, vivait Aimery Mainart, Menart ou Menarz, possessionné dans le fief d'Aimery de Bouille, seigneur de Poiroux, fils de Pierre. Ce personnage se maria deux fois. Sa première femme, nommée Mahenchia, fit don, avant de mourir, à l'abbaye de Sainte-Croix, alors gouvernée par Guillaume de Chemillé, des vignes qu'elle possédait en commun avec Pierre de Poiroux, et de quatre sous de cens sur les jardins du Poiré **7**. On trouve dans le cartulaire de l'abbaye de Boisgrolland **8** deux chartres relatives à des libéralités faites par Aimery Mainart à ce monastère, à l'occasion, sans doute, de sa fondation par Aimery de Bouille.

Aimery vivait encore vers 1182, car il est au nombre de ceux qui assistèrent au don fait in extremis, en faveur de Boisgrolland, par Pierre de Bouille, seigneur de Poiroux, fils du fondateur **9**. Les autres témoins furent : Guillaume Cairanti, Pierre Daviau, Jean de Melle, Aimery de Moric et Morice Catus, tous appartenant à la bachelerie ou noblesse du second ordre du Talmondais et feudataires du testateur, dont ils étaient les compagnons habituels. Le

cartulaire de Boisgrolland mentionne, enfin, à la date de 1219 : un certain Olivier Menart, dans un arrangement qui eut lieu, au sujet de marais situés à Champagné, entre l'abbaye et Bernard de Secondigny.

Ces divers documents établissent de la manière la plus positive l'existence dans le Talmondais, aux XI^e et XII^e siècles et au commencement du XIII^e, d'une famille Mainard, laquelle était établie dans le fief des de Bouille, seigneurs de Poiroux, barons influents de la contrée, qui tiraient eux-mêmes leur nom de Bulliuni, appellation gallo-romaine d'une grande ferme située dans la banlieue de Saint-Vincent-sous-Jart (devenu Saint-Vincent-sur-Jard) **10**. Ce premier jalon placé, continuons le dépouillement des titres originaux que nous avons à notre disposition.

En 1243, Geoffroy Mainart, chevalier, et Pierre, son fils, donnèrent à l'église de Longeville deux mesures de froment qu'ils avaient sur un morceau de terre située dans le fief d'Aimery de Moric **11**.

L'année suivante, le même Geoffroy transigea avec les moines des Fontenelles, au sujet de la donation d'une rente de quinze sous : assise sur des marais situés près de Curzon, faite par Jean Jadeau : prêtre : pour l'entretien d'une lampe dans l'église de cette abbaye **12**.

Le 15 octobre 1288, Guillaume Mainart; seigneur de la Vergne : avec le consentement de Marguerite Boschet, sa femme : d'Herbert, son fils et d'Aeliz, sa fille, concéda à Aimery Martineau tout ce qu'il possédait dans la paroisse de Longeville : moyennant dix sols de redevance : payables à la Saint-Martin, un cheval et trois boisseaux d'avoine, rendables à son hôtel de la Vergne. **13**

Nous ignorons, faute de documents à l'appui, s'il y avait contact entre ces Mainart et ceux dont il a été question plus haut. Mais cela paraît on ne peut plus vraisemblable, si l'on considère qu'ils habitaient, les uns et les autres, les paroisses voisines de Talmond. Nous laissons au lecteur impartial et de bonne foi à se prononcer sur ce point, appuyé seulement sur des présomptions et des preuves morales.

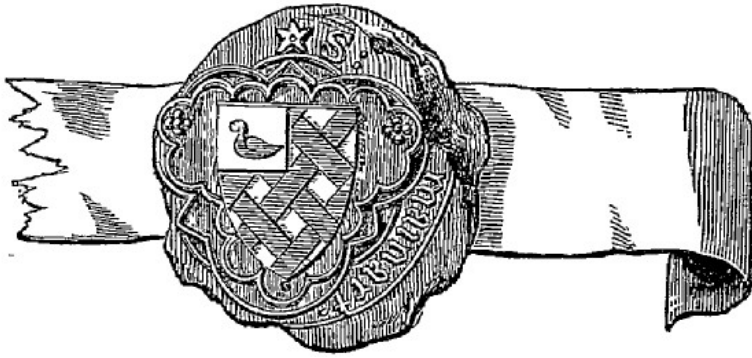
La période dans laquelle nous allons maintenant entrer offrira moins d'obscurité, et les documents, quoique tout aussi rares, seront, du moins, de nature à nous fournir dès indications plus précises.

Herbert Mainart, fils de Guillaume, mentionné tout à l'heure dans l'extrait (de 1288) de l'inventaire des papiers de la Marzelle, ne sera plus désormais pour nous un personnage indéterminé. Un aveu de 1331, tiré des anciennes archives de la baronnie du Poiroux, va nous le montrer ayant succédé à son père dans son fief, et ce titre démontrera, en outre, l'identité de cette terre avec la Vergne-Cornet, paroisse de Saint-Hilaire-de-Talmond, que nous retrouvons, soixante-dix ans plus tard, entre les mains de Jehan Mainart, mari de Jehanne Ancelon.

« Ceu sont les choses que Herbert Mainart, valet, sgr de la Vergne, tient à foy et homage plein de Girard Regnaud, chevalier, à cause de son herbregement daus Granges; c'est assavoir un fié de terragerie de terres, appelé le fié dau Gaudins, qui fuyt Gauter Cornet **14**, et qui puyt valoir six sexters de blé, et en deners trois sols ou environs; item, tient un autre fié appelé le Rivallan, qui puyt valoir ouyt sexters de blé; item un boiceau d'avainne et une oye; item ventes et honors quant le cas advent; item en deners sept sols ou environs. Daus queux chouses advoue être tenu audit Girard quant le cas advenra et sellon son leal recort. Donné soubz le seya de honorable et discret homme le deyen de Talemond, le samedi avant la Saint Jehan Baptiste l'an mil iijc trente et un. »

Herbert était peut-être père de Jehan, qui fit échange, le 3 mai 1367, avec Pierre Paris, de quelques vignes situées dans la paroisse de Longeville **15**.

Ce n'est pas tout; deux autres pièces, provenant des mêmes archives, concernent un Pierre Mainart, chevalier, seigneur de La Benastonnaire, et le rattachent d'une manière encore plus sûre aux Maynard actuels. La première est un aveu rendu, en 1350, au seigneur de Poiroux. Au bas est appendu le sceau reproduit ici, lequel est orné d'un écusson identique à celui toujours porté depuis par la famille, sauf le canton semblant indiquer une branche cadette **16**.



La seconde est une quittance donnée à propos de travaux exécutés à la tour et au pont de Mareuil-sur-le-Lay, par ledit Pierre, capitaine de cette forteresse, pour le duc d'Aquitaine, l'illustre Prince-Noir.

« Sachent touz que je, Pierre Mainnart, chevaler, seigr de la Bénastounère, capitaine de la Tour de Marueil, soubz l'obéissance de mon très redoubté seigneur le prince d'Aquytaine et de Galles, ay quipté, et par ces présentes quipte Guille Heaulme, recevour en ces partyes, la some de soixante escus d'or Johens, sur ce quil me doibt por la réparation de la dite tour de Marueil et dau pont d'ioelluy lieu. Douné, tesmoing, mon sceau ppre, le XIIIe jour dau moys d'ottobre, l'an mil trois cens soixante et cincq. » Le sceau est absent **17**.

Nous indiquerons encore,, comme étant de la même souche , Guillaume Mainnart, chevalier, habitant la paroisse d'Avrillé, mort avant 1398. Sa femme se nommait Guyonne Gaudrin, et il avait une fille, appelée Marguerite, mariée avec, Nicolas Boutaud. (Extrait des papiers de l'Aubonnière.)

Si ces personnages sont évidemment de la famille dont nous nous occupons, il n'en est pas de même de quelques autres, cités par M. de Courcelles, dans ses Généalogies des Pairs de France, tels que Guillaume Mainard, nommé, en 1310, capitaine de Talmond-sur-Gironde, confondu, par cet auteur, avec le Talmond du Poitou, appartenant alors à la maison de Thouars, et sur lequel le roi d'Angleterre n'avait aucune autorité : Jehan, qui fut fait gouverneur de Brest, le 28 juillet 1352 **18**, et plusieurs autres individus de diverses provinces, dont les noms sont relatés dans les rôles des montres ou revues du XIVe siècle. Nous le répétons, nos Maynard sont originaires du Talmondais, et, c'est uniquement là qu'il faut, à cette époque, aller les chercher. L'identité des noms ne saurait être une preuve suffisante de parenté. Il en est peu d'aussi répandu que celui-ci : cent familles au moins, nobles ou plébéiennes, l'ont porté ou le portent encore dans notre seule province. L'une d'elles, dite de Toucheprest, née aux environs de Pouzauges, baronnie qu'elle a possédée plus tard, remontait également à une date très reculée. Dans l'est et le sud-est du Poitou, il y en eut aussi deux d'origine noble, figurant dès les XIe et XIIe siècles : mais ni les unes ni les autres ne peuvent se rattacher à la nôtre, qui, jusqu'au XVe siècle, resta fort isolée dans son canton **19**.

On tomberait dans un excès contraire si l'on s'en rapportait à l'orthographe des noms, avant le XVIIIe siècle, pour dénier la parenté entre diverses branches, et, souvent, entre divers individus issus d'une souche commune. Les titres relatifs aux Maynard présentent la plus grande variété, soit dans le corps des actes, soit dans les signatures. On a successivement ou simultanément écrit Mainard, Mainart, Menart, Menartz, Mainnart, Maignart, Mesnard, Mesnard, Maynard. La transcription la plus correcte est la première, traduction littérale de Mainardus. Il est arrivé maintes fois qu'un contrat, où sont intervenus plusieurs frères, porte des signatures orthographiées de deux ou trois manières différentes : qu'on juge par là de ce que se sont permis les notaires ou les procureurs en fait de variantes. Les noms de toutes les familles, dont l'orthographe pouvait varier, sans en altérer la consonnance, ont été soumis aux mêmes fluctuations. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet, quand nous serons rendus aux descendants de Christophe Mesnard.

Complément trouvé sur <http://perso.wanadoo.fr/mesnard.maynard/> (Site disparu)

a) Éléments de filiation suivie :

Les documents ne nous permettent pas d'établir la filiation entre ces divers MAINARD du Xème au XIIème, mais la parenté est évidente entre eux et avec les MESNARD-MAYNARD qui vont suivre, ils habitaient les uns et les autres les paroisses voisines de Talmond. Ils étaient les uns et les autres Vassaux des Barons du Poiroux, et ils possédaient le même blason. D'après ces documents nous pouvons établir la filiation suivante :

- 1) GRIMOU, père de- Nom de baptême, fin X° et début XI° siècles
- 2) DURAND, père de
- 3) MAINARD, père de ; 1046
- 4) PIERRE ; 1050 et 1056
- 5) MAYNARD ou MAIGNARD ; 1066
- 6) MAINARD dit "Famulus de Pépin II" ; 1090-1095
- 7) Gausbert MAINARD I° Croisade – Début du nom Patronymique (XII° siècle)
- 8) Aimery MAINART ; début du siècle et 1182
- 9) Olivier MENART, Chevalier de l'Ordre de l'Hospital ; 1219.

b) Filiation inédite vers Jehan, écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet, degré II de la filiation suivie transcrite dans le livre d'Henry de la Citardière :

1^{er} degré : XIII° Siècle - 1243 - Geoffroy MAINART

L'inventaire des titres de l' Ancien Seigneurie de la Marzelle, paroisse de Longeville (collection Benjamin FILLON), cite Geoffroy MAINART, Chevalier, pour un don qu'ils firent en 1243 à l'Église de Longeville de deux mesures de froment à prendre sur un morceau de terre situé dans le fief d'Aimery de MORICQ, que nous avons trouvé cité comme témoin avec Aimery MAINART en 1182.

1244 -L'année suivante, le même Geoffroy transigea avec les moines de Fontenelles au sujet de la donation d'une rente de quinze sous, assise sur les Marais situés près de CURZON. Cette donation avait été faite par Jean JADEAU, prêtre pour l'entretien d'une lampe dans l'Église du monastère. Cette transaction est connue par l' analyse des chartres de l'Abbaye de Fontenelles faite en 1765 par Jean-François RUCHAUD fermier des biens de ce monastère (collection Benjamin FILLON).

1248 - 1254 - Une chartre datée de Damiette en Egypte mentionne parmi les Chevaliers avisés ayant accompagné le Roi à la VII° Croisade ce **Geoffroy MAINART et son fils Pierre, cités comme Gentilshommes du Vicomte de Thouars**. Geoffroy MAINART et son fils Pierre blasonnaient "d'Argent fretté d'Azur à six pièces". Cette chartre est citée par Henri de Fourmont dans son ouvrage "l'Ouest aux Croisades" (Tome III page 319) et par ROGU dans son livre "Les Nobles de France aux Croisades" page 259.

2^{ème} degré : Pierre MAINART - Chevalier cité avec son père Geoffroy MAINART, Pierre eu pour fils :

1° Guillaume qui suit au 3^{ème} degré

2° peut-être Pierre – Source : l'Histoire des Chevaliers du Temple (Tome II page 187) qui cite parmi ses Chevaliers Pierre MAYNARD en 1283.

3^{ème} degré : 1288 - Guillaume MAINART

Ce Guillaume MAINART était chevalier et Seigneur de la Vergne-Cornet, il est cité par l'inventaire des titres de la Marzelle, avec sa femme, sa fille et son fils Herbert, pour une concession de tous ses biens situés dans la paroisse de Longeville a Aimery MARTINEA, moyennant dix sols de redevance payable à la Saint-Martin, un cheval et trois boisseaux d'avoine rendables à son hotel de la Vergne. Acte du 15 octobre 1288.

De son mariage avec Marguerite BOSCHET il eut :

1) **Herbert qui suit au 4^{ème} degré**

2) Aeliz (une fille).

4^{ème} degré : Fin XIII° et XIV° Siècles - Herbert MAINART

1288 - Valet (ce qui signifiait chevalier), Seigneur de la Vergne-Cornet, à la suite de son père Guillaume. Il est cité avec ce dernier dans l'acte de cession de 1288 avec Aimery MARTINEA.

1331 - Il est cité encore dans un aveu qu'il rendit en 1331, voici le texte de cet aveu, contenu dans les Archives de la Baronnie du Poiroux :

« *Ceu dont les choses que Herbert MAINART, Valet, Seigneur de la Vergne, tient à foy et hommage plien de Girard REYNAUD, Chevalier à cause de son hebergement dans Granges, c'est assavoir un fié de terragerie de terres, appelé le fié dan GAUDINS, qui fuyt GAUTER CORNET, et qui puyt valoir six sestres de blé, et en deniers trois sols ou environs ; item, tient un autre fié appelé le RIVALLAN, qui puyt valoir ouyt sextres de blé ; item un boiceau d'avoine et uneoyé ; item ventes honors quant le cas advent ; item en deniers sept sols ou environs. Dans qu'eux chouses advoue estre tenu au dit Girard quant le cas advoura et sellon son leal recort. Donné soulz le seya de Honorable et discret homme le doyen de Talmont, le samedi avant la Saint-Jehan-Baptiste l'an mil iije trente et un* ».

Herbert fut le père :

1° **Jean qui suit en V ;**

2° René cité avec lui dans l'acte d'échange du 3 mai 1367. René est cité encore dans le compte de la Seigneurie de la Marzelle, paroisse de Longeville. René était qualifié d'Ecuyer, et Seigneur de la Cornetière. René eut en tout :

- 1) Charlot, co-Seigneur de la Cornetière,
- 2) Jehan, qui fut père de :
 - a) Guillaume,
 - b) Jehan,
 - c) Margot, veuve en 1430 de Pierre VIGNEROT, Ecuyer.

3) Antoine, co-Seigneur de la Cornetière.

Tous ces MAINNART iront à la Chataigneraye, où ils possédaient des biens, ainsi que leur oncle à la mode de Bretagne, Jehan II MAINNART.

Ils avaient pour cousins :

- a) Pierre MAINNART. Celui-ci était chevalier et seigneur de la Benastonnrière, gouverneur de la forteresse de Mareuil sur le Lay en Bas-Poitou pour le compte du Duc d'Aquitaine le fameux « Prince Noir ».
- b) 1350 - Pierre est cité dans un aveu qu'il rendit en 1350 au Seigneur du Poiroux, au bas de l'aveu figure son sceau « d'argent fretté d'azur à six pièces » avec un canton, puisqu'il était d'une branche cadette.
- c) 1365 - Pierre est cité dans une quittance du 13 octobre 1365 par les travaux effectués au port et à la Tour de Mareuil (de Courcelles, Généalogie des Pairs de France). Voici le texte de cette quittance :
« Sachent touz que je, Pierre MAINNART Chevalier, seigneur de la Benastonnrière, capitaine de la Tour de Mareuil soulz l'obeissance de mon très redoutté Seigneur la Prince d'Aquitance et de Galles, ayquipté par ces présentes quipte Guille Heulme, recoir en ses partyes, la some de soixante escus d'or Jehans sur ce qu'il me doibt par la réparacion de la dite Tour de Mareuil et don pônt d'Icelly lieu. Donne, tesmoing, mon sceau propre, le XII° dan moys d'octobre, l'an mil trois cens soixante et cinq. ».
Cette quittance a été publiée par la Revue de Provinces de l'Ouest 1855-1856 page 200.
Le 27 septembre 1361 il prêta serment d'obéissance, à Saint-Maixant, à Jean CHANDOS, commissaire du Roi d'Angleterre (extrait du Procès-Verbal de délivrance à Jehan CHANDOS des places françaises, abandonnées par le traité de Brétigny).
- d) 1398 - Guillaume MAINNART
- e) L'extrait des papiers de l'Aubonnière (collection Benjamin Fillon) montre ce Guillaume qualifié de Chevalier, habitant la paroisse d'Avrillé, mort avant 1398, il avait épousé Guyonne GAUDIN, dont il eut Marguerite mariée à Nicolas BOUTAUD.
- f) CHÉRIN, dans sa généalogie des MESNARD-MAYNARD, indique que ce Guillaume MAINNART fut du nombre de ceux qui furent commis par le Roy à la garde du château de Civray en Poitou en 1389.

5^{ème} degré : Fin XIII° et XIV° Siècles - Jean MAINNART, qui est en II dans la filiation suivie de Henry de la Citardière

1367 - Jehan I MAINNART. Il était qualifié d'Ecuyer ; il était seigneur de la Vergne-Cornet. Il est mentionné, avec son frère René, dans un acte d'échange du 3 mai 1367 de quelques vignes situées dans la paroisse de Longeville, qu'ils firent avec Pierre PARIS (cet acte est cité par les généalogistes de COURCELLES et CHERIN).

Jehan épousa Jehanne ROBERT de LIGNERAC de LAZARDIER, qui était veuve avec des enfants mineurs en 1398, mais les noms de ces enfants ne sont pas connus, on ne lui connaît qu'un fils Jehan au VI°. Le mariage est mentionné dans les Archives des Seigneuries de la Cornetière et de l'Isle-Bernard.

Chapitre IV (pp 24-25 dans le livre d'Henry de la Citardière)

Nous voilà parvenus au milieu du XIV^e siècle. « La grande féodalité, battue en brèche par la royauté, par les communes, en partie détruite dans la lutte acharnée que se livrent la France et l'Angleterre, fait à peu près place à la noblesse du second ordre, dont les archives deviennent insensiblement mieux fournies, par suite de l'introduction de formes légales plus régulières dans les rapports sociaux. L'arrivée en scène des légistes multiplie les écritures, et garantit aux actes importants de la vie une plus grande validité. C'est ce qui fait que l'immense majorité des familles, y compris celles qui ont une illustration véritable, ne fournissent des filiations suivies qu'à compter de cette période, bien que leur existence antérieure soit avérée 20 » : mais, comme les Maynard, elles ne peuvent présenter que des jalons plus ou moins incomplets pour remonter plus haut.

« D'une autre part, les relations s'élargissent; la noblesse d'arrière-fief commence à se sentir à l'étroit dans ses anciennes limites d'action. De ces nouvelles conditions d'existence naissent des rapports, des alliances qui lui donnent une vie moins isolée. Au lieu de se parquer dans un cercle de quelques lieues à peine, elle tend à ne faire bientôt plus qu'une seule famille de l'aristocratie de la province, dont elle franchit parfois les frontières pour conclure mariage ou acheter des terres 21. »

Chapitre V - FILIATION SUIVIE (pp 25-78 dans le livre d'Henry de la Citardière)

La filiation suivie des Maynard remonte à la seconde moitié du XIV^e siècle. Nous venons d'indiquer dans le précédent paragraphe les causes qui empêchent, en général, les familles, même celles ayant occupé, depuis des siècles, une haute position sociale, d'avoir des archives riches en documents d'une époque antérieure. Comme nous n'avons voulu accepter que les degrés établis à l'aide de documents authentiques, soit pièces originales, soit preuves faites devant les intendants ou commissaires du Roi, nous avons négligé, parmi les premiers personnages du nom mentionnés par MM. de Courcelles et Beauchet-Filleau 22, ceux dont l'origine nous a paru susceptible d'être contestée, ou qu'un examen plus attentif nous a engagé à rejeter, comme n'appartenant pas à la même lignée.

Le premier Maynard de notre filiation suivie est cité dans le compte de la Marzelle de Longeville, pour l'année 1382, avec son frère René. C'est tout ce que nous savons de ce personnage; seulement, un autre passage des registres de la même terre, annonce que Jehan, dit Poictou, était neveu de René, nous devons naturellement en conclure que ce dernier était fils de Jehan, premier du nom.

§ I – BRANCHE AÎNÉE (pp 25-50 dans le livre d'Henry de la Citardière)

I. N. Mainart fut père de :

[Il s'agit d'Herbert Mainart ; cf. Complément trouvé sur <http://perso.wanadoo.fr/mesnard.maynard/>, ci-dessus où il figure au 4^{ème} degré ; il manque donc les trois degrés précédents.]

1° **Jehan, qui suit en II,**

2° René, écuyer, seigneur de la Cornetière, vivant encore en 1418, et qui eut trois enfants : 1° Charlot, seigneur en partie de la Cornetière : 2° Jehan, père de Guillaume, d'un autre Jehan, et de Margot, veuve en 1430, de Pierre Vignerot, écuyer. Ces derniers étaient allés habiter la Châtaigneraye, où ils possédaient des biens, ainsi que leur oncle à la mode de Bretagne, Jehan, dit Poictou, que nous trouverons tout à l'heure; 3° Antoine, également co-seigneur de la Cornetière.

II. Jehan, écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet, mentionné en 1382, avec son frère, René, On ne lui connaît qu'un fils, cité, au degré suivant.

III. Jehan, dit Poictou, chevalier, seigneur de la Bouchardière, de la Vergne-Cornet et de la Gaudinière par sa femme, écuyer de Jean de Berry, comte de Poitou, frère de Charles V. Il prenait aussi la qualification de seigneur de la Cornetière, dont il avait probablement une portion, soit par achat de ses cousins, soit à titre d'héritier de leur aïeul commun; c'est du moins le titre qu'il s'attribue dans un aveu rendu par lui, le 16 octobre. 1409, à Pierre d'Amboise,

vicomte de Thouars, à cause de son château de Talmond, auquel il devait la composition d'une ligence de quinze jours de garde, pour son hôtel de la Gaudinière-Reault, venant de sa femme **23**. Jehan eut pour épouse Jehanne Ancelonne, fille de Régnaud Ancelon, chevalier, d'une riche famille féodale. Leur contrat fut passé le 12 décembre 1402; mais le mariage ne se fit qu'au commencement de l'année suivante, puis- qu'Etienne Loypeau, évêque de Luçon, donna, le 13 janvier 1402 (1403), des lettres, par lesquelles il déclara avoir reçu, sur l'ordre du duc de Berry **24**, la fiancée des mains de Pernelle Voyer, dame de l'Isle-Bernard, pour la marier audit Jehan Mainart. L'original de ces lettres était, en janvier 1772, entre les mains du comte de Mesnard, qui le communiqua, à cette époque, à Chérin, ainsi que le constate l'extrait inséré dans les titres de ce célèbre généalogiste, conservés à la bibliothèque impériale, section des manuscrits. Elles avaient été données aux Moustiers-sur-le-Lay, étaient, scellées du sceau en cire rouge d'Estienne Loypeau, et contresignées de J. Pern, secrétaire de l'évêque. Jehan possédait une maison en dehors du château de la Châtaigneraye, maison qu'il afferma, le 23 mai 1430, à un certain Colas Davallon, de ce bourg, où résidaient quelques membres de la famille Mainart.

Les fonctions d'écuyer qu'il remplissait près du duc de Berry, lui avaient fait probablement donner ce surnom de Poictou, sous lequel il est désigné dans certains actes, parce, que son maître, était comte, de cette province, et qu'il avait sans doute résidé quelque temps à Poitiers. Les habitants du Talmondais, sujets des vicomtes de Thouars, étaient habitués à se regarder presque comme indépendants, de toute autre autorité, et n'aimaient par conséquent pas ceux qui sortaient des habitudes routinières de leur petit pays. Jehan resta d'ailleurs attaché à la maison de France, et embrassa le parti du Dauphin, depuis Charles VII, contrairement, à beaucoup de ses compatriotes, qui s'enrôlèrent sous le drapeau bourguignon. Il en fut récompensé par la capitainerie de Talmond, que lui donna le Dauphin, le 23 août 1421. Ses descendants suivirent cette honorable tradition, fort rare, il faut bien l'avouer, en Poitou, pendant près de trois siècles, et c'est le trait caractéristique de la famille de ne s'être jamais départie de cette règle de conduite, pendant la longue lutte que le pouvoir central eut à soutenir pour arriver à l'unité gouvernementale.

Jehan mourut vers 1443, laissant de son mariage :

1° Loys, écuyer, seigneur de la Cornetière, mari de Jacqueline Renaud, qui confirma, le 14 avril 1449, une donation à lui faite, à la charge d'assurer la célébration d'un service perpétuel dans l'église d'Avrillé ;

2° **Tristan, qui suit en IV :**

3° Jehan, chevalier, seigneur de la Cornetière, (qu'il eut au décès de Loys, son frère aîné). Il épousa Françoise Le Mastin, fille de Jehan Le Mastin, écuyer, seigneur de la Rochejaquelein qui lui apporta en dot deux cents écus d'or. Après sa mort, arrivée en 1453 **25**, sa veuve se remaria avec Jehan Pizon, écuyer.

4° Pierre, écuyer, qualifié prévôt de l'Île-de-Ré, dans des lettres données le 15 août 1445, par Marie de Rieux, dame d'Amboise, vicomtesse de Thouars et princesse de Talmond, avant le pèlerinage de cette dame à Saint-Jacques-en-Galice. Il mourut sans avoir été marié après 1467 ;

5° Marie, dame de la Gaudinière, femme de Charles Cathus, chevalier, seigneur des Granges, auquel elle apporta cent écus d'or que lui donna son frère Loys, lors de son mariage, célébré au commencement de 1449. Son mari et elle transigèrent avec leur frère et beau-frère Tristan, le 15 juin 1458, et se firent donation mutuelle le 18 septembre 1466. Marie mourût au commencement de 1470.

IV. Tristan, premier du nom, écuyer, seigneur de la Vergne- Cornet, figure sur le rôle de l'arrière-ban du Poitou convoqué en 1467. Il y est qualifié homme d'arme de la compagnie du sieur de l'Aigle. Son frère Pierre était dans la compagnie du sieur de Montreuil. Tristan fut l'un des gentilshommes poitevins qui servirent fidèlement Louis XI. Nommé, en 1470, capitaine de Talmond, il mourut deux ans après. Il avait épousé Mathurine Prévost, fille de Pierre Prévost, écuyer, seigneur de Dignechien, près le Puy-Belliard, qui eut l'honneur de recevoir Louis XI chez lui, en décembre 1472. On sait que ce fut à Dignechien que ce prince confirma les diverses donations faites en Poitou à Philippe de Commynes, et lui accorda l'autorisation de créer aux Sables-d'Olonne un port capable de rivaliser avec le commerce de La Rochelle et de la Loire **26**. Le roi était accompagné dans sa tournée de ses plus intimes conseillers, entre autres, du chancelier de France, de Tanneguy du Chastel, du seigneur de Bressuire, et de Jehan Bourré.

Les enfants de Tristan furent :

1° **Antoine, qui vient ensuite en V**

2° Jehan, **auteur de la branche des seigneurs de Dignechien, relatée au § VII.**

3° Jacques, prêtre, seigneur de la Vergne-Cornet et de la jeune Gaudinière, qui partagea divers biens, les 14 mars et 18 mai 1492, avec Guillemette du Fouilloux, veuve d'Antoine, son frère aîné. Il mourut en 1523. (Comptes de Talmond, archives de la Vendée).

4° Gilles, écuyer, servant en qualité d'archer en la compagnie du sieur de Beaumont-Bressuire, lors de la montre et revue passée le 12 décembre 1491 ;

5° Jacquette ;

6° Gillette ;

7° Mathée, veuve en 1504 de Loys du Retail ;

8° Catherine, femme de Jehan Guillet.

Mathurine Prévost, veuve de Tristan, fit une donation particulière à ses quatre filles sus-nommées, le 14 octobre 1480, afin de leur assurer des moyens d'existence.

V. Antoine, chevalier, seigneur de la Cornetière, de la Bouchardière, de la Vergne-Cornet, de Dignechien (en partie) et autres lieux, capitaine du château de Talmond **27**. Par contrat passé à Parthenay, le 8 octobre 1482, par-devant Jouslin et Horgaud, notaires de cette châtellenie, il se maria avec Guillemette du Fouilloux, fille de Loys du Fouilloux, chevalier, seigneur du dit lieu et du Chastenet, et de Jeanne de la Rochefoucauld.

Il mourut au commencement de 1492 **28**.

Son mariage avec Guillemette du Fouilloux, dont la mère était, comme nous venons de le dire, une la Rochefoucauld, le rendit très proche allié de plusieurs des plus grandes maisons du royaume, ainsi qu'on peut le constater dans le père Anselme : mais il est une parenté, ' qui, pour être moins brillante, mérité pourtant une mention toute particulière. Antoine Maynard devint ainsi oncle propre par alliance du fameux Jacques du Fouilloux, le spirituel auteur de la Vénerie : livre qui a longtemps joui et jouit encore d'une immense popularité». Ce personnage est un type tellement original : que nous avons cru devoir lui consacrer, à la suite de ce travail une biographie détaillée. Nous y renvoyons le lecteur.

Il existe à Fontenay-le-Comte une paire, de grands chenets ou landiers en fer, de la fin du XVe siècle, représentant des sauvages nus et velus, soutenant de la main droite une massue appuyée sur l'épaule, et portant, attaché au cou, par une courroie, un écu chargé d'un fretté. L'altération que les siècles ont fait subir à ces curieux ustensiles, qui restent exposés aux intempéries de l'air : dans un jardin : ne permet pas de décider si les boucliers sont aux armes des Maynard ou à celles des Jousseaume, des anciens Grimouard : éteints au XVI^e siècle : &c : &c : ou bien encore à celles des de Surgères, seigneurs de la Flocellière : de gueules fretté de vair, empruntées par ces derniers aux Maingot.

Les landiers de cette forme étaient fort à la mode à cette époque. Ils ont en général tous le même aspect et ne varient que par les armes reproduites sur l'écu. Il en existe à Pouzauges une paire de landiers décorés de celles des Le Venier de Lafosse, et une autre à la Mainardière, commune de Saint-Pierre-du-Chemin.

On peut consulter, au sujet de cette étrange figure du sauvage nu et velu, employée, pendant le moyen-âge, à tant d'usages divers, et qui finit par servir de support aux armes d'une foule de familles , l'article de M. de Longpérier, conservateur des antiques du Louvre, inséré dans la Revue archéologique de 1845. (Paris, Leleux, rue Pierre-Sarrasin, 9.)

Si les landiers en question ont été faits pour un Maynard, ils remontent au temps d'Antoine.

Guillemette du Fouilloux donna à son mari :

1° Jehan, écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet. Il fut archer dans la compagnie de Loys de la Trémoille, le chevalier sans reproche **29**, son suzerain, et fit avec lui les guerres d'Italie, en 1501. Bientôt après il entra dans l'ordre militaire de Saint-Jean-de-Jérusalem, et vendit, le 12 juillet 1511, à Antoine, son frère puîné, moyennant deux cents écus d'or, tous ses droits présents et à venir dans quelque succession que ce fut.

2° Antoine, écuyer, seigneur de la Cornetière et de l'Ile-Bernard, dont il rendit hommage au sieur de la Muce, le 30 août 1510. Le 5 août 1515, il constitua une rente de cinquante livres au chapitre de Luçon. On le vit figurer à la convocation du ban du Poitou de 1533, et il mourut l'année suivante. Sa femme fut Jehanne d'Erville, dite de Grille, dont il eut :

1° Antoine, écuyer, seigneur de la Cornetière, mort garçon après 1547;

2° Marie, femme de Jacques de Sallo, écuyer, seigneur de Semagne 30 ;

3° Jehan, seigneur de la Grangonnière, qui fut tuteur de sa petite nièce, Charlotte de Sallo , femme de Gabriel de Chateaubriand ;

3° **Guillaume, qui suit en VI ;**

4° Catherine, femme de Jehan Girard, écuyer, seigneur de la Marronnière.

VI. Guillaume, écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet. Le 10 avril 1527, il transigea avec Antoine, son frère, qui lui abandonna diverses propriétés provenant des successions de leur père et mère, de celle de Louise Ancelon, dame de l'Ile-Bernard et de la Bouchardière, et d'autres parents collatéraux. Il était mort avant le 13 février 1555, date du partage de ses biens entre Antoinette de Beaumont, sa veuve, et ses enfants, qui furent :

1° Jacques, écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet, terre qu'il vendit, le 13 septembre 1565, à François, son frère puîné, du consentement de Catherine de Montsorbier, sa femme. Jacques fut le premier de la famille qui ait signé Mesnard. Il fut père de :

1° Laurent, marié le 12 juillet 1572, avec Marie Chasteigner, fille de Guy Chasteigner, seigneur des Villates, et de Jehanne Mauclerc, alors femme de François Maynard, seigneur de la Vergne de Péault ;

2° Jehan, seigneur de la Guigneraye, qui épousa, par contrat du 4 février 1585, Marie Babin, fille de Bonaventure Babin, écuyer, seigneur de l'Esmentruère, et de Catherine Jacques. Il mourut sans postérité au commencement du XVIIe siècle ;

3° autre Jehan, mort également sans postérité, sous le règne de Henri IV.

2° **François, qui suit en VII ;**

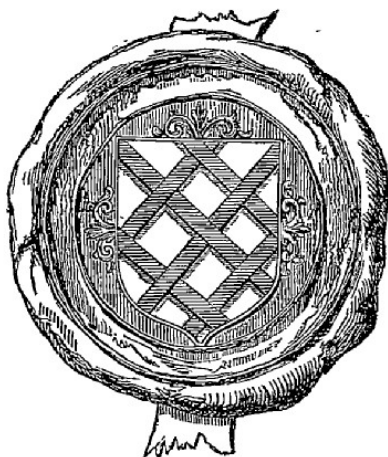
3° Clément, écuyer, seigneur de la Grégoirière, décédé sans postérité, après 1573 ;

4° Catherine, dont on ignore la destinée ;

5° Antoinette, femme de René Mareschal, chevalier, seigneur de la Tousche.

VII François, premier du nom, chevalier, seigneur de la Vergne de Péault (ou Mesnardière), de la Vergne-Cornet et du Bus, épousa, par contrat passé, le 8 juin 1560, par-devant G. Soret et P. Grelet, notaires des baronnies de Commequiers et de la Garnache, Madeleine Mauclerc, veuve de Guy Chasteigner, seigneur des Villates, et fille de feu Jacques Mauclerc, écuyer, seigneur de la Muzanchère, et de Marie de Châteaupers.

Voici la reproduction de son sceau, tel qu'il nous a été conservé sur une empreinte en cire appendue à un acte de 1562. Le graveur a eu le tort de figurer les couleurs des émaux sur l'écu.



François abandonna le Talmondais et alla fixer sa résidence à la Vergne de Péault, près Luçon. Il fut un des rares gentilshommes du Poitou qui restèrent fidèles au catholicisme et servirent toujours la cause royale. Les Rochelais ayant donné quelques inquiétudes à Fontenay, à la fin de mai 1579, le comte du Lude, qui commandait dans la province pour Henri III, le chargea de veiller à la sûreté de cette place importante avec quinze autres gentilshommes de marque, sous les ordres de son parent Lancelot de Sallo, seigneur de la Cornetière, chevalier de

l'ordre. Il en sortit un mois après, lorsqu'on se fut aperçu» que ces alarmes n'étaient pas fondées 31. Sa mort arriva bientôt après, car Madeleine Mauclerc était veuve en juillet 1584. Leurs enfants furent :

1° **François, qui suit en VIII ;**

2° Marie, dame de Beaulieu et de la Vergne- Cornet , femme de René Chaboté , écuyer, seigneur de la Guinemardière, fils de Pierre Chaboté et de Charlotte Guisnard, qu'elle épousa le 15 mai 1605. Elle fonda, par son testament du 30 octobre 1640, une chapelle au château de la Barottière, et nomma ses exécuteurs testamentaires Christophe et Charlotte, ses neveu et nièce.

3° Jehanne, mariée deux fois : 1° le 15 juillet 1585, avec Claude Maynard, écuyer, seigneur de la Bretonnière-Boufleroy, son cousin : 2° le 11 décembre 1595, avec Robert Robin, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de la Tramblye, fils d'Antoine Robin, chevalier; seigneur de la Tramblye, et de Jehanne de Mallemouche, dont elle était veuve en 1605. Lorsqu'elle l'épousa, il était lui-même veuf de Marguerite Voyer de Paulmy. Jehanne fut maintenue dans sa noblesse par sentence rendue en l'élection de Mauléon, le 11 mars 1610.

VIII. François, deuxième du nom, chevalier, seigneur de la Vergne de Péault et de la Rudelière, se qualifia dans les actes publics de haut et puissant, selon la coutume que commencèrent à adopter alors tous les gentilshommes d'origine chevaleresque, ou, plutôt, tous ceux dont la fortune était assez considérable pour leur faire tenir un rang distingué. Devenu majeur, en 1591, il partagea, le 1er novembre de cette année, avec Madeleine Mauclerc, sa mère, et Marie, sa sœur, la succession paternelle. Par contrat passé, à Luçon, le 10 novembre 1597, devant Rochereau et son collègue, il épousa Andrée Chaboté, dame de la Rudelière et des Gazons, fille de feu Pierre Chaboté, écuyer, seigneur de la Guinemardière, et de Jeanne Guérin de la Loge. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 8 mai 1599, par Philippe de Heere, commissaire du Roi en Poitou.

François mourut avant 1621. Il eut de son mariage :

1° François, mort sans postérité avant le 21 juin 1628. Il paraît qu'il passa en Amérique et périt dans quelque expédition aventureuse;

2° **Christophe, qui suit en IX ;**

3° Charlotte, femme d'André Masson, chevalier, seigneur de la Perraye et de la Guyonnière.

IX. Christophle ou Christophe, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de la Vergne de Péault, la Vergne-Cornet, la Rudelière, Saint-Gilles, les Gazons, les Ors et la Barottière (terre dont il fit l'acquisition en 1640), fut un homme distingué et rempli de courage, qui se trouva mêlé aux principaux événements accomplis dans la province sous Louis XIII et la minorité de Louis XIV. Envoyé d'abord à Poitiers, pour faire ses études, il entra ensuite dans la maison de Gabriel de Châteaubriand, comte de Grassay et des Roches-Baritaud, plus tard lieutenant-général pour le roi en Bas-Poitou, qui le prit en affection et se chargea de son éducation militaire et de son avancement. Les Châteaubriand et les Maynard étaient parents éloignés par le mariage de Gabriel avec Charlotte de Sallo, cousine au neuvième degré de Christophe 32. Cette alliance et les relations qui en furent la suite établirent une grande intimité entre les deux familles. Christophe , devenu l'ami de M. de Chateaubriand, le suivit dans ses expéditions, où il se distingua si bien, qu'il fut créé chevalier de l'ordre, le 14 février 1641. Une circonstance semble avoir aussi servi à sa fortune, indépendamment de sa valeur personnelle. Tandis que Richelieu était évêque de Luçon, ses parents et lui eurent plusieurs fois des relations avec ce prélat, qui devait avoir une si haute influence sur les destinées de l'Etat, et dont ils étaient alors les proches voisins 33. Il est donc probable que le grand cardinal ne le perdit pas de vue, lorsqu'il eut entre les mains la direction du royaume.



Christophe se maria, par contrat passé, à Fontenay, le 21 juin 1628, devant Robert et Bonnet, avec Catherine Gallier-Garnier, fille de Jean Garnier, conseiller au parlement de Bretagne, et de Suzanne Gallier, qui lui donna non seulement une fortune considérable, mais encore le rattacha à une foule de familles, influentes, entre autres aux Tiraqueau, aux de Sanzay, aux d'Aubigné (de l'Anjou), aux Rouhault, aux du Puy du Fou, aux Beudéan de Parabère, etc. et enfin à l'une des plus pures illustrations du XVIIe siècle, à l'illustre maréchal Catinat. Le mariage de Gabriel de Chateaubriand, comte de Grassay, fils du lieutenant-général, avec Suzanne de Raymond, fille de Louis de Raymond et de Claude Gallier-Garnier, sœur de Catherine, sa femme, resserra encore les liens qui existaient déjà entre cette maison et lui. Cette union eut lieu en mai 1645.

Retiré dans ses terres, depuis quelques années, Christophe jouissait en paix du bonheur domestique et de la considération de ses compatriotes, lorsque les troubles de la Fronde vinrent le forcer à reprendre les armes. Chateaubriand, homme d'un grand sens politique, se déclara aussitôt pour Mazarin, qui, malgré les erreurs de son gouvernement, représentait néanmoins le principe d'autorité, et se hâta d'appeler près de lui son ami et de le nommer l'un de ses lieutenants. Il lui donna pour col- lègue René Barlot, marquis du Chastelier, colonel du régiment de Poitou, fils de Léon, si connu sous le nom de Chastelier-Barlot. Les mesures énergiques qu'ils surent prendre paralysèrent en partie les projets des révoltés qui avaient à leur tête les la Trémoille, et voulaient profiter de la faiblesse du pouvoir central pour restaurer leur influence éclipsée depuis Henri IV et Richelieu. Chargés de protéger les places du Bas-Poitou, ils parvinrent à maintenir dans le devoir quelques-unes d'entre elles : empêchèrent, en une foule d'endroits, les frondeurs de s'emparer de la levée de l'impôt : mais échouèrent devant la mauvaise volonté de Louise de la Marck, femme de Charles Eschallard de la Boulaye, gouverneur de Fontenay. Tandis que son mari servait la Fronde à Paris, cette héroïne avait pris le commandement du château confié à sa garde et en avait refusé, le 5 février 1649, l'entrée aux lieutenants de M. des Roches-Barilaud, qui occupaient la ville et voulaient se prévaloir des nouvelles provisions de gouverneur tout récemment envoyées à leur chef. Malgré la résistance énergique de quelques habitants, parmi lesquels figuraient en première ligne le procureur du roi Julien Collardeau, Jacob Demodon, le vénérable curé de Notre-Dame, René Moreau, chargé par Jacques Raoul, évêque de Maillezais et de la Rochelle, de négocier un accommodement entre les, deux partis, les bourgeois de Fontenay, excités par leur maire, chassèrent les partisans de Mazarin, et livrèrent l'entrée de la' place à Gilbert de Clérambault, dit l'abbé de Palluau, frère du maréchal **34**.

Cet échec ne découragea pas M. des Roches-Baritaud. Il se dirigea sur Sainte-Hermine, s'en empara, en fit son quartier général, et, appelant à lui tous ceux qui avaient à cœur de sauvegarder l'autorité de la couronne et de mettre promptement fin à cette déplorable guerre civile, eut bientôt sous la main une petite armée capable de résister aux mécontents, si elle n'eût pas été en proie à de trop nombreuses rivalités. Les frondeurs rassemblèrent, de leur côté, des forces à Thouars et se dirigèrent, sous les ordres du comte de Laval et du vicomte de Marsilly, vers Sainte-Hermine, après avoir été rejoints par Bastard de la Cressonnière, les Hélies de Boisroux, Régnon de Chaligny et d'Arcemale, petits chefs de paroisses, à la tête de deux à trois cents gentilshommes et valets, qui portèrent à deux mille quatre cents soldats le contingent de l'armée parlementaire. Se sentant incapable de faire face en rase-campagne à cette bande, qui avait de l'artillerie et était conduite par un ou deux officiers subalternes de mérite, chargés de conseiller le comte de Laval, des Roches-Baritaud passa le Lay et se retira à la Chaize-le-Vicomte, où le peu de discipline des nobles bas-poitevins lui fit perdre le fruit de ses dispositions militaires et de celles de ses lieutenants. Obligé de fuir vers les Sables avec Christophe Mesnard et René Barlot, il fut arrêté par les marins du port, livré aux frondeurs, qui violèrent la promesse de le laisser regagner tranquillement, en compagnie de ses compagnons d'infortune, sa maison du Plessis-Sallo, près de la Roche-sur-Yon, et l'emmenèrent prisonnier à Thouars, d'où le traité de paix, intervenu entre Anne d'Autriche et les chefs de la Fronde, le firent sortir quelque temps après. Christophe subit sans doute le même sort **35**.

Après cette malheureuse campagne, il rentra de nouveau dans la retraite avec le grade de maréchal-de-camp, juste récompense de ses loyaux services, qui lui avait été accordée pendant la guerre 36. A l'époque où Colbert de Croissy, frère du grand Colbert, rédigeait son mémoire sur la noblesse du Poitou 37, c'est-à-dire en 1666, il venait de mourir, ayant conservé la réputation d'un gentilhomme de bravoure et de mérite, ainsi que le témoigne ce précieux document.

Christophe termina sa carrière en décembre 1665. Le 1er mars 1658, Catherine Gallier-Garnier et lui avaient fait un testament olographe, dont l'une des dispositions vaut la peine, comme trait de mœurs, d'être reproduite ici. On y lit en effet :

« A l'esgard de François Mesnard, nostre fils aîné, quoyque nous eussions toujours eu une affection très particulière pour luy, donné tous nos soins et « employé libéralement nostre bien pour l'élever dans les plus hauts degrés de personne de sa naissance, néant » moins, il s'est tellement oublié, qu'il s'est porté à des mépris et désobéissances à nostre endroit, que nous ne pouvions et devons attendre de luy : au préjudice des instantes prières que nous lui avions par plusieurs fois faictes le genoux en terre, et faict faire, il s'est, contre nostre volonté expresse, tellement oublié, qu'il s'est engagé en des amours et recherches de dame Renée Huyllard, qui lui est du tout inégale en naissance, aage et biens et chargée de quatre enfants, en faveur de laquelle il est sorty de nostre maison, à nostre » desceu, avec tout l'équipage, habits, chevaux et serviteurs que nous luy entretenions et avons donné dès le mois d'aougst 1651, et, depuis lequel temps, il nous a été impossible de le faire retourner en nostre maison, ny dans nostre obéissance, quelques prières et offres que nous luy ayons fait faire, ce qu'il a toujours méprisé et a toujours du depuis fait sa demeure en la maison de la dicte Huyllard : enfin nous dicts Mesnard et la dicte Garnier, mary et femme, poussés d'un juste ressentiment du mépris commis par nostre dict fils aîné, en nostre droict, et pour bonnes et justes considérations à ce nous mouvant, nous avons exhéredé et exhéredons le dict François Mesnard, nostre dict fils aîné, et voulons qu'il demeure privé et » exclus de tous les biens de nostre succession qui luy eussent appartenu, cessant la susdicte désobéissance et contravention aux loix divines et civiles; et, néant » moins, s'il avenait que nostre dict fils aîné n'eust point espousé et n'espousât point à l'avenir la dicte Huyllard, et qu'il se soumit à nous rendre l'obéissance qu'il nous doit, en ce cas là et non autrement, nous voulons et ordonnons qu'il aye ce qui luy pourrait appartenir dans nos domaynes anciens seulement; mais aussy s'il a espousé ou espouse la dicte Huyllard à l'avenir, nous voulons et ordonnons que la dicte exhéredation sorte en son plein et entier effect ».

Ce passage est caractéristique et donne une idée exacte des mœurs de l'époque. Les papiers de la famille de la femme de Christophe Mesnard nous fournissent un autre exemple de cette rigidité inflexible, de la part de certains parents dans les questions de mariage. C'est la contre-partie du précédent. Il s'agit cette fois d'un grand seigneur qu'une famille bourgeoise de robe refuse d'admettre en son sein. Louis de Sanzay, baron de l'Auberaye, fils de François de Sanzay, baron de Baulle, gentilhomme ordinaire de la chambre, qui se disait vicomte héréditaire de Poitou et prétendait descendre des anciens comtes souverains de cette province, demanda, en 1640, la main de Claude de Thurin, fille de feu Philbert de Thurin, président au grand conseil, et de Catherine Gallier-Picard, cousine-germaine de Catherine Gallier-Garnier. C'était Amador de la Porte, grand prieur de France, qui avait servi d'intermédiaire dans la négociation. Or, madame de Thurin, blessée de ce que cette recherche de sa fille, très riche héritière, eut été d'abord faite à son insu, refusa son consentement et ne céda qu'après que des sommations respectueuses lui eurent été adressées et que le baron de l'Auberaye fût venu lui faire des excuses à genoux; encore, fallut-il que le grand prieur et l'évêque de Maillezais usassent de toute leur influence, et que l'historien Jean Besly, proche parent et ami de cette mère irritée, fut parvenu à vaincre son obstination 38.

Revenons maintenant à François, qui ne put obtenir l'absolution de sa désobéissance.

Il épousa en effet, le 30 mai 1660, Renée Huyllard; mais il mourut peu de temps après son père, et Catherine Gallier-Garnier vit aussitôt céder sa colère devant cette tombe qui venait de se fermer sur le coupable. Elle finit elle-même ses jours en octobre 1671. Par son testament du 10 décembre 1667 et codicille du 24 février 1670, elle adoucit la rigueur du premier, et fonda, à la Barottière, une chapelle dédiée à Sainte-Catherine, sa patronne, dont ses enfants confirmèrent la dotation le 5 décembre 1678.

Christophe et sa femme laissèrent à leur mort six terres seigneuriales, divers biens roturiers estimés 285 000 livres et un autre en Gascogne en valant 10 000. Il était bien difficile qu'une pareille succession se partageât à l'amiable et sans que les gens de chicane ne vinsent porter la désunion entre les cohéritiers, déjà que trop divisés

par la position faite à François, l'aîné. Il y eut donc malheureusement de longs débats, qui, entés les uns sur les autres, entretenus par d'avidés procureurs, cette vermine des familles, ne se terminèrent, de guerre lasse, qu'au milieu du XVIIIe siècle **39**.

Christophe signa toujours : Mesnard. Parmi ses enfants, les uns conservèrent la même orthographe, et leurs descendants l'emploient encore de nos jours. La branche aînée et celle des seigneurs de la Claye reprirent au contraire l'ancienne, et ont écrit depuis : Maynard. De là provient la différence qu'on remarque aujourd'hui entre ces deux transcriptions d'un seul et même nom. Ce n'est d'ailleurs qu'à dater de la fin du règne de Louis XIV, qu'on commença à rendre l'orthographe des noms propres invariablement stationnaire.

Les enfants issus du mariage de Christophe et de Catherine Gallier-Garnier furent :

1° **François, qui suit en X** ;

2° **Louis, tige de la branche de la Barottière, relatée au § V**, laquelle a toujours conservé l'orthographe du nom employée par Christophe ;

3° Jean, dit l'abbé de la Vergne, mort en 1702. Il était docteur en Sorbonne, chanoine de Luçon, et l'un des principaux dignitaires de cette cathédrale. C'était un homme instruit, qui avait une belle bibliothèque. Il faisait souvent sa résidence à la Vergne de Péault, où il avait réuni une suite de portraits de famille et des évoques de Luçon, dont les derniers débris se voyaient encore, il y a quelques années, dans le grand salon de cette maison ;

4° Rodolphe, chevalier, seigneur de Saint-Marc et de la Rudelière, qui, de Renée Lemeignan, eut deux filles : Jeanne et Marie ;

5° **Gabriel, auteur de la branche de la Claye, relatée au § VI** ;

6° Autre Gabriel, mort mineur avant d'entrer dans l'ordre de Malte, auquel on l'avait destiné ;

7° Suzanne, mariée, par contrat du 15 février 1658, passé à la Barottière, devant Louis Charon et F. Loublier, avec Antoine de la Haye, chevalier, seigneur des Hommes, fils puîné de Philippe de la Haye, chevalier, seigneur de Montbault, et de Suzanne du Puy-du-Fou

X. François, seigneur de la Barottière, fils aîné de Christophe Mesnard et de dame Catherine Gallier-Garnier, épousa, par contrat passé, le 27 mai 1660, devant Jousson et Richard, notaires de la baronnie d'Aspremont, Renée Huillard, veuve de Jacques Taillefer de Montausier, et fille de Mathieu Huillard, seigneur de Lavau, et de N. Joussetin de Marigny. Ils reçurent la bénédiction nuptiale à Apremont, le 30 mai 1660, de Sorin, curé dudit lieu **40**.

François eut de son mariage deux enfants :

1° **Jean qui suit en XI** :

2° Françoise, mariée à Eusèbe Girard, chevalier, seigneur de la Girardie **41**.

XI. Jean, chevalier, seigneur de la Vergne-Cornet, de la Vergne de Péault, et en partie de la Barottière, épousa, par contrat du 27 février 1683, passé devant Louis Pédeau et Mathieu Saulnier, notaires de la baronnie du Gué-Sainte-Flaive, Marie-Jacqueline Foucher, fille unique de Germanicus-François Foucher, chevalier, baron du Gué-Sainte-Flaive, et de Jacqueline d'Arcemalle **42**. Nous avons déjà vu que François Maynard avait été déshérité par ses parents, pour s'être marié contre leur volonté, et que, la mort l'ayant surpris dans la force de l'âge, Catherine Gallier-Garnier, alors veuve, avait révoqué, en ce qui la concernait, l'exhérédation qu'elle avait prononcée contre lui, conjointement avec son mari, et fait rentrer ses petits enfants, Jean et Françoise, dans les droits de leur père. Sa succession, ainsi que nous l'avons constaté, donna lieu à une foule de procès ruineux évoqués jusqu'au parlement de Paris. Enfin intervint un accord par lequel Louis Mesnard, chevalier, seigneur des Gazons, Jean Mesnard, abbé de la Vergne, Gabriel Maynard, chevalier, seigneur des Deffends, tous fils puînés de Christophe Mesnard et de Catherine Gallier-Garnier, ainsi que Pierre You, au nom et comme curateur des enfants mineurs de feu Rodolphe Mesnard, chevalier, seigneur de Saint-Marc, aussi leur frère, abandonnèrent à Jean Maynard et à sa sœur Françoise, alors veuve d'Eusèbe Girard, la Vergne de Péault, la Vergne-Cornet, Saint-Gillet, avec toutes leurs dépendances, les marais salants de Belair et de Huchegrolles, plus une rente sur la terre de la Rudelière et une somme de dix mille livres, à la seule charge de servir une rente pour la fondation d'une chapelle à la Vergne-Cornet, selon le vœu exprimé par leur mère. De leur côté, le frère et la sœur firent une renonciation formelle, tant au sujet de la Barottière que des autres biens provenant de la succession de leurs grands parents.

Mais là ne devait pas s'arrêter les contestations, la mort de l'abbé de la Vergne vint raviver les débats qui se continuèrent jusque vers 1745 [43](#).

Jean Maynard mourut en 1693, laissant de son mariage avec Jacqueline Foucher :

1° Jacques, qui suit en XII ;

2° François-Germanicus, auteur de la branche des barons du Langon, rapporté au § II ;

3° Jeanne-Marie, femme de Charles-Esprit Baudry d'Asson, chevalier, seigneur de Grezé, qui passa, le 29 août 1747, avec ses cohéritiers et les duchesses d'Estissac et d'Anville, légataires universelles de Gabrielle-Françoise de Chateaubriand, veuve de René, marquis de Savonnières, une transaction par laquelle furent fixés les droits des héritiers Maynard à la succession de ladite demoiselle de Chateaubriand, leur parente [44](#).

Nous devons mentionner ici, avant de passer à l'article suivant, le jugement rendu le 28 septembre 1699, par M. de Maupeou, intendant de Poitou, en vertu duquel Marie-Jacqueline Foucher de Sainte-Flaive, veuve de Jean Maynard, chevalier, seigneur de la Vergne, et Jacques Maynard, chevalier, baron de Sainte-Flaive, leur fils aîné, furent maintenus dans les privilèges des autres nobles du royaume [45](#).

XII. Jacques, chevalier, baron de Sainte-Flaive, seigneur de la Vergne-Cornet et autres lieux, épousa, par contrat passé devant Thoumazeau et L. Blayneau, notaires du marquisat de la Chaise, le 24 novembre 1705, Bénigne-Marguerite Jodouin, fille d'Alexandre Jodouin, chevalier, seigneur de Marmande, Passy et la Mothe-de-Frosse, et de dame Bénigne de la Varenne [46](#).

Jacques vendit, par contrat passé à Paris, le 11 octobre 1715, devant Vallet et son collègue, notaires au Châtelet de Paris, la terre de Sainte-Flaive à François de Granges de Surgères, chevalier, marquis de Puyguyon, lieutenant-général des armées du Roi, agissant pour Alphonse Salgues, marquis de Lescure [47](#), capitaine de dragons au régiment de Bauffremont, et pour dame Elisabeth-Henriette de Granges de Surgères, dame de Lescure, son gendre et sa fille puinée. Dans l'acte de cession, le vendeur se réserve le droit de conserver le titre de baron de Sainte-Flaive [48](#). La mère de Jacques Maynard se remaria en 1701 avec Alexandre



Mesnard, chevalier, seigneur de la Godelinière, lieutenant au régiment d'Anjou (infanterie), cousin germain de son premier mari, étant issu de Louis, second fils de Christophe et de Catherine Gallier-Garnier. Le peu de soin qu'elle avait apporté à l'administration de la tutelle de son fils n'avait pas peu contribué à déranger la fortune de celui-ci, qui fut obligé, pour mettre ordre à ses affaires, de vendre la Vergne-Cornet, terre appartenant dès la fin du XIIIe siècle à ses ancêtres [49](#). Peu de temps après, il fut maintenu dans sa noblesse, le 14 janvier 1716, par M. Quentin de Richebourg, intendant de Poitou, sur la présentation de l'ordonnance de M. de Maupeou, du 28 septembre 1699 [50](#).

Ses enfants furent :

1° Jacques-Germanicus, seigneur de Passy, dont la veuve, Marie-Eléonore-Elisabeth de la Boucherie, épousa, en secondes noces, Alexandre-Bonaventure Mesnard, chevalier, comte de Mesnard [51](#) ;

2° François-Henri, qui suit en XIII.

XIII. François-Henri, chevalier, seigneur du Pont de la Pierre, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, marié, par contrat passé devant Crassous et Fleury, notaires royaux, à la Rochelle, le 12 février 1744, avec Marie Broussard, fille de feu Daniel Broussard, d'une famille d'échevinage et de robe de cette ville, et de demoiselle N. Béraudy [52](#)

François-Henri n'eût qu'une seule fille de son union, **Marie-Bénigne qui épousa François-Germanicus-Bonaventure Maynard, seigneur de Saint-Gillet, son cousin, en XIII dans la branche des barons du Langon, ci-dessous.**

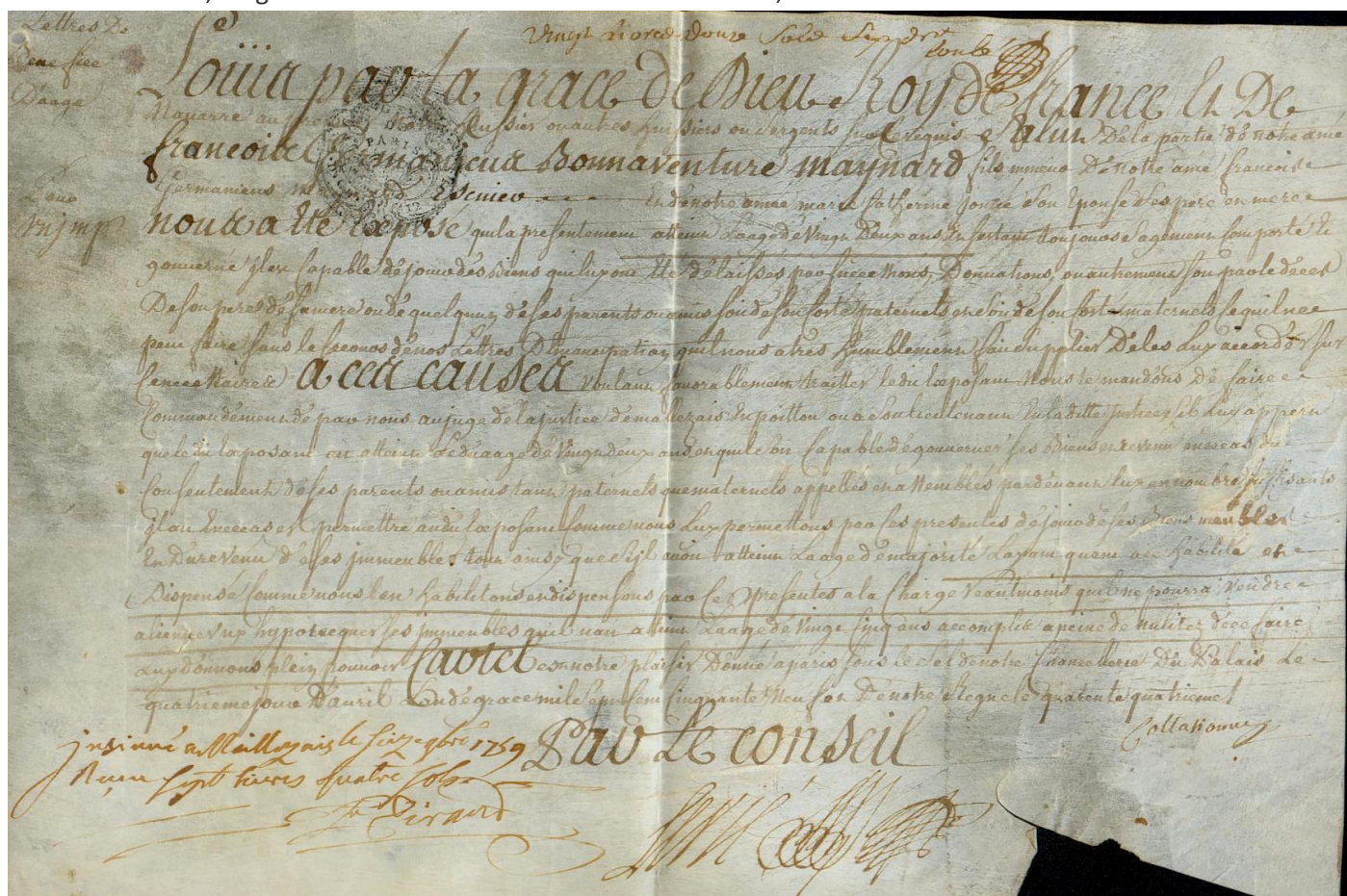
On a pu remarquer, en parcourant les degrés précédents, dans quelles erreurs singulières est tombé M. de Courcelles, à partir de Christophe et de Catherine Gallier-Garnier. Nous ne comprenons vraiment pas qu'il ait pu les commettre, ayant sous les yeux les archives originales de la famille, à lui communiquées par les représentants de l'une des branches cadettes. Il est allé plus loin : il a fait disparaître, de sa pleine autorité, tous les descendants de la branche aînée, qui semble ainsi s'être éteinte au milieu du XVIII siècle. Le présent travail fera justice de pareilles négligences échappées à un homme dont le livre a néanmoins quelque réputation. Et pourtant nous n'avons pas eu à notre disposition plusieurs des documents qui lui ont servi, sortis qu'ils étaient de notre branche pendant le dernier siècle.

§ II : PREMIÈRE BRANCHE - LES BARONS DU LANGON (pp 50-61 dans le livre d'Henry de la Citardière)

XII. François-Germanicus, chevalier, seigneur de Saint- Gillet, fils puîné de Jean Maynard, seigneur de la Barottière , et de Marie-Jacqueline Foucher de Sainte-Flaive épousa, par contrat passé devant Boiffard et Lambert, notaires royaux, à Saint-Maixent, le 14 février 1719, Marie-Louise Jaumier, fille de François Jaumier, chevalier, seigneur de la Barbelinière, et de Marie Pallardy. Jean Jaumier, chevalier, comte de Saint-Gouard, oncle de l'épousée, lui donna, à l'occasion de ce mariage, la propriété et la jouissance de la terre de la Mosnerie, dans la paroisse des Moutiers-sous-Chantemerle, pour en jouir à partir du jour de la bénédiction nuptiale 53. François eut de ce mariage deux enfants, savoir :

1° **François-Germanicus-Bonaventure, qui suit en XIII ;**

2° Marie-Thérèse, religieuse à la communauté de Sainte-Geneviève, à Paris 54.



Donation faite par François-Germanicus MESNARD et sa femme Marie-Louise JAUMIER à leur fils François-Germanicus-Bonaventure MESNARD en 1759

XIII. François-Germanicus-Bonaventure, chevalier, seigneur de Saint-Gillet, lieutenant de cavalerie au régiment de Talleyrand, épousa, au château de Passy, paroisse de Corps, devant Fèvre et Chouteaux, notaires, à Mareuil, le 21 avril 1760, Marie-Bénigne Maynard, sa cousine, fille unique de François-Henri, seigneur du Pont de la Pierre, et d'Esther Broussard. Ils furent mariés à l'église, le 22, avec dispenses du Pape, du deuxième au troisième degré de consanguinité. La baronne de Sainte-Flaive, grand'mère de la mariée, lui donna en dot la terre de Saint-Gillet **55**.

L'entérinement du testament d'Antoine-Charles-Henri d'Arcemalle, et l'acte passé à cette occasion à Fontenay, le 22 octobre 1769; nous fait connaître quels étaient alors les membres existant de la famille. On y voit, en effet, intervenir François-Germanicus-Bonaventure Maynard, chevalier, seigneur de Passy; dame Marie-Bénigne Maynard, sa femme : Alexandre-Bonaventure Mesnard, chevalier, comte de Mesnard, héritiers présomptifs dudit Antoine-Charles-Henri Darcemalle, chevalier, baron du Langon, leur parent, à cause de Marie-Jacqueline Foucher, dame de Sainte-Flaive, fille unique de Germanicus-François Foucher, chevalier, baron de Sainte-Flaive, et de dame Jacqueline Darcemalle, mariée, comme nous Pavons vu, le 27 février 1683, à Jean Maynard, chevalier, seigneur de la Barottière, de la branche aînée, puis, en secondes noces, avec dispenses du Pape, le 13 avril 1701, à Alexandre Mesnard, chevalier, seigneur de la Godelinère, cousin-germain de son premier mari **56**.

François-Germanicus-Bonaventure eut pour sa part, dans la succession de Henri Darcemalle, la baronnie du Langon, terre considérable du Bas-Poitou, et sous le nom de laquelle la branche aînée a été depuis connue.

Nous avons donné, avec les renseignements sur les familles alliées aux Maynard, une notice sur le Langon. Nous y renvoyons le lecteur, nous contentant de reproduire ici le sceau de cette baronnie, gravé pour François-Germanicus-Bonaventure.



Au mois d'octobre 1787, la commission intermédiaire de l'élection de Fontenay ayant été nommée, en vertu de l'ordonnance du 12 juillet précédent, le baron du Langon fut l'un des électeurs qui procédèrent à cette opération. Présenté pour être le syndic de l'ordre de la noblesse, le marquis de la Coudraye l'emporta sur lui. Lors de la création des municipalités, les habitants du Langon le choisirent pour leur maire, en récompense, peut-être, de ce qu'il avait beaucoup contribué à faire choisir cette commune pour chef-lieu d'un canton composé du Langon, Saint-Martin-sous-Mouzeuil, Mouzeuil, Nalliers, Petosse et Auzais. Plus tard cette circonscription fut supprimée.

Resté en Vendée pendant la Révolution, il fut inscrit sur la liste des suspects et soumis, pendant un an environ, à une détention préventive. Il en sortit après le 9 thermidor.

François-Germanicus-Bonaventure Maynard mourut au Langon, le 26 octobre 1797. Il avait eu de son mariage dix-sept enfants, la plupart morts en bas âge. Voici ceux qui vivaient au moment de la Révolution :

1° **Louis Bénigne-Germanicus-Bonaventure, qui suit en XIV ;**

2° Marie-René-Bonaventure, dit le chevalier de Maynard, qui fit, le 25 mars 1782, ses preuves de page à la grande écurie, devant M. d'Hozier. Il servit comme sous-lieutenant, en 1787, au régiment de dragons de Bouffiers.

*en suite de la Comp. d'Allice
 Arg. et Buffler Dragon*
me de l. Marie René Bonnaventure Maynard du Langon
Aujour HUI Douzième Du Mois de Juillet 1786 Le Roy Etant à Versailles
 Parant une autre Confiance et la Valeur, Courage, Expérience et la Guerre, Vigilance à bonne Conduite du
Sr Marie René Bonnaventure Maynard du Langon Sous Lieutenant de Amplemann
 Et de sa fidélité et affection à son service, Sa Majesté lui a donné et octroyé la charge de *Sr* Sous Lieutenant
en la Comp. d'Allice dans le Rég. de Buffler Dragon venant par la promotion de *Sr* de Joinville à son Lieutenant
 en de son
 Pour dorénavant en faire les fonctions, à ajouter aux honneurs, autorités, prérogatives, droits et appointements
 qui y appartiennent, et à semblables dont jouissent ceux qui sont pourvus de semblables charges
 Et ayant Sa Majesté
 témoignage de sa volonté, commande de lui exécuter le présent Édit, qu'Elle a signé de sa main et son Contresig
 par moi son Conseiller Secrétaire d'Etat et de ses Commandans à finances.

Affectation signée par Louis XVI en juillet 1786, de Marie-René-Bonaventure de MAYNARD au régiment de dragons de Boufflers

Il rejoignit, en 1793, l'armée de Condé, où il fut nommé sous-lieutenant au régiment noble à cheval de Berry. Il fit avec distinction les campagnes de 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, et en partie celle de 1800, ainsi que l'atteste une lettre de M. le duc de Berry, en date du 1er septembre 1817 [57](#) ;

Nous Louis Antoine, Petit-fils de France, Duc D'Angoulême.
 Chef Du Régiment Noble-à-cheval N. i. N. N. N.
 Certifions que M. Marie René Bonnaventure, Chevalier de Maynard, Gentil-homme de la Province
 de Poitou, ancien-officier au Régiment de Hussards D'Alsace, Suivi en 1791, a fait toutes les campagnes
 de la révolution, l'avoir été dans l'armée de Bourbon, Deux dans l'infanterie Noble du corps de Condé, et le
 dans les troupes à cheval, qu'il a été blessé d'un coup de feu en 1796 pour lequel le Roi a
 qui lui a accordé la Croix de St Louis, et qu'il a servi avec honneur en qualité d'officier au Régiment
 Régiment Noble-à-cheval, ^{Depuis l'année 1799} n'ayant jamais cessé de manifester les principes d'un brave et loyal
 homme et d'un sujet fidèle.
 En foi de quoi Nous lui avons fait expédier le présent certificat que nous avons signé de notre
 main, et au quel Nous avons fait apposer le Sieur de nos armes. Fait à Neimhoff en Prusse le 25 Août 1817.
 Louis Antoine
 1800-1.

Action d'éclat :

Le 14 mars 1814 à l'Armée d'Italie à la tête de 100 hommes qu'il commandait il enleva sans une découverte le village retranché de Robervilla défendu par 400 fantassins et 80 cavaliers Autrichiens, leur fit soixante-seize prisonniers parmi lesquels étaient quatre officiers, au commencement de l'action il soutint avec 20 hommes une charge de 30 cavaliers qui furent obligés de se retirer ayant perdu leur chef, un instant après s'étant armé d'un fusil il se défendit dans la mêlée des coups de baïonnette que lui portait un soldat ennemi.

Décorations : Chevalier de la Légion d'Honneur le 18 mai 1820, Chevalier de Saint-Louis le 20 avril 1829."

3° Honorée ;

4° Renée-Emilie, décédée sans alliance, le 5 septembre 1851 ;

5° Bonaventure-Fidèle, chevalier de Malte, mort en émigration dans le régiment de Saxe 58 ;

6° Henri-Marie Richard, reçu page en 1784, mort en émigration dans le régiment de Saxe ;

7° **Aimé-Bonaventure-Benjamin, relaté au § IV.**

XIV. Louis-Bénigne-Germanicus-Bonaventure, chevalier, seigneur de Passy, sous-lieutenant au régiment de Languedoc (dragons), épousa, par contrat passé par Millouain et P.-J. Fillon, notaires, à Fontenay-le-Comte, le 9 février 1784, Louise-Adélaïde-Charlotte Racodet, fille mineure de Charles Racodet, chevalier, seigneur de la Vergnay, et de feu dame Jeanne-Marguerite Boutou de la Bausigière 59. Peu de temps après son mariage, Mlle Racodet hérita de la terre de la Bausigière de Jeanne-Louise- Modeste Boutou, sa tante maternelle. Nous avons inséré plus loin' une note détaillée sur la famille Boutou. Comme la Bausigière, résidence actuelle de la branche aînée des Maynard, leur a appartenu pendant plus de cinq cents ans, nous avons pensé devoir leur consacrer un article spécial, et cette circonstance nous a permis de donner la liste complète des seigneurs de cette terre, depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'à la Révolution.

Bénigne-Bonaventure-Germanicus-Louis quitta le service peu après son mariage, émigra au moment de la Révolution, et entra à l'armée des princes, où il servit dans les chasseurs nobles. Il se réfugia ensuite à Ham-bourg. Mme de Maynard, restée à la Bausigière, pour sauver la fortune de ses enfants, fut emprisonnée à Fontenay, au mois de mars 1793, et délivrée à la prise de cette ville, par l'armée vendéenne, le 25 mai suivant : mais elle fut de nouveau incarcérée à la fin de 1793 et envoyée à Celles. Elle en sortit après le 9 thermidor. Dans l'intervalle qui s'écoula entre ses deux captivités, Mme de Maynard s'était tenue pendant plusieurs jours avec ses enfants cachée dans les bois de la Bausigière, où un garde nommé François, venait, au péril de sa vie, leur apporter leur nourriture. Plus tard, ce fidèle serviteur ne voulut jamais accepter de récompense. Il était étranger au pays, et on ignorait son passé, lorsqu'à sa mort, on découvrit sur lui le stigmate des condamnés. Où trouver une plus noble expiation d'une ancienne faute, que le dévouement de ce vieux serviteur à ses maîtres !

M. de Maynard, revenu dans sa patrie, suivit bientôt dans la tombe Mlle Racodet. Il mourut au Langon, le 31 décembre 1820. Il avait eu de son mariage :

1° Adèle, décédée sans alliance, en 1826 ;

2° Léontine-Marie-Renée, mariée à Florent-Daniel de Guinebauld, dont elle n'a point eu d'enfants ;

3° **Bonaventure-Louis-Germanicus-Jules, qui suit en XV ;**

4° Caroline, supérieure du couvent des Ursulines de Jésus, à Luçon ;

5° Arsène, religieuse aux Ursulines de Jésus, décédée en 1851, à Chavagne ;

6° Zénobie, religieuse aux Ursulines de Jésus, décédée en 1849 ;

7° **Alphonse-Aimé-Anne-Paul, rapporté au § III.**

XV. Jules-Bonaventure-Louis-Germanicus, baron de Maynard , chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur, officier supérieur de la garde royale, démissionnaire en 1830, a épousé, le 6 juin 1826, par contrat de mariage signé du roi Charles X, Marie-Antoinette-Françoise Baudon d'Issoncourt, fille du comte Baudon d'Issoncourt et de Frédéricque-Walburge-Antoinette de Lilien , dont la mère, Claire de Ligniville, dame étoilée de l'ordre de Marie-Thérèse, sœur de Charlotte de Ligniville, mère de M. d'Issoncourt, avait épousé Alexandre, baron de Lilien, chambellan de Joseph II, empereur d'Allemagne. De ce mariage est issu :

1° Gaston, attaché au ministère des affaires étrangères.

§ III

XV. Alphonse-Aimé-Anne-Paul, chevalier de Maynard, se maria, en 1825, avec Armande Duchillau, fille du comte Duchillau et petite-nièce de Jean-Baptiste Duchilleau, aumônier des reines Marie Leczinska et Marie-Antoinette, évêque de Châlons-sur-Saône, en 1781, archevêque de Tours et pair de France sous la Restauration.

De ce mariage sont nés :

- 1° Christine, décédée en 1848 ;
- 2° Rodolphe, lieutenant au 4e chasseurs à cheval, auteur de la branche aînée ([orthographe MESNARD](#)) ;
- 3° Gédéon, sous-officier au 6e chasseurs, auteur de la 1ère branche cadette, (orthographe MAYNARD) ;
- 4° Machabée, sous-officier au 7e chasseurs, auteur de la 2ième branche cadette, (orthographe MAYNARD) ;
- 5° Isabelle ;
- 6° Henri, engagé volontaire aux zouaves, auteur de la 3ième branche cadette, (orthographe MAYNARD) décédé le 26 juin 1912 à Luçon.

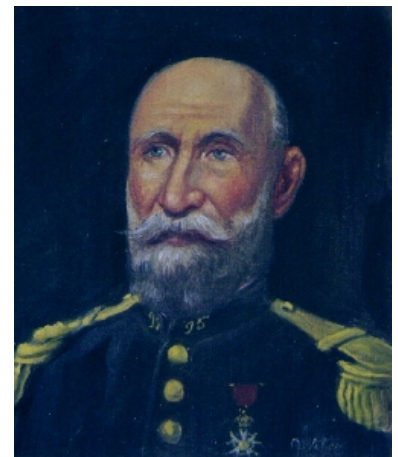
À la guerre de 1870, Rodolphe, en photo ci-dessus, fut rappelé à l'activité comme lieutenant-colonel, il fonda le 95° Régiment de Territoriale, qu'il équipa à ses frais. Dans ce régiment, ses deux frères cadets, Machabée et Gédéon, qui étaient jumeaux servaient comme Chef de Bataillon. Les mobiles voulaient déclencher la Commune à Toulouse dans cette ville. Rodolphe, qui venait de recevoir le commandement du camp de Toulouse, décréta une revue pour la prise de son commandement. Après la revue il ordonna aux Mobiles d'avancer et de former les faisceaux avec leurs fusils. Il fit alors passer ses troupes entre celles-ci et les Mobiles et les désarma ainsi. Pour cette action il fut fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

Suite de la filiation (non présente dans le livre de H. de la Citardière)

XXI° Degré

Rodolphe-Bonaventure-Anne-Roch de MESNARD, chevalier. Il est né le 9 mars 1829 au Château de la Gibonnière, commune de Saint-Cyr-les-Gâts (Vendée), fit ses études secondaires au Collège religieux de Fontenay-le Comte (Vendée). Reçu plus tard à Saint-Cyr, il fut réformé à la visite médicale pour maladie de cœur. On l'avertit qu'il n'avait plus que quelques mois à vivre... et il mourut à 89 ans.

Ne pouvant rentrer à Saint-Cyr, il réussit à s'engager dans la cavalerie par le rang et rentra ensuite à Saint-Cyr où il fut reçu alors et en sorti sous-lieutenant de cavalerie, il fit ensuite le Cadre Noir à Saumur. En 1852, comme lieutenant, Rodolphe participa à la campagne du Bas-Dahra sous les ordres du Général LAPASSET. Il stationna à Cassaigne puis resta six ans comme chef de poste à Neckmaria. Rentré en France il donna sa démission de l'armée parce que son colonel lui refusa une permission de longue durée pour se marier. Il se maria le 17 avril 1860 avec Marie, Césarine, Berthe de BEAUROYRE-VILLAC née le 25 juillet 1839 à Veully-la-Poterie (Aisne) fille unique du Vicomte de BEAUROYRE-VILLAC et d'Hélène de BEAUROYRE (sa cousine). Ces BEAUROYRE étaient issus d'une vieille famille féodale, aux armes et à la devise parlante : trois serres d'aigle sur fond d'azur, devise : « Serre et jamais ne desserre ». Hélène de BEAUROYRE est décédée le 22 mars 1915 en Algérie :



De leur mariage naquit 12 enfants :

- 1) Ferdinand, né le 25 février 1861, décédé avant 1914, donc avant Gaston sans postérité mâle,
- 2) Christophe-Louis, né le 26 mars 1862, appelé Louis, qui continuera la descendance,
- 3) François, né le 29 décembre 1869, sans descendance,
- 4) Jeanne, née le 10 décembre 1871,
- 5) Antoine, qui à la suite de convulsions infantiles resta hémiplégique et aveugle, sans descendance,
- 6) Henriette, née le 6 décembre 1876,
- 7) Anne-Marie, née le 27 janvier 1879,

8) Marie-Caroline, en mémoire de la Duchesse de Berry, née le 30 juin 1881, filleule de sa tante Marie-Caroline de MESNARD, fille unique de Charles-Ferdinand, Windsor, Comte de MESNARD et de Flora de BELLISEN.

Quatre enfants moururent en bas âge, tous naquirent au château de la Bastille à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), sauf Antoine qui naquit au château de Boisseuil (Dordogne).

En 1862 mourait sans postérité mâle Charles-Ferdinand, Windsor, Comte de MESNARD, il était le seul fils de Louis-Charles, Bonaventure, Pierre Comte de MESNARD et Pair de France, le titre et les armes revenaient donc à l'aîné du second rameau de la branche aînée, en l'occurrence Rodolphe. L'aîné du premier rameau de la branche aînée étant à l'époque Gaston, Baron de MAYNARD, 1er secrétaire d'Ambassade.

À la guerre de 1870, Rodolphe fut rappelé à l'activité comme lieutenant-colonel, il fonda le 95^e Régiment de Territoriale, qu'il équipa à ses frais. Dans ce régiment, ses deux frères cadets, Machabée et Gédéon, qui étaient jumeaux servaient comme Chef de Bataillon. Les mobiles voulaient déclencher la Commune à Toulouse dans cette ville. Rodolphe, qui venait de recevoir le commandement du camp de Toulouse, décréta une revue pour la prise de son commandement. Après la revue il ordonna aux Mobiles d'avancer et de former les faisceaux avec leurs fusils. Il fit alors passer ses troupes entre celles-ci et les Mobiles et les désarma ainsi. Pour cette action il fut fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

§ IV

XIV. Aimé-Bonaventure-Benjamin naquit au Langon, le 4 octobre 1775. Il était le dix-septième enfant de François-Germanicus-Bonaventure Maynard, baron du Langon, et de Marie-Bénigne Maynard. Sa vie a été employée tout entière à combattre pour la royauté. Il avait seize ans, lorsqu'il émigra en 1791. Il servit d'abord à l'armée des princes, dans les hussards de Saxe, puis passa en Angle- terre, prit part à l'expédition de Quiberon, et fut du petit nombre des royalistes que les chaloupes anglaises tentèrent d'arracher à la mort. Rentré en France, il épousa, à Luçon, Henriette-Charlotte Baudry-d'Asson, de cette famille poitevine que nous avons déjà vue alliée aux Maynard, et qui compte parmi ses membres Antoine Baudry de Saint-Gilles, l'un des religieux les plus distingués de Port-Royal **60**. M. de Maynard passa dans le sein de sa famille le temps de l'Empire et de la première Restauration. Les événements politiques l'arrachèrent à cette vie calme. Lors du débarquement de l'Empereur en Provence et de sa marche à travers la France, Benjamin se rendit à Bordeaux, auprès de M. le duc d'Angoulême, et reçut de ce Prince l'ordre de favoriser un débarquement d'armes en Vendée. Arrêté aux environs de Saintes, avec son domestique, celui-ci sut dérober aux recherches les lettres importantes que renfermait le portefeuille de son maître. M. de Maynard fut néanmoins enfermé dans cette ville, et conduit ensuite à Rochefort, où il fut mis en liberté.

Lorsque Louis de la Rochejaquelein débarqua en Vendée, le 16 mai 1815, chargé par le roi de soulever le pays, le chevalier de Maynard **61** vint le rejoindre à Saint-Gilles, avec Frédéric de Bruc, Ludovic Charette, Goulaine et plusieurs autres chefs. Il prit part, comme commandant en second de la division des marais de Saint- Jean-de-Monts et de Bouin, aux combats de Saint-Gilles et des Mathes, où Louis de la Rochejaquelein fut tué, et se distingua par sa valeur dans toutes les actions qui eurent lieu à cette époque. La seconde Restauration rendit bientôt la paix à la France. Si le mouvement de 1815 n'eut pas la grandeur de la première guerre, n'oublions pas toutefois que quand les plénipotentiaires des puissances coalisées voulurent enlever à la France Charlemont, Condé, Givet et cinq autres places fortes qu'elle avait conquises sous Louis XIV, le duc de Richelieu put leur répondre : « *que le principe de la conquête ne pouvait être appliqué à un pays avec lequel il n'avait pas existé un état de guerre légalement reconnu. Que Napoléon, l'ennemi commun, avait fait la guerre aux alliés ainsi qu'au roi Louis XVIII : mais que le Roi de France était toujours resté membre de l'alliance et que le contingent de quatre-vingt mille hommes qu'il devait fournir avait même été dépassé par les armées royales de la Vendée.* » Ainsi il était réservé en quelque sorte à la glorieuse Vendée, qui, en 1793, avait voulu arrêter les excès de la Révolution, de sauver le territoire de la France monarchique, compromis par la politique ambitieuse du conquérant.

M. de Maynard fut nommé par ordonnance royale, en date du 20 mars 1816, commandant de la garde nationale de l'arrondissement des Sables. Ici doit trouver place le projet conçu par ce royaliste zélé, qui voulait que les anciennes compagnies des paroisses se reconstituassent sous la forme légale de gardes nationales, s'exerçassent

chaque dimanche au maniement des armes et se tinssent prêtes à reformer la grande armée vendéenne, à la moindre commotion qui pût menacer le trône. Etendue à toutes les provinces de l'Ouest, cette organisation assurait à la royauté le concours dévoué de cent mille hommes. L'armée y trouvait un point d'appui, et dès lors disparaissait le danger de voir le sort de la France décidé par un mouvement révolutionnaire à Paris, sous la pression du parti libéral. Le ministère fit échouer le plan conçu par le gentilhomme vendéen. Déjà l'idée de dissoudre la chambre de 1815 et de briser les éléments royalistes de résistance était arrêtée. Le 9 août 1816, M. de Maynard reçut une lettre du comte de Coislin 62, qui commandait le département, et par laquelle ce général, en exécution d'un ordre du Ministre de la guerre, lui demandait, au nom du Roi, de lui faire la remise des canons de la division qu'il commandait en 1815. La lettre de M. de Coislin, qui devait lui-même déplorer cette mesure, est pleine de dignité et d'égards. M. de Maynard refusa et fit cacher les pièces d'artillerie dans le Marais. C'est à ce moment que parut l'ordonnance du 5 septembre. En présence du réveil des passions révolutionnaires, dont cet acte fut le signal, M. de Maynard ordonna aux gardes nationales sous ses ordres de se réunir, le dimanche 8 octobre 63, et se transporta dans plusieurs paroisses pour les passer en revue. Le lendemain, M. de Water, préfet du département, prévenu de cette démarche, interdit toute réunion de la garde nationale, sous quelque prétexte que ce fut. Déjà M. de Maynard avait été désigné au parti - libéral pour sa proclamation du 27 septembre 64; il reçut l'ordre de se rendre à Paris, qui lui fut donné pour pri- son , et où il fut retenu six mois. Enfin, sur ses demandes réitérées d'être autorisé à retourner en Vendée, il reçut, le 28 avril 1817, une lettre par laquelle M. Laîné, alors ministre de l'intérieur, lui annonçait qu'il allait prendre les ordres du Roi en conseil des ministres 65. Une seconde lettre, en date du 9 mai 66, lui apprit qu'il allait être statué sur sa demande. En effet, quelques jours après, l'autorisation de rentrer dans ses foyers lui fut accordée.

Benjamin de Maynard reçut, le 6 novembre 1822, la croix de chevalier de Saint-Louis, et fut nommé maire de la ville de Luçon, en 1827. En 1832, son fils et lui prirent les armes, lorsque Mme la duchesse de Berry vint tenter un soulèvement en Vendée, dans la prévision, partagée alors par toute l'Europe, que le pouvoir issu de la Révolution de Juillet, battu sans relâche en brèche par le parti républicain, allait laisser par sa chute la France sans gouvernement monarchique. Le 23 mai, veille du jour fixé d'abord par la Princesse pour la prise d'armes, le chevalier de Maynard ayant ordonné à quelques-uns de ses amis de se transporter aux environs du Champ- Saint-Père , où était assigné le rendez-vous de la division formée dans la banlieue de Luçon, et dont il devait avoir le commandement, ceux-ci furent attaqués au Port de la Claye par un sous-officier du 17e léger, nommé Fréron, et un simple soldat du même régiment, qui donnèrent l'alarme et firent avorter le plan de campagne 67. Ce sont les premiers coups de fusils qui furent tirés en 1832.

M. de Maynard prit part aux divers engagements qui suivirent et fut mis hors la loi avec son fils. Tous deux restèrent pendant six semaines cachés dans les bois qui entourent Chavagnes, et parvinrent à gagner Poitiers, en voyageant la nuit. Là, ils se procurèrent de faux passe- ports, avec lesquels ils traversèrent la France et atteignirent Luxembourg. Après avoir séjourné en Allemagne et en Suisse, ils allèrent à Prague rendre leurs hommages à la famille royale exilée.

Sur ces entrefaites, le père et le fils avaient été con- damnés à mort par contumace. Le jugement rendu contre eux fut cassé par la cour de Bourges, en 1837.

Le chevalier Benjamin de Maynard a échangé depuis lors l'épée contre la charrue, et, retiré dans son habitation patriarcale et hospitalière de la Maison-Rouge Rouge où il est décédé le 2 décembre 1858. Il offre aux jeunes générations le type accompli du vieux gentil homme vendéen.

Il a eu de son mariage avec Henriette Baudry d'Asson :

1° Charles-Benjamin qui suit en XV.

XV. Charles-Benjamin, né le 16 octobre 1809, entré aux pages le 2 octobre 1827, marié en 1837 à Gabrielle- Céline des Prades, dont :

1° Stanislas ;

2e Gabrielle.

§ V : DEUXIÈME BRANCHE : LES COMTES DE MESNARD (pages 61 à 70)

X. Louis Mesnard, chevalier, seigneur des Gazons, de la Barottière-, depuis la transaction du 25 février 1683 1, second fils de Christophe, chevalier, seigneur de la Vergne- Péault, de la Vergne-Cornet, de la Barottière, des Gazons et autres lieux/et de dame Catherine Gallier-Garnier, fit hommage, le 17 août 1673, de sa châteltenie de la Barottière, relevant de la baronnie de Montaigu, et en fournit le dénombrement le 15 septembre 1677. Il avait épousé, le 2 octobre 1665, par contrat passé devant P. Seicher et L. Crespeau, notaires, aux Herbiers, Marie de la Haye-Montbault, fille de feu Louis de la Haye- Montbault, chevalier, seigneur des Herbiers et de la Godelinière, et de Noële de la Ville de Férolles 69. Ses enfants furent :

1° Christophe, chevalier, seigneur de la Barottière et des Gazons, qui eut de Jeanne Gastinaire : Jean-Louis, chevalier, qui assista, le 21 mai 1764, à la signature du contrat de mariage d'Alexandre-Bonaventure, comte de Mesnard, son neveu à la mode de Bretagne 70, et mourut sans postérité ;

2° Marc, décédé avant 1743;

3° **Alexandre qui suit en XI** ;

4° Jean ; 5° Gabriel ; 6° Marie ; 7° Louise ; 8° Marguerite. Ces cinq derniers sont rappelés comme défunts dans un partage, fait le 5 mars 1743, entre Jean-Louis Mesnard, chevalier, seigneur de la Barottière, Alexandre Mesnard, chevalier, seigneur de Chasnay, et François-Florent Duchesne, chevalier, seigneur de Denant, époux de dame Marie-Jacqueline Mesnard 71.

XI. Alexandre, chevalier, seigneur de la Godelinière, des Voureils, de Chasnay et autres lieux, né à la Barottière, le 19 mars 1677, épousa, avec dispense du pape du 13 avril 1701, et par contrat passé le 13 mai, devant Pellon et Prévèreau, Marie-Jacqueline Foucher, dame de Sainte-Flaive, veuve de Jean Maynard, chevalier, seigneur en partie de la Barottière, son cousin-germain. Alexandre fut maintenu dans sa noblesse par M. de Richebourg, intendant du Poitou, le 27 juillet 1715. Il laissa de son mariage :

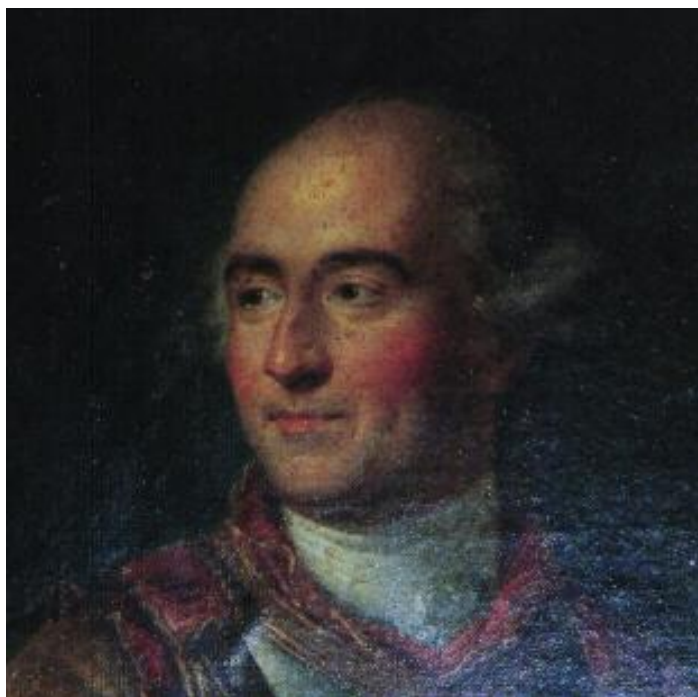
1° Alexandre, **dont l'article suit en XII**;

2° Marie-Jacqueline, mariée d'abord avec François-Florent Duchesne, chevalier, seigneur du Mesnil et de Denant 72, et, en secondes noces, avec Dominique de Jouin, gentilhomme du duc d'Orléans, capitaine au régiment de cavalerie de Chabillant.

XII. Alexandre, chevalier, seigneur de Chasnay, des Voureils et autres lieux, capitaine au régiment de l'Ile de France (infanterie), partagea la succession paternelle avec sa soeur, le 26 août 1732, et passa avec elle une transaction au sujet de différends qui s'étaient élevés entre eux relativement à ce partage, le 25 avril 1744. Alexandre Mesnard acquit d'Anne-Renée de Bessay, veuve de Louis de la Roche-Saint-André, chevalier, seigneur de Lespinay, les terres seigneuriales des Ardias, de la Prévoisière et des Juraires. Le 24 juin 1758, il reçut du maréchal de Senneterre des lettres de convocation au ban de la noblesse de Poitou, pour se rendre en armes sur les côtes de Saintonge et du pays d'Aunis, que les Anglais menaçaient. Il avait épousé en premières noces Anne Surineau, dont il n'eut point d'enfants, et en secondes, par contrat passé devant Esnard, notaire de la Châteltenie du Lieudieu, le 16 juin 1733 73, Marie-Madeleine Buor de la Voy 74, fille de Gabriel Buor de la Voy, chevalier, seigneur de la Gobinière, et de Madeleine Thomas de la Forestrie. Alexandre eut de sa dernière femme :

1° **Alexandre-Bonaventure, qui suit en XIII** ;

2° Louis Louis-Marie-Pierre, chevalier, tué au siège de Nantes le 27 juin 1793.



XIII. Alexandre-Bonaventure, chevalier, comte de Mesnard, seigneur de la Barottière, les Ardias, Chasnay et autres lieux, commandeur de Saint-Lazare, (photo ci-dessus à droite) chevalier de Saint- Louis, né le 8 mai 1734. Reçu page de la grande écurie en 1751, il fut ensuite capitaine au régiment royal-cavalerie , avec le rang de lieutenant-colonel, fit toutes les campagnes de la guerre de sept ans, se trouva en 1758 aux batailles de Crevelt et de Lutzelberg, où il fut blessé, et combattit en 1760 à celle de Corback : obtint, par lettres patentes de décembre 1766, l'érection en Comté, sous le nom de comté de Mesnard, de sa terre de la Barottière : il fut nommé gentilhomme de la chambre du comte de Provence, le 4 janvier 1772; fit ses preuves pour monter dans les carrosses du roi devant M. Chérin **75**, fut breveté mestre de camp de cavalerie, le 9 juin 1772. Nommé capitaine des gardes de la porte de Monsieur (1er mai 1777); il émigra en 1791, et remplit à Coblenz les fonctions d'adjutant-général. Il y mourut en mai 1792. Il avait épousé, par contrat passé devant Lasnonnier, notaire des baronnies de Mareuil et de la Vieille-Tour, le 21 mai 1764, Marie-Elisabeth de la Boucherie du Margat, fille de N. de la Boucherie du Margat, écuyer, et de dame Marie-Charlotte de la Ville de Férolles, veuve de Jacques-Germanicus Maynard, chevalier, seigneur de Passy. De ce mariage sont issus **76** :

1° Marie-Antoine-Alexandre-Dieudonné-Edouard, comte de Mesnard, capitaine-colonel en survivance des gardes de la porte de Monsieur, arrêté à Paris, à la suite du 18 fructidor, et con- damné à mort, comme émigré rentré, par une commission militaire. Conduit dans la plaine de Grenelle, le 12 octobre 1797, il y reçut la mort sans pâlir. L'Echo de l'Europe du 19 octobre 1797, rend compte de sa fin courageuse. Marié à Louise-Joséphine de Caumont- la-Force, sœur du duc de la Force et de la célèbre Mme de Balbi ; il eut pour enfants **77** :

1° Ladislas, mort en Russie ;

2° Zénobie - Joséphine -Alexandre, qui épousa, en 1808, Hilarion- Gabriel-Amédée Louis, marquis de Lordat, d'une des plus an- ciennes maisons du Midi.

2° **Louis-Charles-Bonaventure-Pierre qui suit en XIV** ;

3° Marie-Bénigne-Eléonore-Désirée, mariée à Pierre-Honoré-Victor de Conrard de Mahé.

XIV. Louis-Charles-Bonaventure-Pierre, comte de Mesnard, né à Luçon, le 18 septembre 1769, fut reçu en minorité chevalier de Malte, le 21 août 1774, entra à l'école de Brienne, où il eut des relations assez intimes avec le futur Empereur des Français, alors son condisciple. Sous-lieu- tenant aux carabiniers en 1786, il fut présenté au Roi et admis à monter dans ses carosses : lieutenant de rempla- cement dans le régiment de Conti-dragons, puis capitaine au même titre, 1789, il se trouvait à Paris lors de la fuite de Louis XVI. Arrêté dans cette circonstance, puis relâché bientôt après, il rejoignit l'armée des princes à Goblentz, fit la campagne de 1792 dans les gardes-du-corps du Roi, et, à l'époque du licenciement, se retira en Angleterre, où il reçut des secours de lord Maynard, chef d'une ancienne famille anglaise élevée à la pairie en 1766, et issue d'un Maynard, figurant parmi les chevaliers qui suivirent Guillaume, duc de Normandie, lors de sa descente en Angleterre. Plusieurs généalogistes ont rattaché cette famille

aux Maynard du Poitou. Quelque soit le degré de vraisemblance que l'on puisse fonder sur cette assertion, également honorable pour les deux familles, la noble conduite de lord Maynard et les services qu'il rendit à la famille émigrée ont uni les deux maisons par les liens sacrés de la reconnaissance. Mais le comte de Mesnard eut à cœur de chercher des ressources dans son propre travail, et, ne voulant pas abuser d'une généreuse hospitalité, il se mit à copier de la musique et à dessiner des cartes de géographie, dont la vente l'aida dans les besoins de l'exil. Nommé capitaine du régiment au service de la Grande-Bretagne, commandé par le comte de Périgord, il rejoignit ce régiment en Hollande, dans le rigoureux hiver de 1794 à 1795, et revint bientôt en Angleterre pour recruter les Français qui devaient composer sa compagnie. Il fit alors partie de l'expédition de l'Île-Dieu et retourna en Angleterre après qu'elle eut échoué. Lors du licenciement du régiment de Périgord, M. de Mesnard tenta en vain d'aller aux Indes; mais ayant trouvé trop d'obstacles à la réalisation de ce projet, il quitta l'Angleterre en 1797, voyagea en Europe, et, en 1800, fut appelé auprès de la Reine, femme de Louis XVIII, jusqu'en 1802, époque à laquelle il put rentrer en France, où ses anciennes relations avec Bonaparte lui ouvraient une brillante carrière; mais il fallait prêter un serment qui lui répugnait, il renonça donc à revoir sa patrie, alla à Londres, et eut l'honneur d'être admis dans l'intimité du duc de Berry. Marié en 1806 à Miss Sarah Mason, d'une ancienne famille du Shrewsbury, et veuve du major-général anglais Blondell; il habita la campagne jusqu'en 1813. Cette année-là, il accompagna le duc de Berry à Jersey et ensuite à Cherbourg, où il fut chargé par le prince d'une mission de confiance près de Joséphine.



À la Restauration, M. de Mesnard reçut le brevet de colonel, fut nommé chevalier de Saint-Louis, aide-de-camp et gentilhomme d'honneur de M. le duc de Berry. En 1815, il suivit le Roi à Gand et remplit un rôle important près de Wellington, qui le chargea de communications pour le duc de Berry et pour le duc de Feltre.

En 1816, M. de Mesnard fut nommé premier écuyer de Mme la duchesse de Berry, qu'il alla recevoir à Marseille. Attaché à l'inspection de la première division militaire en 1816 et 1818, commandant du département d'Eure-et-Loir, en 1820, il était aux côtés du duc de Berry lors de l'assassinat du prince, qui lui remit le poignard arraché tout sanglant de sa poitrine.

À la naissance du duc de Bordeaux, M. de Mesnard fut attaché au jeune enfant en qualité d'aide de camp et fut nommé commandeur de la Légion d'Honneur, gouverneur du château de Rosny, et plus tard (1823), commandeur de Saint-Louis et pair de France, avec un majorat de 12 000 francs. Le Roi de Naples le nomma chevalier-grand-croix de Saint-Constantin (1824) et grand-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand (1825). De son côté, Charles X lui conféra, le 3 juin 1827, le cordon bleu. Choisi pour être président du deuxième collège électoral de la Vendée, il remplit ses fonctions avec une haute impartialité. En 1828 et 1829, il accompagna Mme la duchesse de Berry dans les voyages qu'elle fit dans l'Ouest et dans le Midi de la France. En juillet 1830, absent de la Cour, il la rejoignit aussitôt à

Rambouillet, s'embarqua avec elle à Cherbourg et reçut la mission, à son arrivée à Londres, de la part des ministres du Roi d'Angleterre, de remettre à Charles X une lettre de ce souverain.

Après avoir repris ses fonctions auprès de la duchesse de Berry, il l'accompagna encore dans ses divers voyages, et, investi de toute sa confiance, que lui avaient méritée son dévouement à la famille royale et sa vieille expérience (le comte de Mesnard avait 62 ans en 1831), fut chargé de liquider ses dettes et de prendre des arrangements pour la terre de Rosny. Il suivit Madame en Hollande, en Italie, et, lors de la tentative faite par la Princesse en France, en 1832, il fut arrêté à Nantes avec elle, au moment où ses sages conseils venaient de la déterminer à quitter le sol français.

Conduit à Blaye, puis à Montbrison, il fut acquitté par le jury sur la belle plaidoirie de Me Hennequin. Aussitôt sa mise en liberté, il sollicita du conseil des ministres la faveur d'aller reprendre ses fonctions auprès de la prisonnière de Blaye, ce qu'il obtint, grâce à de nombreuses démarches et non sans qu'on opposât à la réalisation de son dessein de grandes difficultés qui font peu d'honneur au gouvernement d'alors. La correspondance qu'il entretint à ce sujet avec le maréchal Soult, président du conseil, est pleine de confiance et de dignité.

À la sortie de Blaye, M. de Mesnard se rendit avec Madame en Italie, et, à la suite d'un voyage à Rome et à Florence, la Princesse l'envoya en Angleterre et en France régler tous les intérêts qu'elle y avait laissés, et vendre, pour acquitter ses dettes, les objets et les livres précieux qui lui appartenaient.

Rentré dans sa famille avec l'autorisation de Madame, le comte de Mesnard vit la fin de ses jours empoisonnée par la perte d'une fille qu'il chérissait. Il termina lui-même sa carrière le 15 avril 1842. Nous reproduisons ici ses armes entourées des insignes des principales dignités dont il a été revêtu.

Nous terminerons cette notice par un trait de la vie parlementaire du comte de Mesnard. Il s'agissait de trois membres de la chambre des pairs sur lesquels planait une accusation fâcheuse, à l'occasion des marchés scandaleux d'Ouvrard, et l'on concluait à ce qu'il ne fût pas donné suite à l'affaire. M. de Mesnard, se prononça au contraire pour un plus ample informé, et protesta des regrets qu'il éprouverait, si lui, pair de France, était mis hors de Cour, comme le ministère voulait qu'on le fit en faveur du duc de Bellune et des généraux Guillemot et Bourdesoulle, qui devaient tenir à ce que pas un seul de leurs collègues doutât de leur innocence **77**.

Il avait eu de son mariage avec Miss Sarah Mason, décédée à Paris, en mars 1856 :

1° **Charles-Ferdinand-Windsor, qui suit en XV ;**

2° Elisabeth-Aglaré, née en Angleterre, le 17 avril 1817, mariée en 1835, à Ludovic Le Pelletier, comte de Rosambo, fils du marquis de Rosambo, pair de France, et d'Henriette d'Andlau, décédée en 1837.

XV. Charles-Ferdinand-Windsor, comte de Mesnard, né en Angleterre, le 31 mai 1809, ancien page de Charles X, marié à Flora de Bellissen, fille du marquis de Bellissen et de Mlle de la Gallissonnière, petite-fille de l'illustre amiral de ce nom, dont :

1° Caroline, tenue sur les fonds baptismaux par LL. MM. le Roi et la Reine de Naples.

§ VI. TROISIÈME BRANCHE- LES SEIGNEURS DE LA CLAYE (pages 70 à 75)

X. Gabriel Maynard, chevalier, seigneur des Deffends, cinquième fils de Christophe et de dame Catherine Gallier-Garnier, fut présenté pour être reçu dans l'ordre de Malte **78**, le 23 juillet 1657. Il épousa, par contrat passé devant Bourdeau et Landriau, notaires de la baronnie de Luçon, le 13 novembre 1668, Renée Taillefer-de-Montausier, fille de feu Jacques Taillefer-de-Montausier, chevalier, seigneur de la Charroulière, les Chasteigners, la Claye et autres lieux, et de dame Renée Huyllard, alors veuve en secondes noces de François Maynard, seigneur de la Barottière **79**. Gabriel Maynard prit part à la transaction du 25 février 1683. Il eut de son mariage :

1° **Christophe qui suit en XI ;**



2° Louis, écuyer, seigneur de Loulerie, marié, le 8 janvier 1708, à Charlotte-Julie Gourdeau, dont il n'eut point d'enfants. Il figure avec le baron du Gué-Sainte-Flaive, son neveu à la mode de Bretagne, sur l'ordre de bataille du ban de la noblesse du Bas-Poitou, convoquée à Fontenay par le maréchal de Chamilly, en vertu de lettres datées de la Rochelle, le 8 mai 1703. Cette réunion fut l'une des plus nombreuses qui eussent eu lieu depuis longtemps. Elle se composa de deux cents gentilshommes, divisés par escadron de cinquante chacun. Comme il s'agissait de résister à une descente des Anglais, ces quatre escadrons furent divisés ainsi qu'il suit : 1° escadron tiré de l'élection de Fontenay, destiné à prendre garnison à Talmond ; 2° escadron tiré de la même élection, destiné à aller à Luçon ; 3° escadron de l'élection des Sables-d'Olonne, destiné à Beauvoir-sur-Mer ; 4° escadron de l'élection de Mauléon, destiné à prendre garnison à Challans. Le ban de la noblesse du Haut-Poitou avait été en même temps convoqué à Niort **80** ;

3° Gabriel, écuyer, seigneur de la Claye, mort sans alliance **81**;

4° Catherine **82**.

XI. Christophe, chevalier, seigneur de la Claye, adressa, le 5 janvier 1695, une sommation à sa mère, alors veuve, à l'effet de la faire consentir à son union avec demoiselle Jeanne Citoys, qu'il recherchait en mariage depuis un an, et qu'il épousa, malgré sa défense formelle, le 8 janvier 1695, par contrat passé devant Pierre Guillemart et Arnauld, notaires à Luçon. Jeanne Citoys était fille de feu Pierre Citoys, écuyer, seigneur de la Touche, et de dame Catherine du Breuil. De ce mariage naquirent :

1° **Charles qui suit en XII** ;

2° Christophe ;

3° Jeanne, sans alliance.

XII. Charles, chevalier, seigneur de la Claye, fut maintenu dans sa noblesse, le 15 janvier 1716, avec Christophe et Jeanne, ses frère et sœur, et avec Louis Maynard, écuyer, seigneur de Loulerie, son oncle, sur la production de ses titres faite par Charles Citoys, écuyer, seigneur de la Touche, son oncle maternel, chargé de sa tutelle et curatelle, devant M. Quanlin de Richebourg, intendant du Roi à Poitiers. Pendant sa jeunesse **83**, il arriva à Charles Maynard une aventure fâcheuse, dont sa famille eut le crédit d'arrêter les conséquences qui pouvaient être fort graves pour lui. Se trouvant dans une auberge de Mareuil, un jour de foire, en compagnie de quelques gentils-hommes du pays, réunion dans laquelle la sobriété n'avait pas été rigoureusement observée, il se prit de querelle avec le sieur Robert de la Pacaudière, à propos de quelques louis engagés au jeu, et tua d'un coup d'épée ce dernier qui s'était jeté sur lui pour le percer de la sienne. L'affaire fit bruit : mais, enfin, intervinrent des lettres de rémission, données par le conseil de Régence de Louis XV, au mois de janvier 1720, qui coupèrent court à toutes poursuites, en déclarant que Charles avait tué son adversaire dans un cas de légitime défense **84**.

Charles Maynard épousa, le 4 février 1722, par contrat passé devant Etienne Rousseau et René-Louis Chatevère, notaires, à Luçon, Marie-Françoise Desprez, fille de feu Alexandre Desprez, chevalier, et de dame Françoise Schillicher. De ce mariage sont issus **85** :

1° **Charles-Guy, qui suit en XIII** :

2° Marie-Charlotte, sans alliance ;

3° Jeanne-Charlotte, sans alliance.

XIII. Charles-Guy, chevalier, seigneur de la Claye, page de la grande écurie sous Louis XV, était capitaine au régiment de Berry, quand il se maria à Luçon, le 4 février 1763, avec Marie-Anne-Jacquette Valteau du Rivage, fille de Pierre Valteau, chevalier, seigneur du Rivage, et de dame Hyacinthe de Béthune. De ce mariage naquirent :

1° **Bonaventure-Marie-Charles-Pierre-Joseph, qui suit en XIV** ;

2° N., femme de Charles Mulon **86**.

XIV. Bonaventure-Marie-Charles-Pierre-Joseph, chevalier de Saint-Louis, servit aux chasseurs nobles de l'armée des Princes, et fut membre du conseil général de la Vendée, sous la Restauration. Il avait épousé, le 23 octobre 1802, par contrat passé devant Guillet et Bertrand, notaires, à Nantes, Victorine-Mélanie-Justine Daubenton, fille de feu

Marcel-Ambroise Daubenton, ancien brigadier des armées du Roi, et de dame Marie-Marthe-Claire de Lory, et parente de Louis-Jean-Marie Daubenton, savant naturaliste et anatomiste, collaborateur de Ruffon.

M. de la Claye, homme intelligent, aimait à raconter comment il avait vécu, pendant l'émigration, du travail de ses mains, mettant à profit le goût qu'il avait professé, dans sa jeunesse, pour la menuiserie, qui lui avait été enseignée par un vieil artisan, voisin de la maison de son père. Grâce à cette industrie, il avait pu, disait-il, avec un juste orgueil, se passer du secours de tout le monde et vivre honorablement sans rien devoir à personne. Rentré dans sa patrie, il conserva toute sa vie le besoin d'activité qui l'avait distingué dans sa jeunesse. Aussi le vit-on s'occuper d'agriculture et donner tous ses soins à la direction de la Société formée entre les propriétaires des marais considérables qui bordent le cours du Lay, au bas de la Claye. Les archives de cette société témoignent de toute la conscience et de la sollicitude qu'il apporta dans la gestion des intérêts de ses voisins. Il eut de son mariage :

1° **Charles-Joseph-Auguste, qui suit en XV ;**

2° Charles-Bonaventure ;

3° Armand-Bonaventure, marié, le 26 octobre 1850, à Berthe Chevalier de la Petite-Rivière. De ce mariage :

1° Henri ;

2° Marie-Gabrielle.

4° Marie, femme d'Adolphe Morisson de la Bassetière, fils de Constant Morisson de la Bassetière, aide-major-général de la division de Georges Cadoudal.

XV. Charles-Joseph-Auguste, marié, le 12 avril 1826, à Louise-Marguerite-Adélaïde Chantreau, fille de Paul Chantreau, chef divisionnaire de l'armée vendéenne, fait sous la Restauration maréchal-de-camp en récompense de ses services, et de N. Poictevin de la Rochette. De ce mariage sont nés :

1° Auguste ;

2° Marie, épouse de Roger Dehillerin, fils de Georges de Hillerin et d'Alexandrine de Mouillebert ;

3° Augustine.

§ VII. QUATRIÈME BRANCHE - LES SEIGNEURS DE DIGNECHIN 87 (pages 75 à 78)

V. Jean Mainart, écuyer, seigneur de Dignechin, et en partie de la Cornetière, second fils de Tristan Mainard et de Mathurine Prévost, dame de Dignechin, servit, avec ses frères, à l'arrière-ban du Poitou, en 1491 (rôles imprimés). Les preuves de René et Claude de Liniers, reçus chevaliers de Malte, en 1577, apprennent que Jean Mainard épousa Françoise d'Érvy, de laquelle il laissa, entre autres enfants :

1° Jacques, qui suit en VI ;

2° Marie, femme de François Guindron, sieur de Puyregnard, (fils de Jean Guindron, seigneur de la Guindronnière, et de Jeanne Bigot), et ensuite de Jehan Tindo. Il est possible cependant que celui-ci ait été son premier époux.

VI. Jacques, écuyer, seigneur de Dignechin et en partie de la Cornetière, fut du nombre des gentilshommes du bailiage de Fontenay qui comparurent en armes à l'arrière-ban convoqué en 1553. Les preuves de Louis Robin de la Tremblaye, reçu chevalier de Malte, le 23 juin 1623, rappellent son mariage avec Marguerite de Marveillau 88, de laquelle il eut, entre autres enfants :

1° **Gilles, qui suit en VII ;**

2° Jacques, dont on ignore la destinée.

VII Gilles, écuyer, seigneur de Dignechin, de la Bertaudière et en partie de la Cornetière, épousa 1° Renée de Beaumont, fille de René de Beaumont 89, écuyer, seigneur de la Couraizière, et de Marie Audayer. Il est dit veuf dans une sentence du 17 juillet 1560. (Recueil de D. Fonteneau, XVIe siècle, page 563); 2° Philippe Prévost, dame de l'Eschallardière et de la Bertaudière.

Jacques transigea, le 15 mars 1549, avec Pierre Levenier, son beau-frère, au sujet de droits qu'ils possédaient par indivis sur certains petits fiefs situés dans les paroisses de Pouzauges, Réaumur, Mouilleron, etc. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1° **Tristan onze qui suit en VIII.**

Du second lit :

2° Claude, écuyer, seigneur de la Bertaudière, marié, le 15 juillet 1584, avec Jeanne Maynard sa cousine, fille de feu François Maynard, écuyer, seigneur de la Vergne de Péault, et de Jeanne Mauclerc, il fut un des ancêtres de Louis Mesnard, chevalier, seigneur de Loulerie et de la Bertaudière, vivant le 14 janvier 1725, dont nous n'avons pu nous procurer la filiation suivie ;

3° Catherine, femme de Pierre Levenier.

VIII. Tristan, écuyer, seigneur de Dignechin, de la Châlonnière, de la Cornetière et du Pas, en partie, épousa Louise Le, Lardeux **90**, dame de la Buière, fille de Louis Le Lardeux, écuyer, seigneur de la Châlonnière, et de Renée Prévost de la Robellinière. Tristan lui donna procuration, le 3 juillet 1564, pour faire, à la Cour de la Maurière, l'hommage de la seigneurie de Buffière. Il vivait encore le 15 juillet 1584, et laissa de Louise Le Lardeux, entre autres enfants :

1° David, écuyer, seigneur de Dignechin, nommé dans un aveu de la baronnie de Puybelliard et de la châellenie de Chantonay, rendu à Claude de la Trémoille, duc de Thouars, le 21 juin 1604 ;

2° Christin, écuyer, seigneur de Dignechin, qui fournit l'aveu de sa métairie de la Boulaye, à la baronnie de Bressuire, le 29 mars 1605 ;

3° Marie, dame de la Cornetière et de la Bourgerie, vivante le 3 avril 1605 ;

4° Madeleine, mariée le 24 juillet 1596; avec René-Jacques Robin, chevalier, seigneur de la Tremblaye, gouverneur de Mortagne, fils de Robert Robin, seigneur de la Tremblaye, chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances, capitaine du château de Mortagne, puis maître des eaux et forêts du Perche, et de Marguerite Voyer de Paulmy, sa première femme.

De cette branche existait encore, en 1665, Jacques Mesnard, écuyer, seigneur de la Couroizière.

Notes de bas de page (dans le livre d'Henry de la Citardière) :

- 1 Cartulaire de Sainte-Croix de Talmond, déposé aux archives de la Vendée.
- 2 Charte originale conservée aux archives de la Vendée : copie du XIIe siècle dans la collection de M. Benjamin Fillon.
— Recueil de M. P. Marchegay, p. 89.
- 3 Cartulaire de Sainte-Croix.
- 4 Archives de la Vendée. — Marchegay, p. 96, 98, 100.
- 5 Cartulaire de Sainte-Croix , n° 64.
- 6 Marchegay, p. 100.
- 7 Archives de la Vendée. — Cartulaire de Sainte-Croix, n° 587,
- 8 Archives de la Vendée. — Marchegay, p. 249 et 255.
- 9 Marchegay, p. 240.
- 10 Bullium a laissé son nom à deux autres anciens petits manoirs, le grand et le petit Bouillac.
- 11 Inventaire des titres de l'ancienne Seigneurie de La Marzelle, paroisse de Longeville : collection de M. Benjamin Fillon.
- 12 Analyse des chartes de l'abbaye des Fontenelles faite en 1765, par Jean-François Ruchaud, fermier des biens de ce monastère (Manuscrit de la collection de M. Benjamin Fillon).
- 13 Inventaire des titres de La Marzelle
- 14 La famille Cornet a donné pareillement son nom au manoir de la Cornetière, paroisse d'Avrillé. Le passage de ces deux fiefs chez les Mainard semble indiquer transmission par héritage, à la suite d'un mariage sans doute. Un peu plus tard, ils arrivèrent aux Ancelon et retournèrent bientôt aux Mainard.
- 15 De Courcelles.
- 16 Les armoiries ne devinrent permanentes dans les familles que de 1200 à 1250. Il en est même beaucoup dont les pièces ont varié depuis cette époque. Antérieurement elles étaient purement arbitraires et individuelles, et rarement le fils portait celles de son père. On pourrait toutefois en citer quelques rares exemples remontant au XIIIe siècle. Sur la gravure que nous donnons, l'artiste a eu le tort d'indiquer la nature des émaux de l'écu, ce qui n'existe pas, on doit bien le penser, sur l'original.
- 17 Repue des Provinces de l'Ouest, 1855—1856, p. 200.
- 18 Preuves de l'Histoire de Bretagne, de Dom-Morice.
- 19 Ces divers Mainards ont donné leur nom à une grande quantité de fiefs nobles ou roturiers, tels que la Mainardière, la Mainarderie, la Vergne-Mainard, la Touche-Mainard, le Fief-Mainard, le Puy-Mainard, la Roche-Mainard, Bois-Mainard, non loin de Pouzauges, où est né Joachim Rouhault, si connu sous le nom de Maréchal de Gamaches.
- 20 Notes manuscrites de M. Benjamin Fillon.
- 21 Idem.
- 22 De Courcelles, Généalogie des pairs de France; Beauchet-Filleau, Dictionnaire des Familles de l'ancien Poitou.
- 23 L'original en parchemin faisait autrefois partie des archives de Talmond. Il en existe un extrait dans les papiers de Chérin (dossier de la famille Maynard), à la bibliothèque impériale, On peut aussi consulter les comptes de Talmond déposés aux archives de la préfecture de la Vendée. La Gaudinière appartenait depuis longtemps aux Ancelon.
- 24 E. Loyseau était conseiller et aumônier du duc de Berry : il connaissait par conséquent d'avance Jehan Mainart.
- 25 Comptes de la principauté de Talmond, archives de la Vendée.
- 26 Les originaux des lettres délivrées à cette occasion font partie de la coll. de M. B. Fillon. (Voir Revue des Provinces de l'Ouest, années 1856-1857.)
- 27 Quittance originale de ses gages', donnée le 4- novembre 1489. Coll. de M. R. Fillon. Il existe en outre plusieurs pièces dans lesquelles il prend ce titre, dans les comptes des revenus de la principauté pour cette année là, aux archives de la Vendée. — Voir aussi Philippe de Commynes en Poitou, par M. de la Fontenelle, pages 55-54, notes
- 28 Comptes de Talmond, archives de la Vendée.
- 29 Les La Trémoille, en héritant de Loys d'Amboise, étaient devenus les plus puissants seigneurs du Poitou.

- 30 Voici un document fort curieux qui nous a été communiqué par M. Amand Merland, de Napoléon-Vendée, dans lequel est mentionnée Marie Maynard : « Extrait du procès verbal fait l'an 1575 par Michel Ferrand, conseiller du Roy au présidial de Poitiers, commissaire en ceste partye. « Nous avons trouvé le boiceau de Palluau, pezer 38 livres 1/2 « Celuy d'Aizenay, celuy de Brandois et celuy de Beaulieu, tous et chacun d'eux 45 livres 1/2 « Celuy d'Aspremont 50 livres et 1/2. - « Celuy des Roches-Baritaud 53 liv. 1/2 « Celuy de Commequiers et la demi mesure d'Aspremont 50 livres 1/2 « Les parties au procès furent Marie de Luxembourg, duchesse de Mercosur; François de Beaumont, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, et demoiselle Nicole Chasteigner, sa femme; Charlotte Mauclerc, dame de la Savarière ; Charles Barraud, écuyer, seigneur de la Rivière de Mouzeuil, et dame Perrette Chasteigner, sa femme; demoiselle Gabrielle de La Noüe, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants et de feu Gilles Chasteigner, écuyer, seigneur de Saint-Fulgent, et encore comme ayant droit par transport de Mathurin de la Noüe, écuyer, et de demoiselle Marie Chasteigner, sa femme; demoiselle Catherine Leboeuf, femme sous l'autorité de Charles du But..., son mari : Maurice Savary, écuyer, seigneur de la Tartaudière, et demoiselle Michelle Chasteigner, sa femme; Julien Mauclerc, écuyer, seigneur du Ligneront-Mauclerc, tant en son nom que comme tuteur de demoiselle Anne Mauclerc : demoiselle Marie Mesnard, tant en son nom que comme tutrice des enfants d'elle et de Jacques Sallo, écuyer, seigneur de la Granjouère, son mari; Clément Mesnard, écuyer, seigneur de la Grégoirière, comme ayant transport de feu Antoine Mauclerc, seigneur de la Bretellière ; Antoine Mauclerc, seigneur de la Rollandière et de Saint-Maixent, fils aîné et principal héritier de feu Loys Mauclerc, et de Catherine de la Voyrie, sa femme; et Jacques Mauclerc, fils puîné du susdit Antoine. » Le poids de ces divers boisseaux a varié plusieurs fois depuis 1575.
- 31 Extrait du cahier des comptes de la ville de Fontenay, pour 1579. Voir aussi Recherches historiques sur Fontenay, par B. Fillon, T. I, p. 172. - Sur le rôle des gentilshommes qui veillèrent alors à la sûreté de cette ville, il est désigné sous le nom du seigneur de la Vergne.
- 32 Elle avait pour tuteur, au moment de son mariage, Jehan Maynard, seigneur de la Grangonnière, frère de Marie Maynard, son aïeule maternelle., nièce de Guillaume, bisaïeul de Christophe.
- 33 Ils passèrent plusieurs marchés avec lui pour des maisons situées à Luçon.
- 34 Gilbert de Clérambault était prêtre. Il fut nommé évêque de Poitiers, en 1657.
- 35 Voir la Fronde en Poitou, par M. de la Fontenelle de Vaudoré , et les divers documents relatifs aux mêmes faits conservés dans la collection de M. B. Fillon.
- 36 Il en prenait le titre au mois de décembre 1649.
- 37 Colbert de Croissy, qui n'était pas du pays, et trompé par la similitude des noms, a confondu les Mesnard de Toucheprest avec les nôtres.
- 38 Dossier de la famille Tiraqueau dans la collection de M. B. Fillon.
- 39 Archives de la Vendée, Dossier de la famille Maynard.
- 40 Papiers de la famille. — Preuves des pages faites devant d'Hozier, en 1782. (Bibliothèque impériale).
- 41 Papiers de la famille.
- 42 Papiers de la famille.— Preuves des pages. (Bibliothèque impériale).
- 43 Papiers de la famille. Archives de la préfecture de la Vendée.
- 44 Papiers de la famille.
- 45 Preuves des pages. (Bibliothèque impériale).
- 46 Papiers de la famille.
- 47 Il fut l'aïeul de Louis-Marie, marquis de Lescure, l'une des belles figures des guerres de la Vendée. La famille Salgues est originaire du diocèse d'Albi.
- 48 Papiers de la famille.
- 49 Papiers de la famille. — Voir plus haut page 20.
- 50 Preuves des pages. (Bibliothèque impériale).
- 51 Papiers de la famille.
- 52 Idem.
- 53 Papiers de la famille. — Preuves des pages et papiers d'Hozier. (Bibliothèque impériale).
- 54 Papiers de la famille.

- 55 Papiers de la famille. Preuves des pages. (Bibliothèque impériale).
- 56 Papiers de la famille.
- 57 Preuves des pages, (Bibliothèque impériale) : Papiers de la famille.
- 58 Papiers de la famille.
- 59 Idem.
- 60 Dictionnaire de Moreri.
- 61 Cretineau-Joly. Histoire de la Vendée militaire, tome IV, page 240. Paris, 1845.
- 62 Papiers de la famille.
- 63 Idem.
- 64 M. de Vulabelle, dans son Histoire des Deux Restaurations, tome IV, page 5, Paris, 1847, rapporte la proclamation de M. de Maynard, en lui donnant à tort la date de 1815.
- 65 Papiers de la famille.
- 66 Papiers de la famille.
- 67 M. Cretineau-Joly, dans sa Vendée militaire, donne des détails fort inexacts sur cette rencontre.
- 68 Voir à la branche aînée l'article Jean Maynard.
- 69 Preuves de cour faites devant M. Chérin, janvier 1772. — (Bibliothèque impériale) De Courcelles. — Histoire des Pairs de France, tome II.
- 70 De Courcelles.
- 71 Preuves de cour. — De Courcelles.
- 72 De Courcelles.
- 73 Preuves de Cour.
- 74 Ce nom de la Voy, ou plutôt de la Voie, doit indiquer qu'il y avait une ancienne route en ce lieu, remontant peut-être à l'époque gallo-romaine.
- 75 Preuves de Cour de Chérin. (Bibliothèque impériale).
- 76 De Courcelles.
- 77 Beauchel-Filleau, Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou.
- 78 De Courcelles.
- 79 D'Hozier. Preuves des pages.
- 80 Papiers de la famille.
- 81 D'Hozier. Preuves des pages. — Bibliothèque impériale.
- 82 Idem.
- 83 Preuves des pages.
- 84 Papiers de la famille.
- 85 Preuves des pages.
- 86 Papiers de la famille.
- 87 On écrit aujourd'hui par altération Dinchin.
- 88 Les Marveillau portaient : d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois molettes d'éperon d'argent.
- 89 Plusieurs familles du Poitou ou des provinces voisines ayant porté le nom de Reaumont, il nous a été impossible de dire à laquelle appartenaient ceux qui s'allièrent à la nôtre.
- 90 Le Lardeux : d'argent à deux fasces de gueules.

Quelques compléments trouvés sur <http://perso.wanadoo.fr/mesnard.maynard/> (Site disparu)

A) HISTOIRE :

Dans la seconde moitié du XI^{ème} siècle lorsque les maisons de la noblesse prirent l'habitude du nom patronymique, on voit de nombreuses familles prendre le nom de "MAINARD", qui jusqu'alors n'avait été donné qu'en prénom.

Parmi ces familles les premiers documents écrits que l'on trouve dans le Bas-Poitou, nous montrent une famille d'origine chevaleresque et de condition militaire prendre le nom de "MAINARD" et le porter toujours depuis.

Par ces documents nous savons que les membres de cette Maison étaient qualifiés de "chevalier", titulaires de fiefs situés dans les paroisses avoisinantes de Talmond et pour eux rendaient "Aveu et Hommage" aux barons du Poitou, leurs seigneurs. Dans ces documents, ils sont déclarés "vassaux" des Princes de Talmond, puis des Vicomtes de Thouars, leurs successeurs, et gentilshommes des Comtes de Poitou. Leurs armoiries y sont décrites comme composées d'un métal "l'argent" fretté d'un émail "l'azur" à six pièces. Lorsque les armoiries ne furent plus particulières et personnelles, mais devinrent le signe distinctif de chaque maison noble, nous pouvons voir que cette famille MAINARD les a fait siennes et les porte encore de nos jours.

Les Armes portaient comme premières devises "Pro Deo", prises aux croisades lorsque Jean MESNARD à la fin du XIV^{ème} siècle se rallia au parti du Dauphin, le futur Charles VII, cette devise devint "Pro Deo et Rege", elle figure toujours de nos jours au bas des armoiries de cette famille.

Dans son mémoire concernant cette Maison MESNARD-MAYNARD et remis le 14 mai 1780 à Monsieur le Comte de VERGENNES pour être transmis au Roi, le juge d'Armes CHERIN note la diversité des maisons ou familles nobles qui ont porté le nom de MESNARD, et, la difficulté à adopter avec certitude à chacune d'elles les sujets qui lui appartiennent. Mais CHERIN souligne le rang distingué tenu par la famille MESNARD-MAYNARD tant par la pureté de son origine que par ses alliances avec les premières maisons de la Province de Poitou.

Ce mémoire figure dans la collection CHERIN déposée à la Bibliothèque Nationale à Paris, salle des manuscrits au volume 135, folio 23 du dossier MESNARD.

Dans son ouvrage édité en 1828 "La Cour de Charles X", IMBERT de Saint Amand écrivait de la famille de Louis Charles Comte de MESNARD "une de ces vieilles familles de gentilshommes qui ont l'ancienneté des plus grandes races".

Monsieur H. de FOURMONT dans son ouvrage "L'Ouest aux Croisades", tome III page 319, apparente la famille MAYNARD fixée en Angleterre depuis Guillaume Le Conquérant et élevée à la Pairie, à cette famille MESNARD-MAYNARD par un MAYNARD ou MAIGNARD, qui figure sur les listes de la bataille d'ABBEY en 1066 parmi les chevaliers Poitevins. Il cite aussi comme ayant participé à la VII^{ème} Croisade Geoffroy MAINART et son fils pierre qui sont qualifiés de Chevaliers, de Gentilshommes du Comte de Poitou, et de Vassaux du Vicomte de Thouars.

Monsieur ROGU dans son livre "Les Nobles de France aux Croisades", page 259, les cite aussi.

Leurs armes sont décrites comme celles de la famille MESNARD-MAYNARD. Les archives de cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit citent comme ayant participé à la I^{ère} Croisade Gausbert MAINARD, avec des armoiries identiques.

Il en est de même pour les archives de l'Ordre de l'Hospital, où Olivier MENART Chevalier hospitalier est mentionné comme ayant participé à la V^{ème} Croisade.

Le nom patronymique de cette famille n'est pas un nom double, mais simple. On écrit famille MESNARD-MAYNARD pour rappeler une parenté, en effet même de nos jours les diverses branches de cette maison ne se sont pas mises d'accord pour adopter une orthographe unique, la branche aînée écrit "MESNARD" et la branche cadette écrit "MAYNARD".

Dans son mémoire CHERIN adopte l'orthographe "MESNARD", qui a prévalu depuis Henri III.

Par les vieux documents que nous étudierons au prochain chapitre nous verrons que le berceau de la famille MESNARD-MAYNARD était situé dans le Talmondais dans le Bas-Poitou, en Vendée.

Au XVI^{ème} siècle, François I MESNARD abandonnera le Talmondais pour aller se fixer près de Luçon à la Vergne Péault ou Mesnardière.

Au XVII^e siècle, Christophe MESNARD acquit la Seigneurie de la Barotière, en 1640 et s'y fixa. Le bourg de la Barotière se trouvait situé près de la ville des Herbiers non loin du Mont des Alouettes.



En 1683, Jean MAYNARD épousa Marie Jacqueline FOUCHER, fille de François Germanicus FOUCHER et de Jacqueline d'ARCEMALLE. La jeune épouse reçut en dot la Baronnie du Gué Sainte Flaive et Jean MAYNARD prit le titre de Baron du Gué Sainte-Flaive.

En 1766, Alexandre III MESNARD obtint de Louis XV l'érection en Comté de MESNARD de la Seigneurie de la Barotière. En 1769, François V Germanicus MAYNARD reçut pour sa part, de l'héritage de son oncle Henri d'ARCEMALLE, la Baronnie du Langon. François était l'arrière petit-fils de Jacqueline d'ARCEMALLE dame Baronne du Gué Sainte-Flaive.

La famille de MESNARD-MAYNARD fait partie de ce que l'on appelle "la Noblesse Présentée", car depuis Louis XV et jusqu'en 1789 plusieurs de ses membres jouirent "des Honneurs de la Cour". C'est à partir de ce moment qu'ils prirent l'habitude de la particule "de", et timbrèrent leurs armes d'une couronne de Marquis qui signifie que la famille a été présentée à la Cour.

En 1785, Louis XVI à la demande du Comte de Provence, le futur Louis XVIII, délivra un brevet de Marquis à Édouard de MESNARD fils aîné d'Alexandre III Comte de MESNARD, Chevalier de Saint-Louis et Maréchal de Camp.

En cette seconde moitié du XX^e siècle les deux titres de Baron et de Comte sont portés par la Branche aînée.

Des illustrations de la Maison de MESNARD-MAYNARD.

Dès ses débuts cette maison a reçu plusieurs illustrations :

I^o Croisade : Gausbert MAINARD

V^o Croisade : Olivier MENART, Chevalier Hospitalier

VII^o Croisade : Geoffroy MAINART et son fils Pierre

Au XIV^e siècle elle comprit dans ses membres plusieurs Capitaine Gouverneurs de forteresses.

En 1310 : Jehan MAINART Gouverneur de Talmond,

En 1352 : Jehan MAYNARD Gouverneur de Brest,

En 1365 : Pierre MAYNARD Capitaine de Mareuil sur le Lay,

En 1388 : Guillaume MAYNARD Gouverneur de Livray,

Puis par trois Capitaines Gouverneurs de la forteresse de Talmond.

En 1421 : Jehan II MESNARD,

En 1470 : Tristan MESNARD,

En 1485 : Antoine MESNARD,

Pendant les guerres de religions François I MESNARD commande la place de Fontenay le Comte.

Pour leur conduite aux Armées, trois de ses membres furent faits maréchal de Camps : en 1641 Christophe MESNARD, en 1788 Alexandre III Comte de MESNARD, en 1818, Louis Charles Comte de MESNARD.

B) Le Nom, les Armes, la Devise, le Timbre :

1- L'orthographe du nom :

Dès les premiers documents nous trouvons l'orthographe MAINARD, puis elle devient MENART, MENARD, MAINART, MAINNART, MAIGNARD, MAYNARD et MESNARD. Si l'orthographe du nom varie, la phonétique ne change pas. Ces changements provenaient de la fantaisie des rédacteurs des Actes. Par exemple dans un acte du 16 février 1735 dressé par les notaires royaux F. GUILMAIN et CARGAUD l'orthographe varie entre le père et ses deux fils : Le père est MESNARD, le fils aîné est MAINARD, le fils puîné est MAYNARD. L'orthographe MESNARD avait prévalu depuis le Roi Henri III. Sous le règne de Louis XV, la branche aînée et la deuxième branche cadette reprirent l'orthographe MAYNARD tandis que la première branche cadette conservait MESNARD. Même de nos jours les diverses branches de la famille MESNARD-MAYNARD ne se sont pas mises d'accord pour adopter une orthographe unique. En 1902, un certain nombre de représentants de la branche aînée ont repris l'orthographe MESNARD, les branches cadettes conservant MAYNARD.

2- Les armes, la devise et le timbre :



Les MAINARD-MESNARD portent « d'Argent fretté d'Azur à six pièces ». Les armes ont été décrites par CHÉRIN et enregistrées par d'HOZIER.

Depuis 1621, ces armes peuvent être entourées du collier de l'Ordre du Saint Michel reçu par Christophe MESNARD, maréchal de camp. Et depuis 1823 par celui de l'Ordre du Saint Esprit reçu par Louis Charles Comte de MESNARD, Maréchal de Camp.

Ces armes peuvent aussi reposer sur un manteau de Pair de France, puisque Louis-Charles de MESNARD a été créé Pair de France.

Ces armes viennent historiquement du bouclier du chevalier. Les boucliers de l'ancienne chevalerie, ce qui est le cas ici, étaient très simples. Ils se sont compliqués par la suite au fur et à mesure que le nombre de chevaliers augmentait, pour y ajouter divers animaux ou figures. Chaque bouclier devait différencier clairement chaque maison. Celui des Mesnard-Maynard anciens était probablement composé d'une plaque de bois ou de fer (fond argent) renforcé de planches de bois ou de bandes d'osier entrelacées peintes en bleu azur (fretté d'azur).

Les armes portent en devise « Pro Deo et Rege » (Pour Dieu et Pour Le Roi). Pro Deo serait venu au temps des Croisades et « et Rege » serait venu s'ajouter quand Jehan II MESNARD embrassa le parti du Dauphin, le futur Charles VII et devint Ecuyer de Jehan de France, Duc de Berry et Comte de Poitou.

Cette devise était aussi celle des Vendéens pendant les guerres de Vendée.

Ces armes ont le timbre de :

- 1) Baron par la Baronnie du Gué Sainte-Flaive créée en 1683, et par la Baronnie du Langon créée en 1769.
- 2) Comte depuis l'érection de la Barotière en Comté de MESNARD en 1766.
- 3) Marquis par Brevet. Le timbre de Marquis était permis aux familles ayant été présentées à la Cour et autorisées à monter dans les carrosses du Roi, ce qui était le cas des Mesnard-Maynard au XVIII^e siècle.

Les titres de Barons et de Comte sont dans la branche aînée. L'aîné, chef du Nom et des Armes, porte le titre de Baron, parce que plus ancien et plus important que celui de Comte, qui est porté par le premier cadet de la branche aînée. Les deux titres viennent par transmission de collatéral à collatéral. Le titre de Baron n'offrait aucune difficulté de transmission puisque c'est l'ancêtre de ces collatéraux qui a hérité du titre. Pour le titre de Comte il n'y avait pas d'ancêtre commun, mais les lettres patentes prévoyaient que les fils aînés ayant le nom et les armes du premier Comte de MESNARD pourraient recevoir transmission de ce titre. Il faut rappeler ici que pour la Noblesse d'Ancien Régime, dite Vielle Noblesse, il n'y avait pas de hiérarchie pour les titres nobiliaires. Un titre n'avait de place par rapport aux autres que par l'importance de son fief. Pour les MESNARD-MAYNARD, les baronnies du Gué Sainte-Flaive et du Langon étaient d'anciennes baronnies remontant avant la féodalité, et qui avait été confirmées sous Henri III. La famille de MESNARD-MAYNARD a d'ailleurs fait, comme les autres familles chevaleresques, en timbrant ses armoiries d'une couronne de Marquis, et ce dès les premiers Barons, prouvant par là que les vrais gentilshommes prenaient le titre qu'ils voulaient. Pour l'Ancienne Noblesse d'ailleurs le titre n'était rien, le nom pouvait être quelque chose, mais surtout seule l'Ancienneté de la famille comptait.

Les MAYNARD-MESNARD ont été seigneurs de : 1) de la Vergne-Cornet - 2) de la Benastonnière - 3) de la Cornetière - 4) de la Bouchardière - 5) de la Gaudinière - 6) de Dignechien - 7) de la Vergne Péault - 8) de la Rudelière - 9) de Saint-Gillet - 10) des Gazons - 11) de Passy - 12) de Mesnard-la-Barotière - 13) de Poiré - 14) de l'Isle-Bernard - 15) de la Godelinière - 16) des Déffends - 17) de la Mesnardière - 18) des Voureils - 19) de Chasnay - 20) de la Loulerie - 21) de la Claye - 22) de la Baugisière et 23) de la Mosnerie.

C) Les vieux documents citant des MAINARD-MESNARD-MAYNARD de 1046 à 1388 :

1- Pour l'année 1046, le Capitaine de l'Abbaye de Sainte-Croix de Talmond cite un MAINARD et son fils Pierre à l'occasion de la donation de la moitié de l'Eglise de Saint-Julien qu'il fit à l'Abbaye de Sainte-Croix peu après sa fondation.

Cette donation était faite avec le consentement de ses frères, son fils Pierre et de son suzerain Ronnufle de BOUILLE, Baron du Poiroux.

Dans ce cartulaire ce MAINARD est donné comme fils de DURAND lui-même fils de GRIMOU. Donc dès cette époque pour avoir un suzerain ce MAINARD était un homme noble, mais il n'avait pas encore de nom patronymique, MAINARD était son prénom.

2- Pour l'année 1050, le cartulaire du Prieuré de Fontaines cite ce Pierre, fils de MAINARD, qui intervenait comme témoin à l'occasion de la fondation de ce Prieuré par Guillaume le Jeune Prince de Talmond.

Monsieur MARCHEGAY dans son ouvrage "Publication des Cartulaires du Bas-Poitou" cite à la page 89 ce cartulaire de 1050.

3- Pour l'année 1056 le Cartulaire de l'Abbaye de Sainte-Croix de Talmond cite à nouveau ce Pierre, fils de MAINARD, comme témoin des libéralités faites par le Prince de Talmond à cette Abbaye, fondée par son père.

Ces deux documents montrent bien que ce Pierre, fils de MAINARD, était noble pour ce témoin du Prince de Talmond, qui était le Suzerain du Baron du Poiroux, Seigneur de ce Pierre, fils de MAINARD.

4- Les listes de la bataille d'Abbey (Hastings), qui livra l'Angleterre à Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie en 1066, citent, aussi les Chevaliers Poitevins qui accompagnaient le Duc, un MAIGNARD ou MAYNARD. De ce Chevalier, les généalogistes anglais ont fait l'auteur des MAYNARD d'Angleterre, les Vicomtes MAYNARD, élevés à la Pairie, et rattachent cette famille des Lords MAYNARD à la famille MESNARD-MAYNARD du Talmondais. Ces MAYNARD d'Angleterre ont toujours revendiqué cette parenté et cette origine Bas-Poitevine.

Au moment de l'Émigration, Lord MAYNARD reçut Louis-Charles Comte de MESNARD et le traita en parent et en ami.

5- Pour les années de 1090 à 1095, trois chartres du Talmondais, déposées aux Archives de la Vendée et citées dans l'ouvrage de Monsieur MARCHEGAY pages 96, 98 et 100, citent un MAINARD qualifié de neveu de Guillaume le Jeune Prince de Talmond et surnommé "Famulus de Pépin II".

6- Le cartulaire numéro 64 de l'Abbaye de Sainte-Croix de Talmond cite ce MAINARD dit "Famulus de Pépin II" comme ayant fait don d'une sextrée de terre près de la Martinière pour la sépulture de sa fille.

7- Vers la même époque un autre cartulaire de cette même abbaye, cité par MARCHEGAY à la page 100 de son ouvrage relate la concession d'une pêcherie au Prieuré de Fontaines, faite par Pierre II de BOUILLÉ, Baron du Poiroux et petit-fils de Ramufle de BOUILLÉ cité en 1046. Parmi les témoins de cette concession le cartulaire mentionne Gausbert MAINARD, Chevalier.

8- Les Archives du Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit mentionnent ce Gausbert MAINARD parmi les Chevaliers qui participent à la 1^o Croisade et ses armoiries sont décrites "d'Argent fretté d'Azur à six pièces".

Ces documents établissent donc d'une façon positive l'existence dans le Talmondais au XI^e siècle, d'une famille de Chevaliers, ayant une position assez conséquente, puisque l'un d'eux était apparenté à un Prince de Talmond. D'autre part ces mêmes documents montrent que cette famille au début n'a pas de nom patronymique mais que dès la fin du XI^e siècle elle a adopté le patronyme de MAINARD et que ses armoiries sont celles de la famille MESNARD-MAYNARD.

L'orthographe MAINARD semble être exacte, elle est la traduction littérale du latin "MAINARDUS" venu lui-même du Germanique MAIN HART qui veut dire "Homme Dur" ou "Homme Sauvage".

Le XII^e siècle nous fournit peu de documents, quatre au total, et un seul MAINARD est cité, ce fut Aimery MENART, cité au début du siècle et en 1182. Ce personnage aurait soit vécu très vieux, ce qui n'est pas impossible, plusieurs rois capétiens notamment Philippe Auguste ont vécu fort longtemps, soit que ce MAINART eu un fils ou un petit-fils prénommé Aimery comme lui, ce qui est probable aussi.

9- Ce cartulaire numéro 387 de l'Abbaye de Sainte-Croix de Talmond relate la donation de vignes et de quartier de cens à prendre sur les jardins du Poiré. Cette donation était faite au début du XII^e siècle par MAHENCHIA, première femme d'Aimery de BOUILLE, Baron du Poiroux, à cette Abbaye, gouvernée alors par Guillaume de CHEMILLE. Ce cartulaire cite parmi les témoins de la donation Aimery MENARD, Chevalier possessionné dans le fief du Poiroux.

10 et 11-Deux chapitres de l'Abbaye de Boisgrolland, déposées aux Archives de la Vendée et cités dans l'ouvrage de M. MARCHEGAY pages 249 et 255, relatent les libéralités faites par cet Aimery MENART à cette Abbaye à l'occasion de sa fondation par son seigneur Aimery de BOUILLE, Baron du Poiroux.

12- Pour l'année 1182 une chartre de cette même Abbaye, déposée aux Archives de la Vendée et citée dans l'ouvrage de M. MARCHEGAY page 240, relate une donation faite in extremis à cette Abbaye par Pierre III de BOUILLE, baron du Poiroux et fils du fondateur Aimery de BOUILLE.

Dans ces documents du XII^e siècle on peut établir une filiation suivie cependant nous devons souligner que nous retrouvons des lieux, des Abbayes et des personnages déjà cités au XI^e siècle ou apparentés avec eux, certains comme les CATUS seront alliés avec les MESNARD-MAYNARD.

Le XIII^e siècle sera plus riche en documents et en personnages qui permettront d'établir la filiation comme suivie.

13- Pour l'année 1219 le cartulaire de l'Abbaye de Boisgrolland fondée par Aimery de BOUILLE, Baron du Poiroux, relate un arrangement intervenu au sujet des marais situés à CHAMPAGNE entre cette Abbaye et Bernard de SECONDIGNY en présence d'Olivier MENART.

14- Les archives de l'Ordre des Chevaliers de l'Hospital (ou Chevaliers Hospitaliers) citent comme faisant partie de l'Ordre cet Olivier MENART.

15- Pour l'année 1243 les titres de l'ancienne Seigneurie de la Margelle paroisse de Longeville, qui figurent dans la collection Benjamin FILLON, mentionnent Geoffroy MAINART Chevalier et son fils Pierre, pour un don qu'ils firent à l'Eglise de Longeville et qui consistait en deux mesures de froment à prendre dans une terre qu'ils possédaient dans le fief d'Aimery de MORIC. Un Aimery de MORIC avait été cité avec Aimery MENART en 1182.

16-En 1765 François RUCHAUD, Fermier des Biens du Monastère des Fontenelles fit l'analyse des chartres de ce monastère et cette analyse figure dans la collection Benjamin FILLON. Pour l'année 1244 une de ces chartres mentionne une transaction intervenue entre ce Geoffroy MAINART et les moines de ce monastère au sujet de la donation d'une rente de quinze sous, assise sur les Marais situés près de CURSON. Cette donation avait été faite par Jean JADEAU, prêtre pour l'entretien d'une lampe dans l'Eglise du monastère.

17- Une chartre signée par le Roi Louis IX, Saint-Louis, et datée de Damiette en Egypte mentionne parmi les Chevaliers avisés ayant accompagné le Roi à la [VII^e Croisade](#) ce Geoffroy MAINART et son fils Pierre, cités comme Gentilshommes du Comte de Thouars. Geoffroy MAINART et son fils Pierre blasonnaient "d'Argent fretté d'Azur à six pièces".

C'est de Geoffroy MAINART et son fils Pierre que part la filiation connue des MESNARD-MAYNARD.

Ces divers documents montrent bien qu'une famille de Chevaliers du Talmondais avaient pris pour nom patronymique "MAINARD" ou "MAINART" et pour armes "d'Argent fretté d'Azur à six pièces" nom et armes que la famille "MESNARD-MAYNARD" à toujours porté depuis.

Geoffroy MAINART et son fils Pierre étaient devenus les vassaux des Vicomtes de Thouars parce que ces derniers avaient hérité de la principauté de Talmond.

18- Pour l'année 1288 les titres de l'anciennes Seigneurie de la MARZELLE déjà citée en 1243, ces titres figurant à la collection Benjamin FILLON, mentionnent Guillaume MAINART.

Ce dernier en présence de sa femme Marguerite BUSCHET, de son fils Herbert et de la famille AELIZ, faisait cession le 15 octobre 1288 à Aimery MARTINEA de tous les Biens qu'il possédait dans la paroisse de Longeville, moyennant dix sols de redevance payable à la Saint-Martin, un cheval et trois boisseaux d'Avoine, rendus à son Hôtel de la Vergne. Guillaume est mentionné comme Chevalier et Seigneur de la Vergne-Cornet.

Cette seigneurie était un fief de la famille CORNET, tombée entre les mains de Guillaume, nous allons la voir par la suite régulièrement possessionnée par les MESNARD-MAYNARD.

C'est de Guillaume MAINART et de son fils Herbert que Monsieur de COURCELLES fait partir la filiation suivie de la famille du Comte de MESNARD, Pair de France en 1823.

19- Herbert MAINART, déjà cité en 1288 est cité encore dans un aveu rendu en 1331 à Girard REGNAUD Chevalier. Cet aveu figure dans les Archives de la Baronnie du Poiroux, nous donnons plus loin une copie de cet aveu. Dans cet aveu Herbert MAINART est intitulé Valet, c'est-à-dire Chevalier, et Seigneur de la Vergne.

Avec Herbert MAINART nous arrivons au XIV^e siècle, et nous savons qu'Herbert fut père de :

1) Jehan MAINART,

2) René MAINART,

20- L'acte de mariage de Jehan MAINART avec Jehanne Robert de LIGNERAC de LEZARDIERE figure dans les archives des Seigneuries de la Cornetière et de l'Isle-Bernard qui furent régulièrement possessionnés par la famille MESNARD-MAYNARD. Dans cet acte Jehan MAINART est qualifié d'Ecuyer et de Seigneur de la Vergne-Cornet. Nous savons qu'il fut le père de Jehan II MAINART dit "Poietou" écuyer du Duc de Berry.

21- Un acte d'échange du 3 mai 1367 portant sur quelques vignes situées dans la paroisse de Longeville, mentionnée comme parties de Pierre PARIS d'une part et de Jehan MAINART et son frère René d'autre part.

Nous savons qu'en 1390 Jehan MAINART était mort, laissant sa femme Jehanne de LIGNERAC de LEZARDIERE, veuve avec enfants mineurs. Mais de sa descendance nous ne connaissons que son fils Jehan dit "Poietou", dont CHERIN fait partir la filiation suivie des MESNARD-MAYNARD en 1400, donc au début du XV^e siècle.

Documents se rapportant à des actes et concessions

XIV^e siècle :

22- L'historien Anglais RYMER raconte qu'en 1310 Jehan MAINART fut nommé par Edouard II, Roi d'Angleterre, gouverneur de la Forteresse de Balmont.

23 et 24- Les Archives de Saint-Martin des Champs à Paris mentionnent qu'en l'année 1352 le 28 Juillet Jehan MAYNARD fut commis par Edouard III, Roi d'Angleterre à la garde du Château de Brest, et qu'ensuite il servit comme Ecuyer dans la Compagnie du Marquis de CADILLAC.

Ces mêmes Archives signalent qu'en 1388 la garde du Château des CIVRAY fut confiée à Guillaume MAYNARD. Nous connaissons ce Guillaume marié à Guyonne GAUDIN, veuve en 1398, et qui eurent une fille Marguerite mariée à Nicolas BOUTAUD. Guillaume était cousin de Jehan et de René MAINART fils d'Herbert MAINART cité en 1288 avec son père, sa mère Marguerite BOSCHET et sa sœur AELIZ et cité encore en 1331.

25- Le bureau des Finances de Bordeaux relève que Pierre MAYNARD, Chevalier Seigneur de la Bénastonière, fit hommage lige le 21 août 1363 au Roi d'Angleterre à Angoulême. Et que par la suite il servit le Duc d'Aquitaine, le fameux Prince Noir, et qu'en récompense de ses services il reçut la capitainerie de la forteresse de Mareuil sur le Lay.

26- De ce Pierre MAYNARD nous avons un aveu rendu par lui en 1350 à son Suzerain le Baron du Poiroux, et au bas de cet aveu est suspendu le seau de Pierre MAYNARD, qui est "d'Argent fretté d'Azur à six pièces", mais ces armes portent le canton car Pierre était d'une branche cadette.

27- Ce Pierre est cité le 27 septembre à Saint-Mexant, car il prêta serment d'obéissance à Jean Chandos, Commissaire du Roi d'Angleterre et le 13 octobre 1365 dans une quittance, qu'il donne pour travaux effectués au port de Mareuil sur le Lay, et pour le compte du Duc d'Aquitaine, Le Prince Noir. Nous donnons plus loin le texte de cette quittance.

Au XIV^e siècle, cette forteresse de Mareuil sur le Lay était très importante, elle barrait le passage à travers la Vendée. La Bénastonière était un ancien fief de la famille BENASTON, c'était un ancien fort Romain, la famille MESNARD-MAYNARD par la suite a détenu longtemps ce fief. Cette quittance de 1365 figure dans la collection Benjamin FILLON.

28- Dans le dossier MESNARD de la Bibliothèque Nationale, il est mentionné que le 8 mars 1385 Thévenin MAYNARD figure à la Monte que fit le Chevalier de Lignièrès.

Ces documents qui vont de 1046 (XI^e siècle) ont permis de dresser :

- 1) une filiation probable,
- 2) une filiation connue et suivie.

D) Documents utilisés pour établir la filiation suivie, à partir de 1382 :

Pour la famille de MESNARD-MAYNARD, la généalogie pour filiation suivie a été établie par :

1) CHÉRIN - Généalogiste du Roi, pour les comtes Alexandre et Louis Charles de MESNARD, de la 1^o branche cadette appelée « MESNARD de la Barotière ». Pour la Branche aînée, appelée « MAYNARD du Langon », CHÉRIN a arrêté la généalogie à François Germanicus Bonaventure de MAYNARD, Chevalier Baron du Langon en 1772.

2) M. de COURCELLES - Dans sa généalogie des Pairs de France n'a donné que la filiation de la seconde branche, « MESNARD de la Barotière ». Il s'est borné à mentionner les deux autres en tête de l'article de cette Maison : « Généalogie des Pairs de France », tome II, Louis Charles Comte de MESNARD.

3) d'HOZIER - Juge d'Armes du Roi a établi aussi la généalogie de cette famille, pour les preuves de Cour de René, Chevalier de MAYNARD, de la Branche aînée de « MAYNARD du Langon », le 25 mars 1782.

4) MM. BEAUCHET et FILLEAU - dans leurs première édition 1840-1854 2 vol. A-Z, et leur deuxième édition 1888- 1979, 7 vol. A-Mondion. Disponible en CD aux Editions Numériques de la Société d'Emulation de la Vendée, disponible chez GénéaNet dans Généaboutique.

5) M. Henry de la CITARDIÈRE - Recherches sur une Famille Poitevine (Maynard-Mesnard) édition 1857 Robuchon Fontenay-le-Comte. (*intégralement mise au début de la présente publication*).

6) Dans l'Annuaire de la Pairie et de la Noblesse de France et des Maisons Souveraines d'Europe, éditions de 1851, 1853 et 1869 (la première la plus complète et la plus exacte), complétée à nouveau en 1882, puis encore sous forme résumée en 1884 et 1892, sous la direction de M. Borel d'Hauterive, qui ont repris les travaux de d'Hozier.

Le testament de Catherine Gallier-Garnier :

10 xbre 1667
 Testam. de
 Catherine Gallier

*par un Codicille du
 21. Fev. 1673
 elle a fondé au
 Collège de sa
 charité et d'au
 1000. livres de dot*

En nom du Pere et du fils et du saint
 Esprit ainsi soit-il, nous Catherine Gallier
 veuve de Hans le Puissant sire Christophe Mesnard
 Chevalier seigneur de La Vergne de Laule La Vergne
 Cornet La Audeliere Le Roi les Garons Saint gille
 Capitaine de la Barottiere le au Lieu Dame de
 seigneurie de donataire Universelle dudit seigneur notr
 e saine Parla Grace de Dieu de Corps le d'Esprit
 Considerant l'etat de celle vie sujette a tant d'infirmit
 que souuent elle nous prie de faire les dispositions
 que nous projettons pendant icelles Pour cause quell
 nous n'ayons pris le lites de notre Plus mouvement sans
 aucune suggestion ou Induction ny persuasion de
 personne mais pare qu'ainsy nous a plu le plaisir auoir
 Celuy notre testament Olographe l'en le signe de not
 main. Premièrement lorsqu'il plaira a dieu de disposer
 nous voulons notre Corps estre Inhumé au pres de notr
 Cheu le honore Mary en l'Eglise du dit Lieu de la
 Barottiere le queu Pour de notre Interrements le autres
 soit fait les Ceremonies prieres le assemble de Prestre q
 appartient a personne de notre Condition toutes fois sans
 pompe ny deuil de delours ainsy donnev laumone aux pau
 qui se trouveront ainsy que par les prieres le oraison de
 qui seront d'itax a notre Intention le dudit d'effune
 seigneur notre mary l'intercession de la tres sainte vierge de
 tous les saints le saintes du paradis l'un le l'autre
 Puissions estre Jouissans d'iceluy le ayons Louis
 Eternelle Chargeons Jean Mesnard prestre le sieur not
 fils Puison abbe de la Vergne docteur de La Maison de
 Sorbonne d'apporter leu sa s'oins pour l'execution de
 l'ordonne le qui seront Cy apres pour nous ordonne
 le usant aux dispositions qui aurient Cy deuant par
 l'ite faittes Concernant les biens qui a plu adieu nous
 donnev nous declarons auoque l'ice qui nous regarde
 seulement le testament du premier mess mil six cent
 cinquante huic depose Chez Landreau notaire de
 La baronnie de Lucan et toutes les dispositions y
 Contenus Inseemble le Codicille Etant entre les mains

Veuve de [Christophe MESNARD](#) en 1669, elle a malheureusement déshérité son fils aîné, François, car celui-ci avait épousé cette année là contre la volonté de ses parents Renée HUYLLARD, veuve de Jacques de

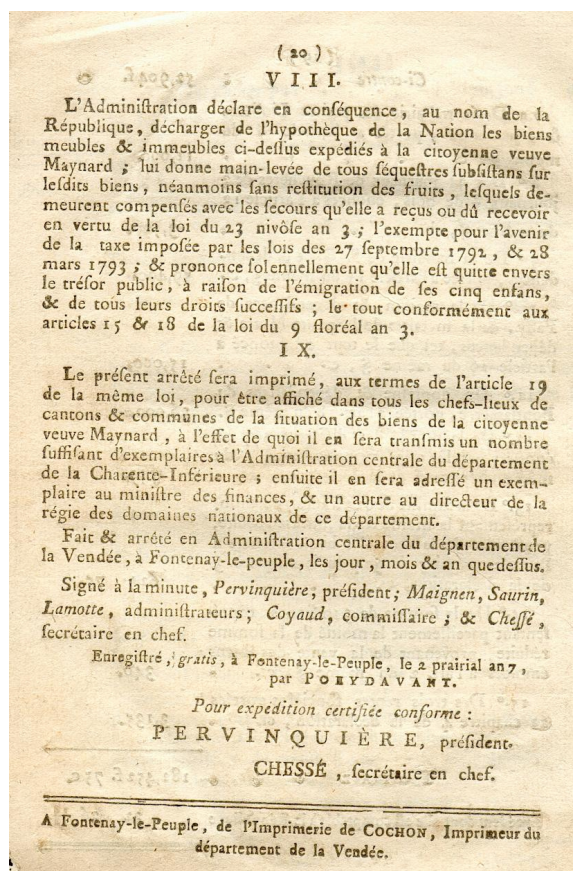
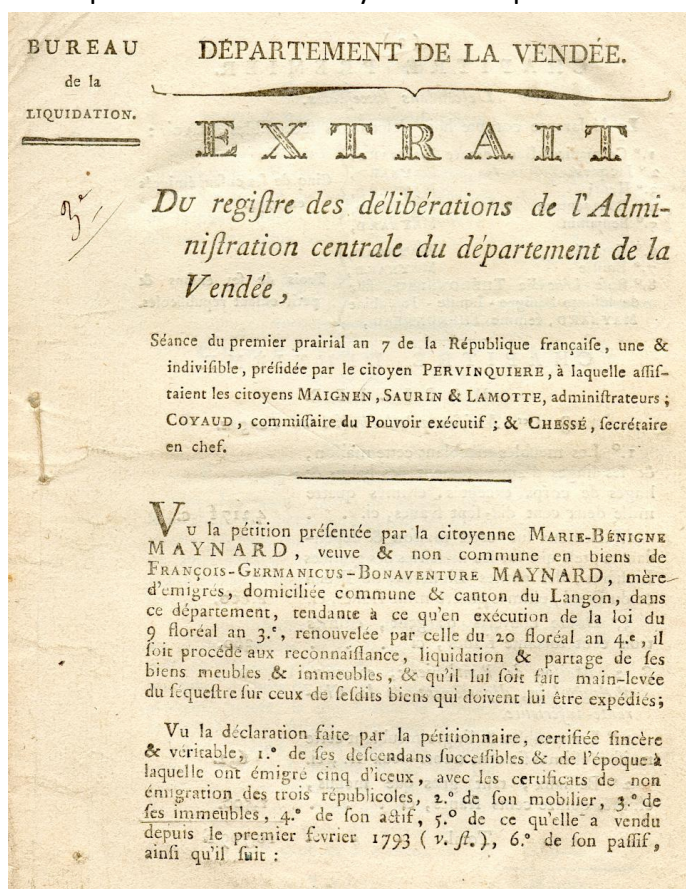
TAILLEFER de MONTAUSIER. Renée avait déjà eu des enfants de son premier mariage et s'il était de coutume pour un veuf fortuné ayant des enfants de se remarier avec une femme plus jeune -voire beaucoup plus jeune- l'inverse était fort mal vu. François ayant donc fait un mariage d'amour, Renée HUYLLARD étant réputée très belle, et non un mariage « arrangé » comme il aurait dû le faire, il fût déshérité. L'ironie de l'histoire veut que seul les descendants de François, auteur de la branche aînée des Barons du Langon, aie survécu jusqu'à nos jours...

Ce testament fait quatre pages au total, seule la première est représentée ici. On y lit distinctement la date en haut à droite.

La surcharge en rouge (faite à une date inconnue) souligne le rôle néfaste tenu par Jean MESNARD, prêtre, dit « l'abbé de la Vergne », docteur de Sorbonne, chanoine et chancelier de l'Église de Luçon en 1678. Profitant sans doute de son éducation plus poussée, il a aidé sa mère à déshériter son frère aîné. Il est mort en 1702.

Complément pour le degré XIII. De la branche aînée :

Marie-Bénigne tenta de récupérer ses biens à la fin de la Révolution auprès du Bureau de la Liquidation, ceux-ci avaient été confisqués pour émigration du propriétaire François-Germanicus-Bonaventure son mari et cinq de ses enfants. Elle y réussit en partie :



1^o page et dernière page

(2)
CHAPITRE PREMIER.

Descendants succcessibles.

La déclarante compte huit descendans succcessibles, favoir :

1.° Germanicus-Bonaventure	MAYNARD,	} Cinq de ses enfans émigrés en 1792.
2.° Jacques	MAYNARD,	
3.° Henri	MAYNARD,	
4.° Bonaventure	MAYNARD,	
5.° Benjamin	MAYNARD,	
6.° Honorée	MAYNARD,	} Trois de ses enfans & petit-enfant républicoles.
7.° Emilie	MAYNARD,	
8.° Rose Léocadie	THÉRONNEAU, fille	
de défunte Bénigne - Louise - Joséphine	MAYNARD, femme THÉRONNEAU,	

CHAPITRE DEUXIÈME.

MOBILIER.

§. 1.° *Maison qu'elle habite au Langon.*

1.° Les meubles meublant cette maison, & les linges d'ameublement, les habits & linges de corps exceptés, estimés quatre mille deux cent dix-sept francs, ci . . .	4,217 f c.
2.° Bestiaux sur cette maison & dépendances, tels que sur les métairies des grandes Liolieres, des petites Liolieres, du Breuil & du Bouil, estimés quatre mille francs, ci.	4,000.
3.° Douze couverts d'argent, estimés trois cent soixante francs, ci . . .	360.

§. 2. *Maison de Pontlapierre, commune d'Angoulain, département de la Charente-Inférieure.*

1.° Les meubles & linges meublant cette maison, estimés six cent trente-deux fr., ci.	632.
2.° Bestiaux, tant gros que menus, estimés quinze cents francs, ci . . .	1,500.
Total. . . .	10,709 f.

Ci-contre (3) . . . 10,709 f.

§. 3. *Maison de Passy, commune de Corps.*

1.° Les meubles meublant cette maison, estimés trois cent cinquante-trois francs, ci	353.
2.° La moitié du bétail de la métairie de la petite Motte, commune de Corps, estimée cinq cents francs, ci . . .	500.

Total du mobilier. . . . 11,562.

CHAPITRE TROISIÈME.
IMMEUBLES.

§. 1.° **PROPRES A LA DÉCLARANTE.**
Commune du Langon.

1.° La maison habitée par elle, granges, écuries, servitudes, jardin & un petit bois, le tout clos de murs, avec quatre fillons de terre y joignant, un pâtis appelé la Garne, un autre pâtis de trois boisselées, avec une petite motte y joignant, estimés dix mille francs, ci . . .	10,000 f.
2.° Cent soixante-deux boisselées de terre en plusieurs pièces, treize journaux de prés aussi en plusieurs pièces, & cinq journaux un quart de bois & mottes, également en plusieurs pièces, le tout évalué la somme de trente mille francs, sur quoi il faut distraire plusieurs objets qui sont acquêts communs de la déclarante & de son feu mari, qui sont énoncés au § 2 ci-après, & qui sont estimés mille quatre-vingt-dix-huit francs : reste pour cet article vingt-huit mille neuf cent deux francs, ci . . .	28,902.

Total. . . .

Pages 2 et 3, qui montrent le début de l'inventaire des biens et la liste des ayants droits. La logique de la république était la suivante : cinquième neuvième des biens devaient revenir

Arbre Geneanet mesnardmaynard :

<https://gw.geneanet.org/mesnarmaynard?lang=fr>

Descendants de Guillaume de Mesnard-Maynard

Jusqu'à la 20e génération.

BRANCHE AÎNÉE (premiers degrés)

[Guillaume de Mesnard-Maynard](#), né avant 1288, décédé, Cite le 15/11/1288.

Marié avec [? ?](#)

... dont :

[Herbert](#), *Ecuyer, Seigneur de la Vergne-Cornet*, né en 1288, décédé en 1331 (à l'âge de 43 ans) , Ecuyer, Seigneur de la Vergne-Cornet.

Marié avec [Marguerite Boschet](#), née après 1288, décédée

... dont :

BRANCHE AÎNÉE- II (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Jehan](#), *Ecuyer, Seigneur de la Vergne-Cornet*, décédé avant 1398, Ecuyer,cité 1382.

Marié avec [Jehanne Robert de Lignerac de Lezardiere](#), née avant 1370, décédée

... dont :

[Rene](#), né vers 1370, décédé.

BRANCHE AÎNÉE- III (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Jehan "Poitou"](#), *Ecuyer, Seigneur de la Vergne-Cornet*, né en 1380, décédé vers 1443 (à l'âge d'environ 63 ans) , Ecuyer de Jean France Duc de Berry.

Marié le 13 décembre 1402 avec [Jehanne Ancellon](#), née avant 1402, décédée

... dont :

[Loys](#), né avant 1443, décédé, Sgr de la Cornetiere, Ecuyer.

Marié entre 1443 et 1449, Vendee,85,Saint-Pierre d'Arzelle,, avec [Jacquette Renaud](#), née avant 1443, décédée, Donation le 14 avril 1449 à l'eglise d'Avrillé.

[Jehan](#), décédé en 1453, Sgr de la Cornetiere au deces de son frere Loys.

Marié le 15 mai 1454 avec [Francoise le Mastin](#), née avant 1454, décédée.

[Pierre](#), décédé après 1467, Prevost de l'Ile-de-Re le 15/08/1445.

[Marie](#), décédée le 1er janvier 1470, Vendee,85,,, Dame de la Gaudiniere.

Mariée en 1449, Vendee,85,, avec [Charles Cathus](#), décédé après 1466.

BRANCHE AÎNÉE- IV (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Tristan](#), *Ecuyer, Seigneur de la Vergne-Cornet*, décédé après 18 juin 1473, Capitaine de Talmond, Ecuyer, Seigneur de la Vergne-Cornet.

Marié avec [Mathurine Prevost](#), née avant 1482, décédée

... dont :

[Jacques](#), décédé en 1523, Pretre, Sgr de la Vergne-Cornet et Gaudiniere.

[Gilles](#), décédé après 12 décembre 1491, Ecuyer, Archer dans la compagnie du Sgr de Beaumont-Bressuire le 1é decembre 1491.

[Jacquette](#), décédée après 1480.

[Gilette](#), décédée après 1480.

[Mathee](#), décédée après 1504.

Mariée avec [Loys de Parthenay du Retail](#), décédé en 1504.

[Catherine](#), décédée après 1522.

Mariée avant 1522 avec [Jean Guillet](#), né avant 1522, décédé.

BRANCHE AÎNÉE- V (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Antoine](#), *Seigneur de la Vergne-Cornet*, décédé avant 18 mai 1492, Capitaine de Talmond, Sgr de la Vergne-Cornet.

Marié le 8 octobre 1482 avec [Guillemette du Fouilloux](#), née avant 1482, décédée

... dont :

[Jean](#), né avant 1501, décédé après 1522, Ecuyer, Sgr de la Vergne-Cornet, Archer dans la compagnie de Loys de la Tremoille.

[Antoine](#), né avant 1510, décédé avant 15 juin 1534, Sgr de la Cornetiere.

Marié en 1514 avec [Jehanne d'Erville de Grille](#), née avant 1514, décédée

... dont :

[Antoine](#), décédé en 1547.

[Jehan](#), né après 1514, décédé.

[Marie](#), née avant 1553, décédée.

Mariée en 1553 avec [Jacques de Sallo](#), né avant 1553, décédé.

[Catherine](#), née avant 1522, décédée.

Mariée avant 1522 avec [Jehan Girard](#), né avant 1522, décédé.

BRANCHE AÎNÉE- VI (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Guillaume](#), *Ecuyer, Seigneur de la Vergne-Cornet*, né avant 1527, décédé le 11 août 1552, Sgr de la Vergne-Cornet.

Marié avec [Marie-Antoinette de Beaumont-Bressuire](#), née après 1495, décédée

... dont :

[Jacques](#), décédé après 1565.

Marié après 1565 avec [Catherine de Montsorbier](#), née avant 1565, décédée

... dont :

[Laurent](#), né avant 1572, décédé.

Marié le 18 juin 1572 avec [Marie Chasteigner](#), née avant 1572, décédée.

[Jean](#), né en 1572, décédé après 6 mai 1599.

Marié le 4 février 1585 avec [Marie Babin](#), née avant 1585, décédée.

[Clement](#), décédé en 1573.

[Antoinette](#), née avant 1555, décédée.

Mariée avant 1555 avec [Rene Mareschal](#), *Chevalier, Sgr de la Tousche*, né avant 1555, décédé.

[Catherine](#), née vers 1565, décédée.

BRANCHE AÎNÉE- VII (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Francois](#), *Seigneur de la Vergne-Cornet et de la Vergne de Peault*, né en 1552, Avrille, 85, décédé avant 1584,

Chevalier, Sgr de la Vergne-Peault, de la Vergne-Cornet.

Marié le 8 juin 1560, Vergne De Peault, Avrille, 85,, avec [Madeleine de Mauclerc](#), née en 1556, Avrille, 85, décédée

... dont :

[Marie](#), *Dame de Beaulieu*, née en 1578, Avrille, Vendée, 85, décédée après 1640.

Mariée vers 1600, Avrille, Vendée, 85, avec [René de Chabot](#), né vers 1574, Laguignardier, Avrille, Vendee, décédé.

[Jehanne](#), née avant 1584, décédée après 11 mars 1610.

Mariée le 15 juillet 1584 avec [Claude de Mesnard-Maynard](#), né avant 1584, décédé.

Mariée le 11 décembre 1595 avec [Robert Robin](#), décédé en 1605.

BRANCHE AÎNÉE- VIII (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Francois](#), *Seigneur de la Vergne de Peault et de la Rudeliere*, né en 1574, Avrille, Vendee, décédé entre 1615 et 1621,

Sgr de la Vergne de Peault.

Marié le 12 novembre 1593, Avrillé, Vendée, 85, avec [Andree de Chabot](#), *Dame des Gazons*, née vers 1568,

Laguignardier, Avrille, Vendée, 85, décédée

... dont :

[Charlotte](#), née avant 1628, décédée.

Mariée avant 1628 avec [Andre Masson](#), *Seigneur de la Perraye et de la Guyonnière*, né avant 1628,

[Francois](#), décédé avant 21 juin 1628.

BRANCHE AÎNÉE- IX (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Christophe](#), *Seigneur de la Vergne-Cornet, de la Vergne de Peault, de la Rudeliere, Saint-Gilles, des Gazons et des Ors*,

Seigneur de la Barotiere (1640), décédé le 23 décembre 1665, la Barotière, 85, Marechal de Camp, Ecuyer de Jean

France Duc de Berry & Comte de Poitou.

Marié le 21 juin 1628, Fontenay,85,, avec [Catherine Gallier-Garnier](#), née avant 1628, décédée, Mesnard,85,Mesnard-La-Barotiere,

... dont :

[Jean](#), décédé en 1702, Prêtre, docteur en Sorbonne.

[Rodolphe](#), *Seigneur de Saint-Marc et de la Rudelière*, né vers 1635, décédé après 10 décembre 1667.

Marié avec [Renée Lemeignan](#), née après 1635, décédée

... dont :

[Jeanne](#), née après 1640, décédée.

[Marie](#), née après 1640, décédée.

[Suzanne](#), née vers 1635, décédée.

Mariée le 15 février 1658, Vendée, 85, La Barotière, avec [Antoine de la Haye-Montbeault](#), né avant 1658, décédé.

BRANCHE AÎNÉE- X (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Francois](#), né le 17 avril 1629, décédé, Sgr de la Barotiere.

Marié le 30 mai 1660, Aspremont,85,Vendee,, avec [Renée Huyllard](#), née vers 1625, décédée le 27 mai 1671, Vendée, 85, La Charoullière, Saint-Gilles sur Vie (à l'âge d'environ 46 ans)

... dont :

BRANCHE AÎNÉE- XI (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Jean](#), décédé le 23 janvier 1693, Sainte Flaive Des Loups,85,Sables D'Olonnes,, Sgr de la Vergne, de Saint-Gillet et de la Barotiere.

Marié le 2 mars 1683, Sainte Flaive Des Loups,85,Sables D'Olonnes,, avec [Marie Jacqueline Foucher de Sainte Flaive](#), née le 22 janvier 1666, décédée

... dont :

BRANCHE AÎNÉE- XII (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Jacques](#), *Baron du Gué Sainte Flaive*, né en 1684, décédé, Capitaine.

Marié le 24 novembre 1705 avec [Benigne Jacqueline Marguerite Judoïn](#), née en 1685, décédée

... dont :

[Jacques Germanicus](#), né après 1705, décédé, Sgr de Passy.

Marié avec [Marie Elisabeth Eléonore de la Boucherie](#), née après 1725, décédée en 1793.

BRANCHE AÎNÉE- XIII (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Francois-Henri](#), né avant 1744, décédé, Lieutenant-Colonel D'Infanterie.

Marié le 12 février 1744 avec [Marie Esther Broussard](#), née avant 1744, décédée

... dont :

[Benigne Marie](#), née le 16 septembre 1745, La Rochelle, 17, décédée.

Mariée le 22 avril 1760, Corps,85,Vendee,, avec

[Francois Germanicus Bonaventure de Mesnard-Maynard](#), *Seigneur de Saint-Gillet*, né le 20 juillet 1736, Ardin, 79, décédé le 26 décembre 1797, Langon,85,Vendee (à l'âge de 61 ans) , Chevalier Sgr de Saint-Gillet, *voir plus loin* en

BRANCHE DES BARONS DU LANGON - XIII (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Francois Germanicus](#), né, Sainte Flaive Des Loups,85,Vendee,, baptisé le 21 mars 1693, Sainte Flaive Des Loups,85,Vendee,, Capitaine Chevalier Sgr de Saint-Gillet.

Marié le 14 février 1719, Ardin,85,Vendee,, avec [Marie-Louise Catherine Jaumier](#), née avant 1719, Dordin,17,La Rochelle,, décédée

... dont :

BRANCHE DES BARONS DU LANGON - XIII (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Francois Germanicus Bonaventure](#), *Seigneur de Saint-Gillet*, né le 20 juillet 1736, Ardin, 79, décédé le 26 décembre 1797, Langon,85,Vendee (à l'âge de 61 ans) , Chevalier Sgr de Saint-Gillet.

Marié le 22 avril 1760, Corps,85,Vendee,, avec [Benigne Marie de Mesnard-Maynard](#), née le 16 septembre 1745, La Rochelle, 17, décédée

... dont :

[Honoree](#), née après 1775, décédée.

[Renee Emilie](#), décédée le 5 septembre 1851.

[Henri Marie Richard](#), né après 1775, décédé.

BRANCHE DES BARONS DU LANGON - XIV (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Louis Benigne Germanicus Bonaventure François](#), né le 31 août 1762, décédé le 31 décembre 1820,

Langon,85,Langon, (à l'âge de 58 ans) , Officier du Dragon.

Marié le 9 février 1784, Fontenay-Le-Comte,85,Fontenay-Le-Comte,, avec [Louise Adelaide Charlotte Racodet](#), née le 30 septembre 1761, décédée le 1er février 1821, Langon,85,Langon, (à l'âge de 59 ans)

... dont :

BRANCHE DES BARONS DU LANGON - XV (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Jules](#), né le 7 février 1788, Saint-Michel le Clouq, Vendee, baptisé le 9 février 1788, décédé, Chef de Bataillon Chevalier de Saint-Louis et Legion d'Honneur.

Marié le 6 juin 1826 avec [Marie-Antoinette Françoise Baudon d'Issencourt](#), née avant 1826, décédée

... dont :

[Gaston](#), né après 1826, décédé.

BRANCHE DES BARONS DU LANGON - XVI (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Alphonse Aime Paul](#), né le 26 janvier 1801, Saint Michel Le Cloucq,85,,, baptisé le 26 janvier 1801, Fontenay Le Comte,85,Vendee,, décédé le 4 octobre 1884, Cenac,24,Dordogne, (à l'âge de 83 ans) , Sgr de la Cornetiere et de la Barotiere, Conseiller de Prefecture.

Marié le 30 mai 1825, Ville Le Marolet,80,Somme,, avec [Armande, Antoinette, Louise, Josephine du Chilleau](#), née le 3 août 1801, Paris 7 ieme,75,,, décédée le 20 mars 1872, 85, Fontenay-le-Comte (à l'âge de 70 ans)

... dont :

BRANCHE DES BARONS DU LANGON - XVII (pas dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Rodolphe](#), né le 9 mars 1829, Chateau Gibonniere,85,Saint Cyr Les Gets,, décédé, Algerie,99,Mesnard,, Lieutenant-Colonel.

Marié le 17 avril 1860, Chateau de le Bastille,19,Brives,, avec [Marie-Cesarine Berthe de Beauroyre-Villac](#), née après 25 juillet 1849, Aisne, Veuilly-la-Poterie, décédée

... dont :

[Ferdinand](#), né le 25 février 1861, Chateau De La Bastille,19,Brive La Gaillarde,, décédé.

BRANCHE DES BARONS DU LANGON - XVIII (pas dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Christophe-Louis](#), né le 26 mars 1862, Chateau De La Bastille,19,Brive La Gaillarde,, décédé entre 1919 et 1920, Mesnard,99,Algerie,, Fondateur du domaine de Mesnard en Algerie.

Marié le 15 avril 1896, Mesnard,99,Algerie,, avec [Helene Naudin](#), née le 25 octobre 1872, Oran,99,Algerie,, baptisée, Algerie,99,,, décédée, Algerie,99,Mesnard,

... dont :

[Rodolphe-Bonaventure-Anne-Roch](#), né en 1897, Mesnard, 99, Algerie, décédé en 1944, Mesnard, 99, Algerie (à l'âge de 47 ans) .

[Genevieve](#), née le 1er janvier 1899, Cassaigne,99,Algerie,.

[Christiane](#), née en 1901, Cassaigne,99,Algerie,.

[Yolande](#), née le 28 février 1906, Cassaigne,99,Algerie,

[François](#), [Baron](#) (de Mesnard), né le 28 février 1906, Cassaigne,99,Algerie,.

[Guy Marie Joseph Germanicus Bonaventure](#), [Comte de Mesnard](#), né le 27 février 1912, Berkane,99,Maroc,, baptisé (BET_1912/1912), Berkane,99,Algerie,, décédé le 30 septembre 1987, Chalon-sur-Saone,71,, (à l'âge de 75 ans) , Lieutenant-Colonel.

Marié le 7 juillet 1947, Saint Laurent D'Andenay,71,,, avec [Marie-Aymee Pezet de Corval](#), née le 22 novembre 1917, Chenoves,71,,

[Gilette](#), née le 5 avril 1916, Oran,99,Algerie,

Parents

- [Rodolphe de Mesnard-Maynard](#) 1829-
- [Marie-Cesarine Berthe de Beauroyre-Villac](#)

[François](#), né le 29 décembre 1869, Chateau De La Bastille,19,Brive La Gaillarde,, décédé, Algerie,99,Mesnard,, Directeur du Domaine de Mesnard.

[Jeanne](#), née le 10 décembre 1871, Chateau De La Bastille,19,Brive La Gaillarde,, décédée.

[Antoine](#), né entre 1871 et 1876, décédé.

[Henriette](#), née le 6 décembre 1876, Chateau De La Bastille,19,Brive La Gaillarde,, décédée.

[Anne-Marie](#), née le 27 janvier 1879, Chateau De La Bastille,19,Brive La Gaillarde,, décédée.

[Marie Caroline](#), née le 30 juin 1881, Chateau De La Bastille,19,Brive La Gaillarde,, décédée.

Parents

- [Alphonse Aime Paul de Mesnard-Maynard](#) 1801-1884
- [Armande du Chilleau](#) 1801-

[Christine](#), née après 1829, décédée en 1848.

[Isabelle](#), née après 1829, décédée.

[Henri](#), né vers 1829, décédé le 26 juin 1919, Luçon, Vendée, 85 (à l'âge d'environ 90 ans) .

[Gedeon](#), né le 12 mai 1830, 85, Saint-Cyr-les Gêts, décédé en 1905, Boisgamas (à l'âge de 75 ans) .

Marié, Eure-et-Loire, Chatillon, avec [Marie-Pauline de Valles](#), décédée le 28 novembre 1875

... dont :

[Gaetan](#) , né le 28 août 1863, Chatillon en Dunois, décédé.

[Joseph](#), né le 10 février 1870, Gaubretière, décédé.

[Henri](#), né le 4 février 1873, décédé.

[Max](#), né en 1874, décédé.

Marié, 79, Saint-Jouin, avec [Rachel Berthe de Quimenont](#), décédée en 1902. ??

Parents

- [Alphonse Aimé Anne Paul MAYNARD \(de\)](#) 1801-1884
- [Armande Louise Antoinette Justine CHILLAUD \(du\)](#) ca 1806-1871..1877

[Machabee Bonaventure Arsène Jacques Gonzalve](#), né le 12 mai 1830, 85, Saint-Cyr-des Gêts, décédé le 3 mai 1886, 85, Fontenay-le-Comte (à l'âge de 55 ans) .

Marié le 7 octobre 1871, Gironde, Lormont, avec [Marie-Thérèse Hélène de Pichon](#), née le 4 août 1841, Gironde, Lormont, décédée le 2 mars 1922, Haute-Loire, Puy-en-Velay (à l'âge de 80 ans)

... dont :

[Benjamin Gabriel Joseph](#).

Marié avec [Alix de Fontenioux](#)

... dont :

[Gil](#).

Marié avec [Madeleine Georget](#).

Parents

- [Louis Benigne Germanicus Bonaventure de Mesnard-Maynard](#) 1762-1820
- [Louise Racodet](#) †1821

[Adele](#), née après 1801, décédée en 1826.

[Leontine Marie Renee](#), née après 1801, décédée en 1864.

[Caroline](#), née après 1801, décédée.

[Arsène](#), né après 1801, décédé en 1851, Chavagnes.

[Zénobie](#), décédé en 1849.

Parents

- [Francois Germanicus Bonaventure de Mesnard-Maynard](#), *Seigneur de Saint-Gillet* 1736-1797
- [Benigne Marie de Mesnard-Maynard](#) 1745-

[Marie Rene Bonaventure Germanicus](#), né le 31 août 1762, Saint Barthelemy,17,La Rochelle,, décédé.

[Bonaventure Fidele](#), né après 1762, décédé.

BRANCHE DES BARONS DU LANGON, § IV - XIV (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Benjamin Aime Bonaventure](#), né le 4 octobre 1775, Langon,85,Langon,, décédé le 2 décembre 1858, Maison-Rouge, Vendée, 85 (à l'âge de 83 ans) , General Vendéen.

Marié en 1808 avec [Henriette de Baudry d'Asson](#), née avant 1808, décédée

... dont :

BRANCHE DES BARONS DU LANGON, § IV - XV (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Charles Benjamin](#), né le 16 octobre 1809, décédé le 22 novembre 1870, Château de Badiole, Vendée, 85 (à l'âge de 61 ans) , Entre Aux Pages Le 02/10/1827.

Marié en 1837 avec [Gabrielle Céline des Prades](#), née avant 1837, décédée

... dont :

[Gabrielle](#), née après 1837, décédée.

Mariée le 27 août 1867 avec [Robert de Lezardiere](#), né avant 1867, décédé.

[Stanislas](#), né en 1840, décédé le 6 juin 1873, Château de Badiole (à l'âge de 33 ans) .

BRANCHE DES COMTES DE MESNARD, § V - X (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Louis](#), *Comte de la Barotiere*, baptisé le 14 avril 1630, La Barotiere,85,La Barotiere,, Auteur de la Branche Cadette Des Comtes de Mesnard.

Marié le 2 octobre 1665, Herbiers,85,Herbiers,, avec [Marie de la Haye-Montbeault](#), née avant 1665, décédée

... dont :

[Christophe](#), né après 1665, décédé.

Marié, La Barotiere,85,La Barotiere,, avec [Jeanne de Gastinere](#), née après 1665, décédée

... dont :

[Jean-Louis](#), décédé après 21 mai 1764.

[Marc](#), décédé avant 1743.

[Jean](#), né après 1665, décédé avant 5 mars 1743.

[Gabriel](#), né après 1665, décédé avant 5 mars 1743.

[Marie](#), née après 1665, décédée avant 5 mars 1743.

[Louise](#), née après 1665, décédée avant 5 mars 1743.

[Marguerite](#), née après 1665, décédée avant 5 mars 1743.

BRANCHE DES COMTES DE MESNARD, § V - XI (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Alexandre](#), né le 19 mars 1677, Vendée, 85, La Barotière, décédé après 27 juillet 1715.

Marié le 13 avril 1701, La Barotiere,85,La Barotiere,, avec [Marie Jacqueline Foucher de Sainte Flaive](#), née le 22 janvier 1666, décédée

... dont :

BRANCHE DES COMTES DE MESNARD, § V - XII (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Alexandre](#), né après 1701, décédé.

Marié avec [Anne Surineau](#), née vers 1720, décédée.

Marié le 16 juin 1733, Lieudieu,85,,, avec [Marie-Madeleine Buor de Lavoy de la Gobiniere](#), née le 18 mai 1709, Corps, 85, Vendée, décédée

... dont :

BRANCHE DES COMTES DE MESNARD, § V - XIII (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Alexandre-Bonaventure](#), né le 8 mai 1734, décédé.

Marié le 21 mai 1764, Passy, 75, Paris, avec [Marie Elisabeth Eléonore de la Boucherie](#), née après 1725, décédée en 1793

... dont :

[Marie Antoine Alexandre Dieudonné Edouard](#), né le 13 octobre 1767, exécuté le 12 octobre 1797, Paris, 75 (à l'âge de 29 ans) .

Marié en 1784 avec [Louise Joséphine de Caumont la Force](#), née le 27 août 1769, décédée

... dont :

[Ladislas](#), décédé en 1813, Russie.

[Zénobie Joséphine Alexandrine](#), née le 28 juin 1788, décédée le 23 avril 1865, Versailles, 78 (à l'âge de 76 ans) .

Mariée en 1808 avec [Hilarion Gabriel Amédée Louis de Lordat](#), né le 2 mars 1783, décédé en 1849 (à l'âge de 66 ans) .

BRANCHE DES COMTES DE MESNARD, § V - XIV (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Louis Charles Pierre Bonaventure](#), né le 18 septembre 1769, décédé le 18 avril 1842 (à l'âge de 72 ans) .

Marié le 17 avril 1806 avec [Sarah Manson](#), décédée le 6 mars 1856, Paris, 75

... dont :

[Elisabeth Aglaé](#), née le 27 avril 1807, décédée en 1836 (à l'âge de 29 ans) .

Mariée le 17 juin 1825, Paris, 75, avec [Ludovic Le Peletier de Rosambo](#), né le 30 juin 1800, Paris, 75, décédé le 21 décembre 1861, Gravus, 14 (à l'âge de 61 ans)

... dont :

[Louis Henry](#), né le 26 avril 1826, Paris, 75, décédé le 17 mai 1828, Paris, 75 (à l'âge de 2 ans) .

[Louise Zénobie](#), née en 1828, décédée le 30 avril 1832, Paris, 75 (à l'âge de 4 ans) .

[Louis Henri Charles Félix Christian](#), né le 1er mars 1831, Paris, 75, décédé le 15 avril 1889, Paris, 75 (à l'âge de 58 ans) .

Marié le 30 décembre 1863 avec [Marie Eugénie Baudon de Mony](#), née avant 1863, décédée le 14 avril 1925, Paris, 75

... dont :

[Henri Marie Raymond Louis Alain](#), né le 21 octobre 1864, Paris, 75, décédé le 16 décembre 1946, Mesnard la Barotière,85, (à l'âge de 82 ans) .

Marié le 4 août 1892, Paris, 75, avec [Marguerite Calon](#), née le 19 octobre 1870, Le Havre, 76, décédée le 5 décembre 1944, Mesnard la Barotière,85, (à l'âge de 74 ans) .

[Marie Caroline](#), née le 18 juin 1833, Paris, 75, décédée le 3 juin 1867, Pau, 64 (à l'âge de 33 ans) .

Mariée en 1851 avec [Pierre Ferdinand Chapelle de Jumilhac](#), né en 1823, décédé le 16 septembre 1894 (à l'âge de 71 ans) .

BRANCHE DES COMTES DE MESNARD, § V - XV (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Charles Ferdinand Windsor](#), né le 31 mai 1809, décédé le 9 mai 1862, Paris, 75 (à l'âge de 52 ans) .

Marié le 1er août 1829, Paris, 75, avec [Flora Bellisen](#), née avant 1829, décédée

... dont :

[Marie-Caroline](#), née en 1830, décédée le 27 janvier 1888 (à l'âge de 58 ans) .

Parents

- [Alexandre-Bonaventure de Mesnard-Maynard 1734-](#)
- [Marie Elisabeth Eléonore de la Boucherie](#)

[Marie Bénigne Eléonore Désirée](#), née le 25 mai 1772, Luçon, 85, Vendée, décédée le 25 décembre 1822, Nantes, 44 (à l'âge de 50 ans) .

Mariée le 11 février 1805 avec [Pierre Honoré Victor de Conrard de Mahé](#), né vers 1720, décédé.

Parents

- [Alexandre Louis de Mesnard](#), *Seigneur de La Barottière* †
- [Marie Madeleine Buor de La Gobinière](#) 1709-

[Louis Marie Pierre](#), né le 22 novembre 1740, Beaulieu, 85, Vendée, tué le 29 juin 1793, Nantes, 44 (à l'âge de 52 ans)

Marié le 22 octobre 1765, Orleans, 45, avec [Louise Catherine Bernot de Monchy](#), née avant 1765, décédée

... dont :

[Marie Claude Florence](#), née le 13 juillet 1766, décédée.

Mariée le 22 juin 1792 avec [Jacques Alexandre Boutet](#), né avant 1792, décédé.

[Louis Marie](#), né le 27 septembre 1767, décédé.



[Louise](#), née le 5 décembre 1772, ,, Ile Maurice, décédée.

Mariée le 13 septembre 1796, Nantes, 44, avec [Louis-Martin de Braucourt](#), né avant 1793, décédé.

[Alexandrine](#), née entre 1773 et 1775, décédée.

[Marie-Jacqueline](#), née après 1702, décédée.

Parents

-  [Christophe de Mesnard-Maynard](#), *Seigneur de la Vergne-Cornet* †1665
-  [Catherine Gallier-Garnier](#) †

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CLAYE, § VI.- X (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Gabriel](#), *Seigneur des Deffends*, né avant 5 septembre 1637, décédé avant 5 janvier 1695, Auteur de la Branche des Maynard de la Claye.

Marié le 13 novembre 1668, Luçon, avec [Renee Taillefer de Montausier](#), née avant 1668, décédée

... dont :

[Gabriel](#), né après 1668, décédé.

[Louis](#), né entre 1668 et 1708, décédé.

Marié avec [Charlotte Julie Gourdeau](#), née avant 1708, décédée.

[Catherine](#), née après 1668, décédée.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CLAYE, § VI.- XI (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Christophe](#), né le 19 octobre 1669, décédé.

Marié le 8 janvier 1695, vendée, 85, Luçon, avec [Jeanne Citoys](#), née avant 1695, décédée

... dont :

[Christophe](#), né après 1695, décédé.

[Jeanne](#), née après 1695, décédée.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CLAYE, § VI.- XII (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Charles](#), né le 31 décembre 1696, décédé.

Marié le 4 février 1722, Vendée, 85, Corps, avec [Marie-Françoise Desprez](#), née avant 1722, décédée

... dont

[Marie-Charlotte](#), née après 1722, décédée.

[Jeanne-Charlotte](#), née après 1722, décédée.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CLAYE, § VI.- XIII (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Charles-Guy](#), né après 1722, décédé.

Marié le 4 février 1763 avec [Marie Anne Jacquette de Valteau du Rivage](#), née avant 1763, décédée

... dont :

[Armand](#), né après 1802, décédé.

Marié le 26 octobre 1850 avec [N. Chevalier de la Petite Rivière](#), née avant 1850, décédée

... dont :

[Henri](#), né après 1850, décédé.

[Marie Gabrielle](#), née après 1850, décédée.

[Edith](#), née après 1850, décédée.

[Marie](#), née après 1802, décédée,

Mariée avec [Adolphe de la Bassetière](#), né après 1800, décédé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CLAYE, § VI.- XIV (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Bonaventure Marie Charles Pierre Joseph](#), né avant 1802, décédé.

Marié le 23 octobre 1802 avec [Victoire Mélanie Justine d'Aubenton](#), née avant 1802, décédée

... dont :

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CLAYE, § VI.- XV (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Charles Joseph Auguste](#), né après 1802, décédé.

Marié le 11 avril 1826 avec [Louise Marguerite Adélaïde de Chantreau](#), née le 27 juin 1807, décédée vers 30 octobre 1892, St-Florent des Bois, 85, Vendée (à l'âge d'environ 85 ans)

... dont :

[Auguste](#), né après 1826, décédé.

[Marie](#), née après 1826, décédée.

[Augustine Marie Armande](#), née en 1842, décédée le 8 août 1866 (à l'âge de 24 ans) .

Mariée le 30 mai 1865, Luçon, 85, Vendée, avec [Gabriel Henri César Le Bailly de La Falaise](#), né en 1838, décédé en août 1910, Nantes, 44 (à l'âge de 72 ans)

... dont :

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CLAYE, § VI.- XVI (pas dans le livre d'H. de la Citardière)

[Gabriel Louis Venant](#), né le 24 mars 1866, Luçon, 85, décédé le 8 avril 1910, Paris, 75 (à l'âge de 44 ans) .

Marié le 28 février 1893 avec [Henriette Hennessy](#), née en 1873, décédée

... dont :

[Henry James](#), né en 1898.

Marié le 21 décembre 1940, Neuilly sur Seine,92, avec [Emma Rodriguez Maldonado](#).

BRANCHE DES SEIGNEURS DE DIGNECHIEN, § VII – V (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Jehan](#), né vers 1500, décédé, Auteur de la Branche des Mainart de Dinchin.

Marié après 1491 avec [Françoise d'Evry](#), née vers 1500, décédée

... dont :

[Marie](#), née après 1491, décédée.

Mariée avec [François Guindron](#), *Seigneur de Puyregnard*, né après 1491, décédé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE DIGNECHIEN, § VII – VI (dans le livre d'Henry de la Citardière)

[Jacques](#), né entre 1491 et 1533, décédé après 1533.

Marié avec [Marguerite de Marveillau](#), née vers 1500, décédée

... dont :

BRANCHE DES SEIGNEURS DE DIGNECHIEN, § VII – VII (dans le livre d'H. de la Citardière)

[Gilles](#), décédé après 1560.

2° Marié avec Philippe Prévost,dame de l'Échallière, dont :

[Claude](#), né avant 1584, décédé.

Marié le 15 juillet 1584 avec [Jehanne de Mesnard-Maynard](#), née avant 1584, décédée après 11 mars 1610.

1°) Marié avant 1560 avec [Renée de Beaumont Bressuire](#), décédée avant 17 juillet 1560

... dont :

BRANCHE DES SEIGNEURS DE DIGNECHIEN, § VII – VIII (dans le livre d'H. de la Citardière)

[Tristan](#), décédé après 15 juillet 1584.

Marié avant 3 juillet 1564 avec [Louise le Lardeux](#), née avant 1564, décédée

... dont :

[Marie](#), décédée après 3 avril 1605.

[Madeleine](#), née avant 1596, décédée.

Mariée le 24 juillet 1596 avec [René Robin](#), né avant 1596, décédé.

[David](#), né avant 21 juin 1604, décédé.

[Christin](#), né avant 29 mars 1605, décédé.

Codes : n=naissance, +=décès, x=mariage, c=citation

- 01..[Geoffroy MAINART](#), c 1243
- 02....[Pierre MAINART](#), c 1283
- 03.....[Guillaume MAINART](#), c 15/11/1288
- 04.....[Herbert MAINART](#) & [Marguerite BOSCHET](#), c 1288 et 1331 cousin : Pierre MAINART c 1350 et 27/09/1361 et 1365
- 05.....[Jehan I MAINART](#) & [Jehanne ROBERT de LIGNERAC de LEZARDIERE](#), c 3/05/1367 +avant 1398
- 06.....[Jehan II MAINART](#) & [Jehanne ANCELONNE](#), x 12/12/1402 c 12/10/1409 et 23/08/1421 +vers1443
- 07.....[Loys MAINART](#), c 14/04/1449
- 07.....[Tristan MAINART](#) & [Mathurine PREVOST](#), c 1467, + 1473
- 08.....[Antoine MAYNARD](#) & [Guillemette du FOUILLOUX](#), x 08/10/1482 + 1492
- 09.....Jehan MAYNARD, c 1511
- 09.....Antoine MAYNARD & [Jehanne d'ERVILLE dite de GRILLE](#), c 30/08/1510 et 1533, +1534
- 10.....Antoine MAYNARD, +après 1547
- 10.....[Marie MAYNARD](#) & Jacques de SALLO,
- 11.....[Charlotte de SALLO](#) & [Gabriel de CHATEAUBRIAND](#).
- 10.....Jehan MAYNARD
- 09.....[Guillaume MAYNARD](#) & [Antoinette de BEAUMONT-BRESSUIRE](#), c 15/04/1527, +1552
- 10.....[Jacques MAYNARD](#) & [Catherine de MONTSORBIER](#), c 13/09/1565
- 11.....Laurent MAYNARD & [Marie CHASTEIGNER](#), x 12/07/1572
- 11.....Jehan MAYNARD & [Catherine JACQUES \(ou YONGUES\)](#), x 14/02/1585
- 10[François I MESNARD MAYNARD](#) & [Madeleine MAUCLERC](#), x 8/06/1560, +avant 07/1584
- 11.....[François II MAYNARD](#) & [Andrée CHABOT](#), x 10/11/1597, c 8/05/1599, +avant 1621
- 12.....François MAYNARD, +avant 21/06/1628
- 12.....[Christophe MAYNARD](#) & [Catherine GALLIER-GARNIER](#), c 14/02/1641, x 21/06/1628, + 23/12/1665
- 13.....François III MAYNARD du Langon & [Renée HUYLLARD](#), x 27/05/1669,
- 14.....Jean MAYNARD & [Marie-Jacqueline FOUCHER](#), x 27/02/1683, + 1693
- 15.....Jacques MESNARD & [Bénigne-Marguerite JODOUIN \(ou JAUDOUIN\)](#), x 24/09/1705
- 16.....Jacques-Germanicus MESNARD & [Marie-Eléonore-Elisabeth de la BOUCHERIE](#), sans postérité

- 16.....François-Henri MESNARD & Marie-Ester BROUSSARD, x 24/02/1744
- 17.....Marie-Benigne MESNARD & François-Germanicus-Bonaventure MESNARD, x 21/04/1760
- 15.....Jeanne-Marie MAYNARD & Charles-Esprit BAUDRY d'ASSON
- 15.....François-Germanicus MESNARD & Marie-Louise JAUMIER
- 16.....[François-Germanicus-Bonaventure MESNARD](#) & Marie-Benigne MESNARD (implex)
- 17.....Bénigne-Germanicus-Bonaventure-Louis de MAYNARD & Louise-Adélaïde-Charlotte RACODET
- 18.....Adèle de MAYNARD
- 18.....Léontine-Marie-Renée de MAYNARD & Florent-Daniel de GUINEBAULD
- 18.....[Bonaventure-Louis-Germanicus-Jules de MAYNARD](#) & Marie-Antoinette-Françoise BAUDON d'ISSENCOURT, n 7/02/1788, x 6/06/1826
- 19.....Gaston de MAYNARD
- 18.....Caroline de MAYNARD 3 février 1871.
- 18.....Arsène de MAYNARD, religieuse 1851
- 18.....Zénobie de MAYNARD, religieuse décédée le 6 février 1849
- 18.....[Alphonse-Aimé-Anne-Paul de MAYNARD](#) & Armande du CHILLAU
- 19.....Christine de MESNARD, décédée en 1848
- 19.....Rodolphe de MESNARD & Marie, Césarine, Berthe de BEAUROYRE-VILLAC
- 20.....Ferdinand de MESNARD
- 20.....[Christophe-Louis de MESNARD](#), né le 26 mars 1862 & Hélène NAUDIN
- 20.....François de MESNARD, né le 29 décembre 1869, sans descendance,
- 20.....Jeanne de MESNARD, née le 10 décembre 1871,
- 20.....Antoine de MESNARD
- 20.....Henriette de MESNARD, née le 6 décembre 1876,
- 20.....Anne-Marie de MESNARD, née le 27 janvier 1879,
- 20.....Marie-Caroline de MESNARD
- 19.....Gédéon de MAYNARD
- 19.....Machabée de MAYNARD
- 19.....Isabelle de MAYNARD
- 19.....Henri de MAYNARD
- 17.....[Marie-René-Bonaventure de MAYNARD](#)

- 17.....[Honorée de MAYNARD](#)
- 17.....[Renée-Emilie de MAYNARD](#)
- 17.....Bonaventure-Fidèle de MAYNARD
- 17.....Henri-Marie-Richard de MAYNARD
- 17.....[Aimé-Bonaventure-Benjamin de MAYNARD](#) & [Henriette-Charlotte BAUDRY d'ASSON](#)
- 18.....Charles-Benjamin de MAYNARD & [Gabrielle-Céline des PRADES](#)
- 19.....Stanislas de MAYNARD
- 19.....[Gabrielle de MAYNARD](#) & Raymond de LEZARDIERE
- 16.....[Marie-Thérèse MESNARD](#), religieuse
- 14.....[Françoise MAYNARD](#) & Eusèbe GIRARD
- 13.....Louis MESNARD de la Barotière & [Marie de la HAYE-MONTBAULT](#)
- 14.....Christophe MESNARD & Jeanne GASTINIERE
- 15.....Jean-Louis MESNARD, sans postérité.
- 14.....Marc MESNARD, décédé avant 1743, sans postérité
- 14.....Alexandre MESNARD & [Marie-Jacqueline FOUCHER](#)
- 15.....Alexandre MESNARD (& [Anne SURINEAU](#)) & [Marie-Madeleine BUOR de la VOY](#)
- 16.....Alexandre-Bonaventure MESNARD & [Marie-Eleonor-Elisabeth de la BOUCHERIE du MARGNAT](#)
- 17.....[Marie-Antoine-Alexandre-Dieudonné-Edouard de MESNARD](#) & [Louise-Josephine de CAUMONT la FORCE](#)
- 18.....[Ladislas de MESNARD](#) mort en Russie en 1813
- 18.....[Zénobie-Joséphine-Alexandre de MESNARD](#) & Hilarion-Gabriel-Amédée-Louis de LORDAT
- 17.....[Louis-Charles-Bonaventure-Pierre de MESNARD](#) & [Sarah MANSON](#)
- 18.....[Charles-Ferdinand-Windsor de MESNARD](#) & [Flora de BELLISEN](#)
- 19.....[Caroline de MESNARD](#), sans postérité
- 18.....[Elisabeth-Aglaré de MESNARD](#) & Ludovic LE PELLETIER de ROSAMBO
- 17.....[Marie-Bénigne-Eléonore-Désirée](#) & Pierre-Honoré-Victor de CONRARD de MAHE
- 16.....[Louis-Marie-Pierre MESNARD](#)
- 15.....[Marie-Jacqueline MESNARD](#) & François-Florent DUCHESNE (& Dominique de JOUIN)
- 14.....Jean de MESNARD
- 14.....Gabriel MESNARD
- 14.....[Marie MESNARD](#)

14.....[Louise MESNARD](#)

14.....[Marguerite MESNARD](#)

13.....Jean MESNARD, prêtre, dit « l'abbé de la Vergne », + 1702

13Rodolphe MESNARD & [Renée LEMEIGNAN de L'ECORCE](#) (& Charles-Esprit BAUDRY-D'ASSON), x 5/02/1674, + 1680

14[Jeanne MESNARD](#)

14.....[Marie MESNARD](#)

13[Suzanne MAYNARD](#) & Antoine de la HAYE-MONTBAULT, n 1/04/1633, x 15/02/1658, +avant 18/12/1679

13Christophe MESNARD, n 14/08/1636,

13.....Raoul MESNARD, n 1/08/1638,

13.....Gabriel MESNARD

13.....[André-Gabriel MESNARD](#) & [Renée TAILLEFER-de-MONTAUSIER](#), n 20/10/1641

14.....Christophe MESNARD,

14.....Louis MESNARD & marié, le 8 janvier 1708, à [Charlotte-Julie GOURDEAU](#), sans postérité

14.....Gabriel MESNARD & [Anne FRAPPIER](#), sans postérité

14.....[Catherine MESNARD](#), sans postérité

12.....[Charlotte MAYNARD](#) & André MASSON

11[Marie MAYNARD](#) & René CHABOTTE (ou CHABOT), x 15/05/1605, c 3/10/1640

11.....[Jehanne MAYNARD](#) & Claude MAYNARD, c 11/03/1610, x 15/07/1585, puis Robert ROBIN, x 11/12/1595

10.....Clément MAYNARD, +après 1573

10.....[Catherine MAYNARD](#)

10.....[Antoinette MAYNARD](#) & René MARESCHAL, x avant 1555,

09.....[Catherine MAYNARD](#) & Jean GIRARD, c 19/05/1522

08.....Jehan MAYNARD & [Françoise d'EVRY](#)

09.....Jacques MAYNARD,

09.....[Marie MAYNARD](#) & François GUINDRON de PUYREGNARD & Jehan TINDO

08.....Jacques MAYNARD, prêtre, +1523

08.....Gilles MAYNARD, c 12/12/1491

08.....[Jacquette MAYNARD](#)

08.....**Gillette MAYNARD**

08.....**Mathée MAYNARD** & Loys du RETAIL

08.....**Catherine MAYNARD** & Jehan GUILLET

07.....Jehan MAINART & **Françoise LE MASTIN** (& Jehan PIZON), +1453

07.....Pierre MAINART & ?, c 15/08/1445, +après 1467

07.....**Marie MAINART** & Charles CATHUS, +1470

04.....**Aeliz MAINART**

05.....René MAINART, & ?, c 3/05/1367

06.....Charlot MAINART

06.....Jehan MAINART

07.....Guillaume MAINART

07.....Jehan MAINART

07.....**Margot MAINART** & Pierre VIGNEROT

06.....Antoine MAINART

ARMORIAL
GÉNÉRAL
DE FRANCE

DE D'HOZIER
(COMPLÉMENT)

NOTICE GÉNÉALOGIQUE

SUR LA FAMILLE

MAYNARD-MESNARD



(Extrait du VII^e Registre, complémentaire.)

PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT

RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXI

MAYNARD-MESNARD ^(a),

Anciens Seigneurs de la Vergne-Cornet, de la Benastonnière, de la Cornetière, de la Bouchardière, de la Gaudinière, de Diguechin, de l'Isle Bernard, de la Vergne de Péault, de la Rudelière, de Saint-Gillet, de Mesnard-la-Barottière, des Gazon, Barons du Gué de Sainte-Flaive, Seigneurs de Passy, Barons du Langon, Seigneurs de la Baugisère, de Pairé, de la Godelinière, de la Mesnardière, des Voureils, de Chasnay, Comtes de Mesnard, Seigneurs des Deffends, de Loulerie & de la Claye, &c.

EN POITOU.



D'Argent fretté d'Azur. COURONNE : de Marquis. DEVISE : Pro Deo & Rege.

La Maison de Maynard-Mesnard, d'ancienne chevalerie, est originaire de cette partie du Poitou qui a formé le département de la Vendée, & y est encore établie de nos jours. L'ancienneté de cette famille est proverbiale dans le Poitou vendéen. Chérin, dans le mémoire rédigé en 1772, pour les preuves de Cour du Comte de Mesnard, dit que « cette maison se distingue par la pureté de son origine » & l'avantage qu'elle a d'embrasser par ses alliances les premières races de sa province ». En effet, une série de chartes, provenant des anciens couvents ou des châteaux du Talmondais, constatent l'existence de cette famille dès les XI^e, XII^e, XIII^e & XIV^e siècles dans les mêmes paroisses où la filiation suivie la montre possédée. La Maison de Maynard-Mesnard a figuré avec honneur dans les annales du Poitou; elle compte parmi ses membres un Gouverneur de la forteresse de Mareuil-sur-le Lay (Poitou), 1365; trois Maréchaux de camp, 1649, 1772, 1820; un Chef divisionnaire vendéen, 1815-1832, & un Chevalier des ordres du Roi; elle a joui des honneurs de la Cour. La branche des Comtes de Mesnard a obtenu la Pairie sous la Restauration.

Les premiers personnages que nous trouvons mentionnés dans les chartiers du Talmondais sont : PIERRE Mainard, qui assista comme témoin, vers 1050, à la fon-

(a) Le nom a été écrit successivement ou simultanément : *Mainard, Mainart, Mainnart, Menart, Menart, Mesnard & Maynard*. Des irrégularités semblables se sont produites pour tous les noms dont l'orthographe pouvait varier sans que la consonnance fût sensiblement altérée : ainsi on trouve *Talleyrand*, écrit : *Tallayrant, Talleran*; *Lafignan*, écrit : *Lefignan, Lefignem*; *Bauffremont*, écrit : *Baffromont, Bessfroimont, Beaufremont*, *Goulaine*, écrit : *Goulenne*; *des Cars* s'écrivait naguère *d'Escars*; le même nom de *la Trémouille* est écrit aujourd'hui *la Trémoille* par la famille, & *la Trimouille* par la ville. Les différentes branches de la Maison de Maynard-Mesnard, dont l'auteur commun est mort en 1665, ne se sont pas entendues jusqu'ici pour l'adoption d'une orthographe unique; l'orthographe *Mesnard*, conservée par la branche des Comtes de Mesnard, a prévalu depuis Henri III, toutefois, la branche des Barons du Langon & celle des Seigneurs de la Claye ont adopté, sous Louis XV, l'orthographe *Maynard*, considérée comme plus ancienne.

dation du Prieuré des Fontaines (a) par le Prince Talmond; un autre Mainard est cité dans trois chartes du même prieuré (b), rédigées de 1090 à 1095. Vers le même temps, nous rencontrons GAUSBERT Mainard, témoin d'une concession de pêcherie aux Fontaines (c). Deux chartes mentionnent les libéralités faites à l'abbaye de Boisgrolland (d) par AIMERY Menart, qui assista vers 1182 à une donation faite à ce même monastère (e). OLIVIER Menart fut témoin en 1219 d'une transaction passée par cette abbaye (f) au sujet des marais de Champagné; en 1243, GEOFFROY Mainart fit un don à l'église de Longeville (g); en 1224, il transigea au sujet d'une rente assise sur des marais situés près de Curzon (h). Le 15 Octobre 1288, GUILLAUME Mainart, Chevalier, Seigneur de la Vergne, échangea ce qu'il possédait dans la paroisse de Longeville (i); son fils, HERBERT Mainart, Écuyer, Seigneur de la Vergne, fit un aveu en 1331 (j). JEAN Mainart (k) échangea, le 3 Mai 1367, des vignes situées dans la paroisse de Longeville. PIERRE Mainart (l), Chevalier, Seigneur de la Benastonnière, fit un aveu en 1350 au bas duquel se trouve son écusson : *Fretté de six pièces*; il prêta serment d'obéissance, à Saint-Maixent, le 27 Septembre 1361, à Jean Chandos, Commissaire du Roi d'Angleterre (m). Le 13 Octobre 1365, il était Gouverneur, pour le Prince Noir, de l'importante forteresse de Mareuil-sur-le-Lay (Bas-Poitou) (n). GUILLAUME Mainart, Chevalier, mort avant 1398, habitait la paroisse d'Avrillé* (o).

Tous ces personnages étaient possédés autour de Talmond, de même que les auteurs de la filiation suivie qui remonte à :

Verque Cornet

PREMIER DEGRÉ.

JEHAN I^{er} Mainart (p), Écuyer, Seigneur de la Vergne-Cornet, mentionné avec son frère dans le compte de la Marzelle de Longeville pour l'année 1382; mais qui n'a été établi devant Chérin (Bibliothèque nationale), d'après qui nous la donnons ici, que depuis son fils, qui suit. # Marié à Jehanne ROBERT de LISNERAC de LEZARDIÈRE veuve en 1398

II. DEGRÉ.

JEHAN II Mainart, Chevalier, Seigneur de la Vergne-Cornet, qui était en 1402 Écuyer de Jehan de France, Comte de Poitou. Il eut de Jehanne d'ANCELON : # et Duc de BERRY

III. DEGRÉ.

TRISTAN Mainart, Écuyer, Seigneur de la Vergne-Cornet, mort avant 1470, & qui eut de Mathurine DE PRÉVOST (q) : # Capitaine de TALMOND. Mathurine était la fille de Pierre Prévost Écuyer Seigneur de DISNECHEN #

(a) (b) (c) (d) (e) (f) Archives de la Vendée & Cartulaires du Bas-Poitou, publiés par M. Paul Marchegay.

(g) (h) (i) (j) (k) Inventaire des titres de la seigneurie de la Marzelle, paroisse de Longeville, & analyse des chartes de l'abbaye des Fontenelles (Collection B. Fillon, à Fontenay-le-Comte).

(l) Anciennes archives du Poiroux.

(m) Procès-verbal de délivrance à Jehan Chandos des places françaises abandonnées par le traité de Brétigny, publié, d'après le manuscrit du Musée britannique, par A. Bardouet (Niort, 1866).

(n) Anciennes archives du Poiroux. — Jehan Chandos, Connétable d'Aquitaine, par B. Fillon (Fontenay-le-Comte, 1856).

(o) De l'Aubonnière (Collection B. Fillon).

(p) (q) Chérin; preuves de Cour.

* M. de Courcelles, trompé par la similitude de nom, avait admis dans son travail plusieurs chartes relatives à des familles nobles, étrangères à celle-ci, qui est originaire du Talmondais poitevin, & où elle résida sans interruption jusqu'au règne d'Henri IV. Ajoutons également que c'est à tort que dans la réimpression du *Didionnaire* de La Chenaye-Desbois on a indiqué, comme étant de cette Maison, celle de Mesnard de Chouzy, qui n'est pas du Poitou.

Certaines pages ont été malheureusement annotées vers 1980 par Guy, Comte de Mesnard de l'époque

IV. DEGRÉ.

ANTOINE Maynard, Écuyer, Seigneur de la Vergne-Cornet, marié, le 8 Octobre 1482, à Guillemette DU FOUILLOUX (a), fille de Loys DU FOUILLOUX & de Jehanne DE LA ROCHEFOUCAULD. ^{†† Capitaine de TALMOND} Antoine eut de ce mariage deux fils :

1. JEHAN (b), reçu Chevalier de Rhodes vers 1511.
2. GUILLAUME, qui fuit. ^{†† il n'a Parents et Alliance avec les La ROCHEFOUCAULD et les MELUN}

V. DEGRÉ.

GUILLAUME Maynard, Chevalier, Seigneur de la Vergne-Cornet, mort avant 1552, & qui eut d'Antoinette DE BEAUMONT (c) : (de la Maison de BRESSUIRE)

VI. DEGRÉ.

FRANÇOIS I^{er} Maynard ou Mefnard, Chevalier, Seigneur de la Vergne-Cornet, marié, le 8 Juin 1560, à Jehanne MAUCLERC DE LA MEZANCHÈRE (d), dont :

VII. DEGRÉ.

FRANÇOIS II Mefnard, Chevalier, Seigneur de la Vergne-Cornet, marié, le 10 Novembre 1597, à Andrée DE CHABOTE [CHABOT] (e), de laquelle il eut :

VIII. DEGRÉ.

CHRISTOPHE Mefnard (f), Chevalier, Seigneur de la Vergne de Péault, de la Vergne-Cornet & de la Barottière, est l'auteur des trois branches de la famille existantes aujourd'hui. Il joua un rôle assez important pendant la Fronde, en Bas-Poitou, & fut breveté Maréchal de camp en 1649 (collection B. Fillon). ^{†† maréchal de camp 1649} Il mourut le 23 Décembre 1665 (g). De son mariage avec Catherine GALLIER-GARNIER, ^{†† l'is} contracté le 4 Juillet 1628 (h), il eut :

1. FRANÇOIS, tige des Barons du Langon, qui fuit. ^{†† chevalier de l'ordre (collier de S^t Michel) 14-02-1641}
2. LOUIS, tige des Comtes de Mefnard.
3. GABRIEL, tige des Seigneurs de la Claye (i).

(a) Chérin, preuves de Cour. — Guillemette était tante de Jacques du Fouilloux, le célèbre auteur de la *Vénerie*. Philippe de la Rochefoucauld, frère de sa mère, avait épousé Charles de Melun, Lieutenant général du Royaume sous Louis XI (*Notice*, de M. Pressac, sur *Jacques du Fouilloux*; Poitiers, 1852, & *Poitou & Vendée*; Fontenay-le-Comte, 1861).

(b) (c) (d) (e) (f) Chérin, preuves de Cour.

(g) Mairie de Mefnard-la-Barottière (Vendée).

(h) Chérin, preuves de Cour. — Greffe du Tribunal de Fontenay-le-Comte.

(i) La filiation de ces trois branches est établie par les actes de l'état civil conservés dans les mairies de la Vendée. Les preuves de Chérin vont, pour la branche aînée, jusqu'en 1760; pour la seconde branche, jusqu'en 1732. M. de Courcelles n'a donné que la filiation de la seconde branche; il s'est borné à mentionner les deux autres en tête de l'article consacré à cette maison: *Barons du Langon*, comtes de Mefnard, *Seigneur de la Claye* (Courcelles, *Généalogie des Pairs de France*, t. II).

^{†† il n'a Parents et Alliance avec les TIRAGEAU, les SAUSAY, les AUBIGNÉ, les PUY de Fou, les ROUHAULT, les CHATEAUBRIAND (Comtes de GRASSEY) & le Maréchal CATINAT.}

2) ^{†† il n'a Parents et Alliance}

BRANCHE DES BARONS DU LANGON.

IX. DEGRÉ.

FRANÇOIS Mesnard, Chevalier, Seigneur de la Barottière, né le 17 Avril 1629 (a), épousa, le 27 Mai 1660 (b), Renée HUYLLARD, veuve de Jacques TAILLEFER DE MONTAUSIER. De ce mariage : 1^{er} de LAUVAU d'ici parenté, et allié avec les LA TREMOILLE, les BOURNONVILLE, et les NOAILLES.

X. DEGRÉ.

JEAN Mesnard, Seigneur de la Barottière, Chevalier, Baron du Gué de Sainte-Flaive, marié, le 2 Mars 1683, à Mademoiselle Marie-Jacqueline DE FOUCHER (c). Il est décédé le 23 Janvier 1693, laissant :

(1)^{er} 1. JACQUES, auteur des Barons du Gué de Sainte-Flaive, éteints sous Louis XV.

(2)^{er} 2. GERMANICUS-FRANÇOIS, qui suit.

(1) et (2) Dans un Acte du 16-Fev-1735 les noms sont orthographiés - Jean MESNARD

Jacques MAINARD

XI. DEGRÉ. et germanicus MAYNARD.

GERMANICUS-FRANÇOIS Mesnard (d), Chevalier, Seigneur de Saint-Gillet, marié, le 14 Février 1719, à Mademoiselle Marie-Catherine-Louise DE JAUMIER. De cette union vint : A son acte de baptême, 21 mars 1693 déposé par la Communauté de St-Flaive aux Loups, son père est qualifié le Baron du Gué de St-Flaive.

XII. DEGRÉ.

FRANÇOIS-GERMANICUS-BONAVENTURE de Maynard (e), Chevalier, Baron du Langon (f) par héritage des d'Arcemale en 1769, épousa, le 22 avril 1760 (g), Marie-Benigne DE MAYNARD, de la branche de Sainte-Flaive, dont il eut :

1. FRANÇOIS-BONAVENTURE-GERMANICUS-BENIGNE, qui suit.

2. BENJAMIN, auteur du troisième rameau, rapporté plus loin.

2^{er} qui terminait le 1^{er} Rameau des Barons du Gué St-Flaive.

XIII. DEGRÉ.

FRANÇOIS-BONAVENTURE-GERMANICUS-BENIGNE de Maynard, Baron du Langon, ancien Officier de dragons, marié, le 10 Février 1784 (h), à Mademoiselle Louise-Charlotte-Adélaïde DE RACODET. Il fut élu, le 27 Août 1787, par l'Assemblée provinciale du Poitou, siégeant à Poitiers, le premier pour l'ordre de la Noblesse, membre de l'Assemblée de l'élection de Fontenay-le-Comte (i). De son mariage vinrent :

1. ADÈLE, décédée en 1826.

2. LÉONTINE, décédée en 1864.

3. JULES-BONAVENTURE-LOUIS-GERMANICUS, qui suit.

4. CAROLINE, Supérieure des Ursulines de Jéfus, à Luçon.

5. ARSÈNE, Religieuse, décédée en 1851.

(a) (b) (c) Chérin, preuves de Cour. — Mairies de Pécault & de Sainte-Flaive-aux-Loups (Vendée).

(d) Chérin. — Son nom est écrit Mesnard dans son acte de baptême du 21 Mars 1693; dans son acte de mariage, il reprit l'orthographe Maynard (Mairies de Sainte-Flaive-aux-Loups, d'Ardin; Deux-Sèvres).

(e) C'est à lui inclusivement que s'arrête, pour la branche aînée, la filiation établie devant Chérin en 1772.

(f) Le Langon a été érigé en Baronnie en 1657.

(g) Mairie de Corps (Vendée).

(h) (i) Mairie de Fontenay-le-Comte. — M^{lle} DE RACODET, dont la mère était la dernière des BOUTON, apporta la terre de la Baugifère possédée, depuis Saint-Louis, par sa famille alliée aux VIVONNE LA CHATEIGNERAIE, aux BEAUMONT, aux BRICONNET, aux CHASTEIGNER, &c. (Poitou & Vendée; Fontenay-le-Comte, 1861.)

à son nom est orthographié - M^{le} Baron le MÉSARD DULANGON - Archives

6. ZÉNOBIE, Religieuse, décédée en 1849.
 7. ALPHONSE, auteur du second rameau de la branche aînée, rapporté plus loin.

XIV. DEGRÉ.

septième

JULES-BONAVENTURE-LOUIS-GERMANICUS de Maynard, Baron du Langon, Chef du nom & des armes, Chevalier de Saint-Louis & de la Légion d'honneur, ancien Officier supérieur de la garde royale, marié, le 7 Juin 1826 (a), à Mademoiselle Marie-Antoinette-Françoise-Charlotte BAUDON d'ISSONCOURT, dont les aïeules paternelle & maternelle étaient de la maison de Ligniville, alliée à la maison impériale d'Autriche. De ce mariage est issu :

GASTON de Maynard, Secrétaire d'ambassade. Résidence : Château de la Baugifère. Mort en 1914 sans postérité (c) ††
 ↳ Héréditaire Baron



SECOND RAMEAU DE LA BRANCHE DES BARONS DU LANGON.

vi-comte

XIV. DEGRÉ.

(1) ††

ALPHONSE, Chevalier de Maynard, marié, en 1825, à Armande DU CHILLEAU, petite-nièce de Jean-Baptiste DU CHILLEAU, Evêque de Châlons en 1781, Archevêque de Tours & Pair de France sous la Restauration. De ce mariage :

1. RODOLPHE, ancien Officier de cavalerie, marié à Mademoiselle DE BEAUROIRE. Résidence : Châteaux de la Bastille (Corrèze) & de Boisseuil (Dordogne). De son union vinrent :

I. FERDINAND, 7^e Comte de MESNARD mort en 1941 sans postérité

II. LOUIS, 10^e Baron de MESNARD

2. GÉDÉON, ancien Officier de cavalerie, marié à Mademoiselle DE VALLES. Résidence : Château de Ramberge (Vendée). De son mariage vinrent :

I. GAETAN.

II. Max. Joseph

3. MACHABÉE, Lieutenant au 7^e chasseurs, marié à Mademoiselle DE PICHON, dont une fille : MARIE, mariée au Marquis de VEZARDIÈRE en 1868

4. ISABELLE, mariée au Comte DE CHAUNAC-LANSAC, en Périgord. (Ludovic) 1851

5. HENRI, Lieutenant au 7^e huffards.

†† Comte de MESNARD en 1862, puis 9^e Baron de MESNARD en 1914



TROISIÈME RAMEAU DE LA BRANCHE DES BARONS DU LANGON.

XIII. DEGRÉ.

BENJAMIN, Chevalier de Maynard, reçu en minorité dans l'ordre de Malte, Chevalier de Saint-Louis, Chef divisionnaire de l'armée vendéenne en 1815 & 1832 (b), marié à Mademoiselle DE BAUDRY d'ASSON, dont :

BENJAMIN de Maynard, ancien Page du Roi Charles X, fut condamné à mort,

(a) Mairie de Bagnolet (Seine).

(b) Crétineau-Joly, Vendée militaire.

†† Marine de LUÇON

(1) †† Gaston et Rodolphe de MAYNARD ont copié, après jugement, l'orthographe MESNARD au lieu de MAYNARD.

par contumace, avec son père; ils avaient donné en 1832 le signal du soulèvement en Vendée. Marié en 1837 à Mademoiselle DES PRACLES, il eut :

I. STANISLAS. *mort sans postérité*

II. GABRIELLE, mariée au Comte DE LEZARDIÈRE. Résidence : Château de Badiole (Vendée).



BRANCHE DES COMTES DE MESNARD.

IX. DEGRÉ.

LOUIS Mesnard, fils puîné de CHRISTOPHE Mesnard & de Catherine GALLIER-GARNIER, né le 14 Avril 1630 (a), Chevalier, Seigneur des Gazons & de la Barottière, marié, le 2 Octobre 1665, à Marie DE LA HAYE-MONTBAULT (b), dont :

X. DEGRÉ.

ALEXANDRE I^{er} Mesnard, Chevalier, Seigneur de la Godelinière, des Voureils, de Chafnay, &c., fut maintenu dans sa noblesse le 27 Juillet 1715 par M^r Quentin de Richebourg. Il épousa, le 13 Mai 1701, Marie-Jacqueline FOUCHER (c), veuve de JEAN Mesnard, Baron du Gué-Sainte-Flaive, son cousin germain. De ce mariage vint :

XI. DEGRÉ.

ALEXANDRE II Mesnard, Chevalier, Seigneur de la Barottière, des Voureils, de Chafnay, &c., épousa, le 16 Juin 1733, Marie-Madeleine BUOR (d), dont :

XII. DEGRÉ.

ALEXANDRE-BONAVENTURE, ^{Premier (1) 1^{er}} Comte de Mesnard (e), Chevalier, Seigneur de la Barottière, les Ardias, Chafnay, &c., Commandeur de Saint-Lazare, Chevalier de Saint-Louis, né le 8 Mai 1734, fut reçu Page de la Grande Écurie en 1751. Il fit toutes les campagnes de la guerre de Sept ans, & produisit ses titres devant Chérin, en Janvier 1772, pour monter dans les carrosses du Roi; il fut nommé la même année Gentilhomme de la Chambre du Comte de Provence. Breveté, le 9 Juin 1772, Mestre de camp de cavalerie, & le 1^{er} Mai 1777, Capitaine-Colonel des gardes de la porte de Monsieur; il émigra en 1791 & remplit, à Coblenz, les fonctions d'Adjudant général. Il mourut en Mai 1792, & avait épousé, le 21 Mai 1764, Marie-Éléonore-Élisabeth DE LA BOUCHERIE DU MARGAT (f), morte à Ingrandes, au passage de la Loire par l'armée vendéenne, en 1793. Il fut père de :

I. MARIE-ANTOINE-ALEXANDRE-DIEUDONNÉ-ÉDOUARD, ^{2^{ème}} Comte de Mesnard. Arrêté à Paris à la suite du 18 Fructidor an V (4 Septembre 1797), & condamné à mort, par une commission militaire, comme émigré rentré, il fut fusillé le 4^{ème} titre le COMTE concédé avec transmission à lui, ses hoirs, successeurs mâles et ayant cours le ses noms et Armes.

(a) Mairie de Péault (Vendée).

(b) Chérin, preuves de Cour.

(c) Mairie de Saint-Valérien (Vendée). — Chérin, preuves de Cour.

(d) Chérin, preuves de Cour.

(e) La terre de Mesnard-la-Barottière fut érigée en Comté de Mesnard en Décembre 1766 (Chérin).

(f) Chérin, preuves de Cour.

1^{er} Marquis de MESNARD - Acte de l'état-civil d'ayant 1793 = Acte de Baptême 1700

12 Octobre 1797. Marié en 1784 avec Mademoiselle DE CAUMONT-LA-FORCE,^{7th}
sœur du Duc de la Force, il avait eu de son mariage :

I. LADISLAS, mort en Russie, au service de la France - 3^{me} Comte

II. ZÉNOBIE-JOSÉPHINE-ALEXANDRINE, mariée en 1808 au Marquis Hilarion-Gabriel-Amédée-LOUIS DE LORDAT.

2. LOUIS-CHARLES-PIERRE-BONAVENTURE, qui fut
Fth de LONGPONT CAUMONT de la FORCE

XIII. DEGRÉ.

Gene

LOUIS-CHARLES-PIERRE-BONAVENTURE, Comte de Mesnard, né à Luçon le 18 Septembre 1769 (a), fut reçu, de minorité, Chevalier de Malte le 21 Août 1774. Entré en 1784 à l'école de Brienne, il y eut des relations assez intimes avec Napoléon Bonaparte. En 1786 il fut nommé aux carabiniers & présenté au Roi, qui l'admit à monter dans ses carrosses. Il fut breveté en 1789 Capitaine dans le régiment de Conti-dragons. Il émigra en 1792 & prit part à l'expédition de l'Île-Dieu. A l'époque du licenciement, il se retira en Angleterre, où il refusa, bien que dans le dénuement, de profiter de ses anciennes relations avec le premier Consul. Lord Maynard, invoquant une origine commune (b), l'assista généreusement. Le Duc de Berry l'admit parmi ses compagnons d'exil, le choisit en 1814 pour Aide-de-camp & Gentilhomme d'honneur, & le fit nommer Colonel. Durant les Cent jours il suivit la Cour à Gand. En 1816, il fut chargé de recevoir, à Marseille, la Duchesse de Berry, auprès de laquelle il remplit la charge de Premier Écuyer. Il se trouvait aux côtés du Duc de Berry lors de l'affassinat de ce Prince, qui lui remit le poignard ensanglanté (c). Depuis ce moment son crédit à la Cour augmenta de plus en plus : c'est ainsi qu'il devint successivement Aide-de-camp du Duc de Bordeaux, Gouverneur du Château de Rosny. Il fut créé en 1823, par Louis XVIII, Pair de France avec majorat; fut nommé Commandeur aux ordres de la Légion d'honneur & de Saint-Louis. Le Roi de Naples le nomma en 1824 Chevalier Grand'croix de Saint-Constantin & en 1825 Grand'croix de l'ordre de Saint-Ferdinand. Charles X lui conféra, le 3 Juin 1827, le titre de Chevalier du Saint-Esprit, avec promesse du titre de Duc. Nommé Président du deuxième collège électoral de la Vendée en 1827, il remplit avec impartialité ces fonctions (d). Après les journées de Juillet 1830, il s'embarqua à Cherbourg avec les membres de la famille royale, & fut chargé par les ministres de Guillaume IV de remettre une lettre de ce Souverain à Charles X. Ayant ensuite repris ses fonctions auprès de la Duchesse de Berry, qui l'avait investi de toute sa confiance, il l'accompagna en Hollande, en Italie & en Vendée. Lors du soulèvement de 1832, il fut arrêté avec elle à Nantes; il fut acquitté par le jury de Montbrison, & donna à cette Princesse les preuves d'un dévouement véritablement

(a) Mairie de Luçon (Vendée).

(b) De Courcelles (*Généalogie des Pairs de France*), & M^r de Fourmont (*l'Ouest aux Croisades*), confidèrent les Vicomtes Maynard, issus d'un chevalier qui accompagna Guillaume-le-Conquérant & élevés à la Pairie de la Grande-Bretagne, comme ayant la même origine que les Maynard-Mesnard du Poitou.

(c) Châteaubriand, *Vie du Duc de Berry*.

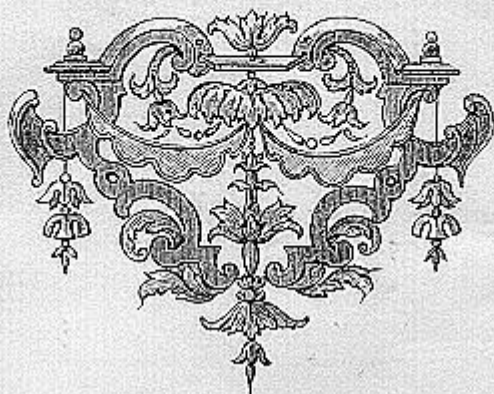
(d) Voici la lettre que lui adressa, à cette occasion, le 30 Septembre 1827, M^{me} la Duchesse de Berry, au château de Rosny : « Après vous avoir envoyé, mon cher Monsieur de Mesnard, la statue du Chevalier sans peur ny reproches, comme à mon Chevalier, à qui puis-je mieux envoyer celle du meilleur comme du plus franc des amis, qu'à vous qui, dans son même château auprès de la petite-fille de Son Roi & meilleur ami, vous êtes pour elle un ami aussi sûr, fidèle, franc Chevalier français, ne craignant pas de la blesser en lui disant des vérités quelquefois défagréables, mais que l'on ne dit pas assez aux Princes & que je suis trop heureuse quand on veut bien me les dire. Sully, le brave & bon Sully, a été l'ami intime du bon Henry; jusqu'à la mort vous ferez celui de votre amie

Nantes, par contrat du 23 Octobre 1802, devant Guillet & Bertrand, Notaires, Mademoiselle Victoire-Mélanie-Justine D'AUBENTON, dont il eut :

1. CHARLES-JOSEPH-AUGUSTE de Maynard-la-Claye, marié, à Luçon (a), le 11 Avril 1826, à Mademoiselle Louise-Marguerite-Adélaïde DE CHANTREAU, fille de M. DE CHANTREAU, Chef divisionnaire dans l'armée vendéenne. Résidence : Château de la Barre (Vendée). De son mariage vinrent :
 - I. AUGUSTE.
 - II. MARIE, mariée à M^r D'HILLERIN.
 - III. AUGUSTINE, mariée à M^r DE LA FALAISE.
2. ARMAND de Maynard-la-Claye, marié, le 26 Octobre 1850, à Mademoiselle CHEVALIER DE LA PETITE-RIVIÈRE. Résidence : Château de la Froffe (Vendée). De son union :
 - I. HENRY.
 - II. MARIE-GABRIELLE.
 - III. ÉDITH.
3. MARIE de Maynard-la-Claye, mariée à M^r Adolphe DE LA BASSETIÈRE, fils de Constant DE LA BASSETIÈRE, Aide-Major général de la division de Georges Cadoudal.

SOURCES : Cartulaires du Talmondais (Archives de Napoléon-Vendée). — Preuves faites devant Chérin, 1772, pour monter dans les carrosses du Roi, &, en 1788, pour les ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare; devant d'Hozier, en 1777 & 1784, pour l'École militaire; en 1782 & 1784, pour les Pages du Roi; en 1778, pour la Maison royale de Saint-Cyr (Biblioth. nat.); devant les Intendants ou Commissaires du Roi, en Poitou : Philippe de Here, 1599; Amelot de Chaillou, 1624; Colbert de Croissy, 1666; de Barentin, 1667; de Maupeou, 1699; Quantin de Richebourg, 1716. — Archives des mairies de la Vendée.

(a) Mairie de Luçon.



[1869](#), **[surtout 1882](#)**, et aussi [1884](#) et [1892](#).

